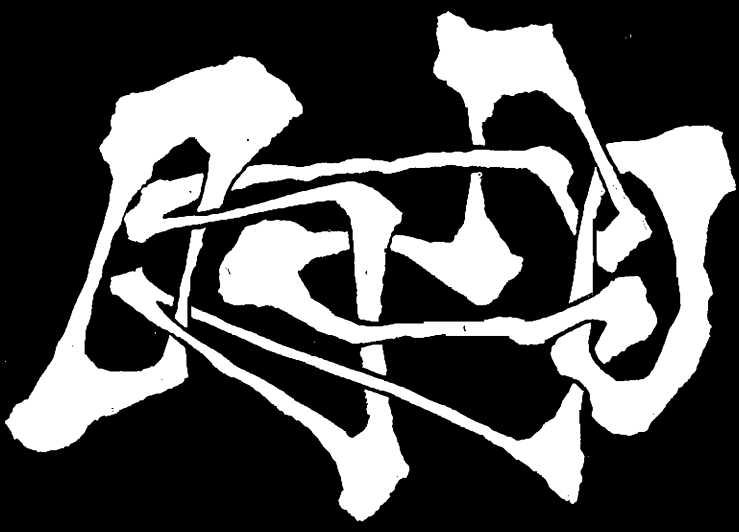


Revue de psychanalyse

# Littoral



6

# Littoral

---

## INTENSION ET EXTENSION DE LA PSYCHANALYSE

---

Thierry Marchaisse	5	<i>Kant avec Sade?</i>
Jean Allouch	25	<i>Du discord paranoïaque (III)</i>
Jean-Pierre Dreyfuss	47	<i>Remarques sur das Ding dans l'« Esquisse »</i>
Pierre Soury	65	<i>Séances mathématiques (II)</i>

---

## LIVRES

---

Raphaël Brossard	127	<i>J.-M. Olivier : «Lautréamont. Le texte du vampire.»</i>
	148	<i>Didi-Huberman : «L'invention de l'hystérie.»</i>

---

Abstracts	153
-----------	-----

---

Dessin de couverture réalisé pour LITTORAL par Xia Jia-nong  
 Les figures de topologie ont été dessinées par Gilles Vaulton

« **Publié avec le concours du Centre National des Lettres** »

SONT DE LA REVUE :

● *un comité de rédaction*

Jean Allouch (direction), Philippe Julien, Guy Le Gaufey, Erik Porge, Mayette Viltard

● *des correspondants*

en France :

C. Amirault (Bordeaux), M. Banastier (Rouen), C. Bertrand (Le Havre), J. Briffe (Antibes), B. Casanova (Tours), E. Decocq (Reims), M. Demangeat (Bordeaux), J.-P. Dreyfuss (Strasbourg), J. Fourton (Limoges), J. François (Marseille), M. Gauthron (Angers), N. Glissant-Succab (Antilles), A. Gorges (Orléans), P. Marie (Nice), J. Milhau (Nîmes), D. Poissonnier (Lille), A.-M. Ringenbach (Le Havre), P. Sorel (Lyon), M. Thiberge (Toulouse), F. Wilder (Montpellier), H. Zysman (Besançon) ;

à l'étranger :

J. Bennani (Rabat), D. Cromphout (Bruxelles), M. Drazien (Rome), S. Gilbert (Oslo), M. Halayem (Tunisie), G. Izaguirre (Buenos Aires), A. Patsalides (Californie), F. Peraldi (Montréal), W.J. Richardson (Boston), S. Schneiderman (New-York), C. Simoes (Brasilia), M.F. Sosa (Mexico).

---

*Rédaction* : Littoral, 1, rue des Feuillantines, 75005 Paris.

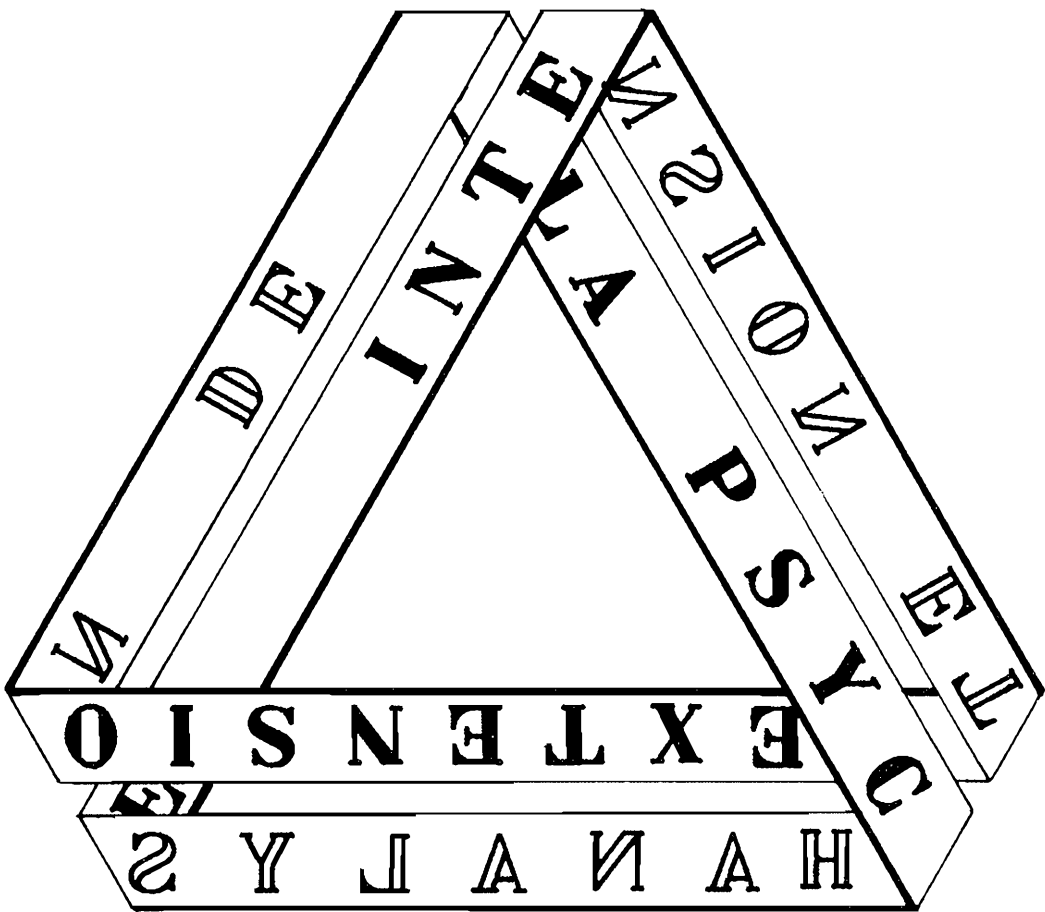
*Administration* : Editions Erès, 19, rue Gustave-Courbet, F 31400 Toulouse.

*Conditions générales d'abonnement* :

— annuel (4 numéros) : France : 230 F.  
Etranger : 250 F.  
(Pour les envois par avion, ajouter 36 F)  
— de soutien : 500 F.

*Tout changement d'adresse est à signaler aux éditions Erès.*

---



LITTORAL PUBLIERA

*(dans le N° 7/8 à paraître en février 1983)*

LES ACTES DU COLLOQUE

« INSTANCE DE LA LETTRE »

*tenu à Paris les 19 et 20 juin 1982*

*LITTORAL 7/8 est inclus dans les envois réguliers aux abonnés, qui bénéficient ainsi d'un prix intéressant pour ce très volumineux numéro. (cf. conditions d'abonnement page deux et bulletin joint).*

## Kant avec Sade ?

Sur la conjecture de Lacan \*

Sur l'échiquier de l'Éthique tous les coups sont permis, il suffit qu'ils soient imparables. A cet égard, je pense que tout lecteur à la fois de Kant et de Sade conviendra de ceci : plus on les lit et plus il est clair que Lacan, en les situant l'un par rapport à l'autre, est loin d'avoir manqué son coup<sup>1</sup>. Tout se passe comme si Kant venait remplir dans l'œuvre de Sade une place *expressément* marquée pour lui et restée vide jusqu'à ce que Lacan se soit chargé d'y faire venir qui de droit et d'en tirer les conséquences. A vrai dire, presque à chaque page de Sade on trouve de quoi s'étonner que personne ne s'en soit avisé plus tôt. Pour nous en tenir au fameux pamphlet « Français encore un effort pour être républicain », on peut se demander qui est « le philosophe simple » que Sade y appelle de ses vœux pour enseigner aux hommes libres cette morale pure et dure qu'ils attendent. Et si ce n'est de plein droit l'auteur de la *Critique de la Raison Pratique*, qui est-ce ? D'autant qu'historiquement, c'est Kant qui a joué ce rôle, en Europe, au XIX<sup>e</sup> siècle. De même — mystification ou pas — on ne peut s'empêcher de penser que c'est Kant, avec *La Religion dans les Limites de la Simple Raison* (texte publié en 1793), qui eût remporté, et haut la main, le concours proposé par Sade. Ce concours était sensé couronner l'ouvrage le plus capable, nous dit Sade, d'éclairer enfin les Européens sur Dieu et la religion chrétienne. Sur ce point d'ailleurs, leur convergence confine à

---

\* Cet article est la version remaniée d'un exposé fait à l'invitation du Dr Simatos, le mardi 26 janvier 1982, au 24 rue de Grenelle à Paris.

1. Cf. l'article de Jacques Lacan, « Kant avec Sade », *Critique*, 1963, n° 191, repris dans *Ecrits*, Seuil, pp. 765-790.

l'inimaginable. Il y a des pages de ce texte de Kant, surtout dans la troisième partie, qui sont parfaitement interchangeables avec tel passage du pamphlet de Sade. Ainsi, celles où Kant discute des rites religieux ou de l'Église. On peut bien dire que Kant y rivalise avec Sade dans l'opposition à toute forme de culte, à commencer par le culte chrétien. Sans doute, l'idée qu'ils se font tous deux de Dieu y est-elle pour quelques chose. Rien en effet de plus kantien que la définition que donne Sade de Dieu : « une idée sans objet ». Rien de plus kantien que le statut et la fonction qu'il lui donne : Dieu, dit Sade dans *La Philosophie dans le Boudoir*, « n'est que le nec plus ultra de la raison (...) que le fantôme créé à l'instant où cette raison ne voit plus rien, afin d'aider à ses opérations ». Mais on reste un peu interloqué de retrouver chez chacun d'eux la même argumentation, fondée essentiellement sur ceci que le christianisme est réfuté par son histoire. Quant au curieux début du christianisme et à la question de savoir ce qu'il faut penser de l'authenticité des Évangiles, ce n'est pas celui que l'on pourrait croire qui va le plus loin et le plus habilement dans la suspicion. De fait, bien imprudent serait celui qui voudrait jouer à la devinette : qui de Sade ou de Kant a dit « ... ? » Suivraient des formules glanées dans leurs œuvres du genre : « Nous n'avons aucune raison d'admettre que Dieu est bienveillant à notre égard » ou bien dans la même veine « l'incertitude où l'homme se trouve par rapport à son Dieu est précisément le motif qui l'attache à sa religion ». Et par exemple, pour ce qui est de la pieuse formule : « celui qui se transforme en ver de terre ne doit pas se plaindre ensuite qu'on lui marche dessus » il va de soi qu'elle est de ... Kant.

Bref, car on n'en finirait pas plus d'opérer de tels recoupements que de discuter leur pertinence, si l'on considère les choses du côté de chez Sade — à travers ses textes théoriques — il faut rendre ce point à Lacan, puisque les textes font foi : Kant et Sade disent toujours strictement la même chose, et il faut ajouter aussitôt, quand ils ne disent pas strictement le contraire. Ce qui suppose, qu'on le veuille ou non, qu'ils ont au moins un *dénominateur commun*. Car l'on constate qu'il en va ainsi jusque sur les plus infimes détails des problèmes moraux voire religieux, et non pas seulement en gros. C'est même cela qui rend le problème de leur articulation fascinant. Impossible alors de se contenter de rappeler tout bonnement qu'ils sont contemporains et portent tous deux, comme dirait Sade, le flambeau de la philosophie ; ni qu'ils véhiculent la même philosophie : celle des Lumières. De là, les deux questions suivantes : quel est ce dénominateur ? et surtout, qu'en est-il du côté de chez Kant ? On sait que Lacan a répondu à ces questions. Mais si l'on examine ses réponses il y a un point qui peut chiffonner un lecteur de la *Critique de la Raison Pratique*. Il ne s'agit pas de revenir

sur l'hypothèse de Lacan, à savoir que le commun dénominateur de Kant et de Sade c'est *le respect de la Loi*, dont l'un, dans son système moral, nous présente l'avvers et l'autre, dans ses romans « libertins », le revers. En revanche, et c'est sur ce point que je voudrais revenir, il est clair que la procédure logique mise en place par Lacan à partir de Kant et pour valider cette hypothèse est irrecevable. C'est ce que je vais essayer de montrer tout d'abord. Nous verrons ensuite si et comment on peut sortir de cette impasse.

Lacan procède en trois temps. Dans un premier temps, il énonce une version logique de ce que Kant appelle, dans la *Critique de la Raison Pratique*, la « loi fondamentale de la raison pure pratique » ou la « loi morale ». Cette traduction<sup>2</sup> met en lumière la structure de la loi chez Kant. C'est un algorithme, précisément : un critère. Lacan propose ensuite ce qu'il appelle la « maxime sadienne ». C'est la formule hyperbolique du droit à la jouissance. Il s'agit de la proposition suivante<sup>3</sup> : « j'ai le droit de jouir de ton corps, peut me dire quiconque, et ce droit, je l'exercerai sans qu'aucune limite m'arrête dans le caprice des exactions que j'ai le goût d'y assouvir ». J'ai dit : ce qu'il appelle la maxime sadienne. En effet, pour simplifier la discussion qui va suivre, je me situerai tout de suite dans la perspective de Kant. J'isolerais dans cette proposition ce que l'on peut appeler dans le lexique de Kant une « maxime » à savoir la proposition énonçant une détermination de la volonté ou encore, « un principe pratique subjectif ». Le principe en question ici est celui du droit à la jouissance. Il s'exprime dans la maxime sadienne suivante : « j'ai le droit de jouir de x » ou encore, plus généralement dans celle-ci<sup>4</sup> : « J'ai le droit de jouir ». On voit que je ne me soucie nullement de la question de savoir si oui ou non la maxime du jouir est bien sadienne. La réponse va de soi, c'est oui. Pas plus que je ne me soucie de savoir si ce que Lacan appelle « la maxime sadienne » est oui ou non de Sade. Là encore la réponse va de soi, c'est non. Mais peu importe si on la cherche en vain, telle que Lacan la met entre guillemets dans *La Philosophie dans le Boudoir*. Lacan ne prétend en effet à rien d'autre qu'à nous donner le nerf de la philosophie de Sade. Venons-en au troisième temps de la procédure de Lacan. Ce dernier consiste en une démonstration<sup>5</sup>. En toute rigueur, il nous est montré que la maxime sadienne satisfait, comme on dit - et c'est pour une fois le cas de le dire -

---

2. *Ecrits*, p. 767.

3. *Idem.*, p. 768.

4. Cf. *Philosophie dans le Boudoir*, Cercle du Livre Précieux, tome 3, p. 502.

5. *Ecrits*, p. 770.



le critère lacano-kantien. *Jouir* serait donc bien une loi du devoir *au sens de Kant*.

Le lecteur de Lacan pourrait s'attendre, puisqu'il est question de démonstration, à ce que je me précipite sur le caractère elliptique ou énigmatique de sa démonstration et à ce que j'ouvre là-dessus la discussion en faisant valoir à mon tour le droit de logique (qu'invoque Lacan) sur le mode suivant par exemple : le raisonnement de Lacan est-il valide ou bien n'est-ce qu'un sophisme ? Mais la question n'est pas là, et je montrerai pourquoi un peu plus loin. Fort bien, mais alors, me dira-t-on, qu'est-ce qui vous chiffonne dans tout cela ? L'articulation Kant/Sade est chose faite et même bien faite puisqu'on la saisit et on la prouve via la formule autour de laquelle gravite toute la philosophie pratique de Kant : la loi morale. Il n'y a plus, semble-t-il, qu'à en tirer toutes les conséquences. Ce qui me chiffonne, ce n'est pas tel ou tel détail de la procédure mise en place par Lacan, c'est ce qui la fonde : la version qu'il nous donne de la loi morale de Kant.

Revenons au premier temps de la procédure de Lacan. Le critère kantien de la moralité se présente dans la formulation de Lacan sous la forme d'une chaîne d'équivalences logiques. Soit une maxime  $M$  quelconque, Lacan nous dit, je cite : « *pour que cette maxime fasse la loi, il faut et il suffit*, première équivalence, parfaitement explicite puisqu'est introduite une condition nécessaire et suffisante, *qu'elle puisse être retenue comme universelle en droit de logique, ce qui veut dire*, deuxième équivalence, implicite, *qu'elle vaille, cette maxime, dans tous les cas ou, pour mieux dire*, troisième équivalence et fonctionnement de l'algorithme, *qu'elle ne vaille en aucun cas si elle ne vaut pas en tout cas* ».

Donnons-nous deux univers de discours : l'ensemble  $x, y, \dots$  des cas pratiques, et l'ensemble de toutes les maximes  $M$  ( $M^{n,p,r,\dots}$ ) possibles et imaginables ; c'est-à-dire, pour Kant, l'ensemble des principes subjectifs du vouloir. D'autre part, convenons de la définition suivante : la maxime  $M$  vaut dans le cas  $x = Mx$ . Cette définition met à jour ce qui

restait totalement de côté chez Kant et implicite chez Lacan, à savoir le statut logique d'une maxime. Elle revient à faire d'une maxime un prédicat à une place. On peut alors présenter formellement la chaîne algorithmique de Lacan. Il vient : (1)

$(\forall M) [M \text{ fait la loi} \equiv M \text{ est universelle} \equiv (\forall x) (Mx) \equiv \neg(\exists x) \neg(Mx)]$

On peut lire cette formule ainsi (peu importe ici les problèmes qui sont liés à la quantification sur un prédicat) : soit  $M$  une maxime quelconque,  $M$  fait la loi si et seulement si

—  $M$  peut être retenue logiquement comme universelle

—  $M$  vaut dans tous les cas

— il n'existe pas au moins un cas où  $M$  ne vaut pas.

Avant d'examiner le fonctionnement et la structure de cet algorithme, il faut rendre compte de ceci que pour Kant, il n'y a pas de milieu pour une maxime entre être un commandement et être une interdiction du devoir. On admettra la condition suivante : une maxime  $M$  quelconque étant donnée, il est toujours possible d'attribuer une valeur de vérité (peu importe laquelle) à au moins une des deux formules (2) (3).

$$(2) \neg(\exists x) \neg (Mx)$$

$$(3) (\exists x) \neg (Mx)$$

Comme ces formules sont le dual l'une de l'autre, le fonctionnement de l'algorithme ne saurait plus être bloqué, comme ce serait le cas si cette condition ne pouvant être remplie pour une maxime un peu retorse, nous devons alors nous rabattre, pour la juger, sur les deux seules formules restantes possibles (car il n'y en a que quatre) :

$$(4) (\exists x) (Mx)$$

$$(5) \neg (\exists x) (Mx)$$

Les formules (4) et (5) n'entrent pas dans l'algorithme de Lacan. Il est en effet facile de vérifier qu'on ne peut rien en tirer quant à savoir si  $M$  est commandée ou interdite. Ce qui donne un nouvel accent à la remarque de Lacan qui rappelle qu'il peut y avoir, somme toute, des maximes qui n'offrent aucune prise analytique à Kant.

Explicitons le fonctionnement du critère kantien. Pour l'illustrer, je reviendrai à la discussion qui eut lieu entre Kant et Benjamin Constant à propos du droit de mentir. Si je fais appel à cette discussion, c'est que le droit à la jouissance de Sade est, on va le voir, le pendant du droit de mentir qu'opposait déjà à Kant B. Constant. Dans un opuscule datant de la même année que sa *Métaphysique des Mœurs*, Kant répond à Constant qui faisait valoir que le droit à la vérité a des limites. Dire la vérité, soutient Constant, c'est très bien, à ceci près que ce n'est pas toujours possible. On aurait donc le droit de mentir, pas dans tous les cas, mais *dans certains cas*, par humanité par exemple, c'est-à-dire au cas où une vie humaine serait en jeu. Cette objection fut loin d'émouvoir Kant. On n'est pas, on n'est jamais fondé à mentir, nous dit-il, quand bien même ce serait condamner de manière absurde un innocent à une mort certaine. Et l'exemple que prend Kant est encore plus abracadabrants que ceux que fomenta Lacan pour pousser Kant dans ses retranchements. Cet exemple, je m'en voudrais de ne pas le rapporter, il perdrait de sa saveur. Il faut le lire pour le croire<sup>6</sup>. Quoi qu'il en soit,

6. Kant, *Sur un prétendu droit de mentir par humanité*, Trad. Guillermit, Vrin, p. 69 : « ... si tu as par un mensonge empêché d'agir quelqu'un qui s'apprêtait à commettre un meurtre, tu es juridiquement responsable de toutes les conséquences qui pourraient en

mentir ne saurait être un droit, parce que ce n'est pas un devoir et c'est là le point pour Kant. A priori chez lui, comme chez Sade, il n'y a pas de cas, pas d'exception, pas de circonstance atténuante. C'est en cela que la maxime du menteur, même bien intentionné, est irrecevable. Soit, en effet, la maxime  $M^m$  du menteur : « J'ai le droit de mentir ». Dire, comme le fait Constant, qu'on a le droit de mentir *dans certains cas*, c'est affirmer à la fois les formules (6) et (7).

$$(6) (\exists x) (M^m x)$$

Il existe au moins un cas (où une vie humaine est en jeu) où j'ai le droit de mentir.

$$(7) (\exists x) \neg (M^m x)$$

Il existe au moins un cas, et même à vrai dire plus d'un pour Constant, où je n'ai pas le droit de mentir. De la formule (6) on ne peut rien tirer quant à savoir si  $M^m$  fait la loi ou non. Mais il n'en va pas de même avec la formule (7) puisqu'on a :

$$(8) (\exists x) \neg (M^m x) \equiv \neg (\forall x) (M^m x)$$

On voit que la négation exclue de la dernière proposition du critère [prop (1)] remonte par le jeu des quantificateurs et des équivalences la chaîne algorithmique de telle sorte qu'il vient en définitive :  $M^m$  ne fait pas la loi, ou — dans une formulation kantienne — le devoir interdit  $M^m$ . Alors qu'il aurait suffi, selon Lacan, pour recevoir  $M^m$  au contraire comme un commandement du devoir, que la formule (9) soit vraie.

$$(9) \neg (\exists x) \neg (M^m x)$$

Et là, ce n'est pas la fausseté mais la vérité de cette formule qui aurait transité d'un bout de la chaîne à l'autre, selon Lacan s'entend. J'y insiste car tout est là, nous le verrons.

découler. Mais si tu t'en es tenu à la stricte vérité, la justice publique ne peut s'en prendre à toi, quelles que puissent être les conséquences imprévues qui s'ensuivent. Il est cependant possible que, après que tu as loyalement répondu par l'affirmative au meurtrier qui te demandait si celui à qui il en voulait était dans ta maison, ce dernier en soit sorti sans qu'on le remarque et ait ainsi échappé au meurtrier, et qu'ainsi le forfait n'ait pas eu lieu : mais si tu as menti et dit qu'il n'était pas à la maison, et que de fait il soit réellement sorti (encore que tu ne le saches pas), supposé que le meurtrier le rencontre lors de sa sortie et perpètre son acte, c'est à bon droit qu'on peut l'accuser d'être à l'origine de sa mort. Car si tu avais dit la vérité exactement comme tu la savais, peut-être le meurtrier cherchant son ennemi dans la maison aurait-il été arrêté par les voisins accourus et le crime aurait-il été empêché. Donc celui qui *ment*, si *généreuse* que puisse être son intention en mentant, doit répondre des conséquences de son mensonge, même devant les tribunaux civils, si imprévues qu'elles puissent être : c'est que la véracité est un devoir qui doit être considéré comme la base de tous les devoirs à fonder sur un contrat, devoirs dont la loi, si on y tolère la moindre exception, devient chancelante et vaine.

C'est donc un commandement de la raison qui est sacré, absolument impératif, qui ne peut être limité par aucune convenance, il faut être *véridique* (loyal : *Ehrlichkeit*) ».

On peut remarquer, en attendant, que la chaîne lacanienne a une propriété structurale caractéristique : chaque maillon ou chaque bout de cette chaîne est équivalent logiquement à la chaîne entière. On peut donc simplifier ainsi la proposition (1) :

$$(10) (\forall M) [M \text{ fait la loi} \equiv (\forall x) (Mx)]$$

Mais du même coup cette chaîne a aussi la propriété suivante : il suffit qu'une des équivalences introduites par Lacan ne soit pas fondée pour que la chaîne entière ne tienne pas. Et comme il n'y a que l'équivalence (10) qui ne soit pas fondée sur des considérations purement logiques mais sur une lecture de la *Critique de la Raison Pratique...* On voit où je veux en venir, ou plutôt en revenir, au premier temps de la procédure de Lacan. Mais cette fois-ci sur le mode suivant : la version qu'il nous propose de la loi morale de Kant est-elle recevable ?

Que dit la raison pure en langage kantien ? On connaît la formule rebattue<sup>7</sup> : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une législation universelle ». C'est bien en effet une équivalence logique ou encore une condition nécessaire et suffisante que marque l'expression « ... puisse toujours valoir en même temps comme... ». Ce qui est troublant, en revanche, c'est que à retraduire du lacanien en kantien, la raison pure aurait dû dire à peu près ceci : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse être retenue comme universelle en droit de logique » ou encore ceci, au plus près de la formule kantienne : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe universel ». D'où l'on conclura que la version de Lacan prend bien en compte l'essentiel de la formule de Kant mais pas tout. Un terme n'y figure plus, le terme **législation**, « *gesetzgebung* », comme s'il ne faisait que de la figuration dans la formule de Kant. Si c'était le cas, cette exclusion n'aurait aucune importance, mais cela n'est pas le cas. Le terme *législation* a une fonction logique dans l'énoncé de Kant, énoncé dont on sait avec quel soin il le polit et le repolit depuis les *Fondements de la Métaphysique des Mœurs*. Qu'est-ce qui distingue, dans le système de Kant, un « principe universel » et un « principe de législation universelle » ? On peut formuler les choses ainsi : un principe de législation universelle est nécessairement un principe universel mais la réciproque n'est pas vraie. Dans la formule kantienne, ce qui est marqué comme « universel », c'est d'abord la législation. Cela n'est pas

7. Kant, *Critique de la Raison Pratique*, P.U.F., trad. Picavet, p. 30. En allemand : « Handle so, daß die maxime deines willens jederzeit zugleich als prinzip einer allgemeinen gesetzgebung gelten könne. »

sans tirer à conséquences si l'on songe que légiférer (sur des cas) c'est dicter une loi ou une règle à des êtres (et pas à des cas). En définitive, tout repose sur ceci qu'un « principe de législation universelle » ou un « principe objectif » ou encore, dans le lexique de Kant, une « loi pratique » est bien un principe universel mais à *double entrée*, celle des cas et celle des êtres.

La première conséquence de ce retour au texte de Kant, c'est qu'on évite, en tenant compte de toutes les dimensions du champ kantien de la pratique, d'embarquer à la légère l'éthique de Kant sur l'expression bateau de « formalisme moral ». La seconde, c'est qu'une reconstruction de l'algorithme proposé par Lacan s'impose. En effet, s'il est bien nécessaire qu'une maxime vaille dans tous les cas pour prétendre être un impératif du devoir, cela ne suffit pas, contrairement à ce qu'affirme expressément Lacan. Moyennant quoi, le critère qu'il énonce est bien kantien puisqu'il permet d'écarter ou d'interdire (au sens de Kant) certaines maximes, mais il ne permet pas (toujours au sens de Kant) d'en recevoir une seule. En particulier, il ne suffit pas pour recevoir la maxime sadienne comme impératif du devoir qu'elle vaille dans tous les cas, car ce n'est pas cela qui peut en faire un principe pratique objectif ou un principe d'une législation universelle. Encore faudrait-il, contrairement une fois de plus à ce qu'affirme Lacan<sup>8</sup>, qu'elle s'impose à tous c'est-à-dire (pour Kant) à tout être raisonnable. La version de Lacan est donc inacceptable non pas par ce qu'elle nous dit mais par ce qu'elle ne nous dit pas. On mesure là et on s'explique tout ce qui fait l'étrangeté du raisonnement de Lacan. La trame en est assez serrée pour que les points par où l'on peut le prendre en défaut y soient mis en relief. Pour ce faire, il n'y a plus qu'à prendre le contre-pied ou carrément contredire certaines de ses affirmations. A ceci près, toutefois, qu'il faut aussi éviter la position inverse de celle de Lacan qui consisterait à dire qu'il faut et qu'il suffit pour qu'une maxime fasse la loi chez Kant qu'elle s'impose à tout être raisonnable. C'est ainsi que si l'on veut à la fois rendre compte de la lettre de la loi morale de Kant et ne pas négliger la lumière que jette la lecture qu'en donne Lacan, il faut donc compléter la formule qui l'exprime. Soit la définition suivante :  $Ma$  = la maxime  
def

$M$  vaut pour l'être  $a$ . Il vient :

$$(11) (\forall M) [M \text{ fait la loi} \equiv (\forall x) (Mx) \wedge (\forall a) (Ma)]$$

On obtient alors ce qu'on peut appeler par rapport au critère logiquement plus faible [prop. (10)] proposé par Lacan, un critère « fort » en ce qu'il introduit une condition nécessaire de plus. On peut

8. Cf. *Ecrits*, p. 767.

lire la formule (11) ainsi : Soit une maxime  $M$  quelconque, pour que  $M$  fasse la loi ou soit un impératif du devoir, il faut et il suffit que  $M$  vaille dans tous les cas et pour tout être raisonnable. Si l'on se donne la définition :  $Max \stackrel{\text{def}}{=} \text{la maxime } M \text{ vaut pour l'être } a \text{ dans le cas } x$ , on

peut encore écrire le critère kantien d'une autre façon (plus opératoire) :

$$(12) (\forall M) [M \text{ fait la loi} \equiv (\forall a) (\forall x) (Max)]$$

Une maxime fonctionne alors non pas comme un prédicat à une place mais à deux places. La proposition (12) est parfaitement équivalente à la proposition (11) et peut d'ailleurs se lire de la même manière que celle-ci. Ce qui importe ici c'est que cette reconstruction de la loi morale de Kant n'a de sens, évidemment, que si l'on se donne un troisième univers de discours, l'ensemble de tous les *êtres raisonnables*, ensemble balayé par les variables  $a, b, c$ , etc., et qui comprend chez Kant non seulement les hommes mais aussi les anges et le bon dieu, c'est-à-dire tous les êtres réels ou possibles munis d'un entendement et d'une volonté. On sait que Kant, au fond, n'est pas si sûr que Dieu soit un être raisonnable... mais comme il montre qu'on est bien obligé de faire comme si c'en était un, je pense qu'il n'y a pas lieu de faire de difficulté pour l'admettre dans cet ensemble. Ceci posé, cette addition d'une *condition nécessaire* au critère de Lacan change tout<sup>9</sup>, puisqu'il suffit maintenant, selon une loi logique banale, qu'un des quanteurs<sup>10</sup> de la formule (13)

$$(13) (\forall a) (\forall x) (Max)$$

soit nié pour que cette formule le soit aussi et avec elle, par voie d'équivalence, la proposition clé du critère :  $M$  fait la loi. Dès lors, même si le critère de Lacan est assez « fort » pour éliminer la maxime du menteur, on voit en quoi il est trop « faible » pour recevoir la maxime

9. Cela ne veut pas dire qu'on ne retrouve pas toutes les conditions qui permettent de faire fonctionner l'algorithme de Lacan. En fait, cette reconstruction (prop. (12)) est isomorphe à la construction (prop. (1) et (10)) qui la soutend. Les mêmes restrictions s'y retrouvent qui excluent qu'une maxime ne donne aucune prise « analytique » au critère de Kant soit du côté des cas soit du côté des êtres. On admettra donc que pour une maxime donnée, on doit toujours pouvoir nier au moins un des deux quanteurs de la formule (13) ou une des deux propositions de la conjonction  $(\forall x) (Max) \wedge (\forall a) (Ma)$  ou bien affirmer les deux (quanteurs ou propositions) si l'on veut que ce critère fonctionne, i.e. qu'il ne laisse passer aucune maxime sans lui imprimer sa marque.

10. Par exemple, soit une maxime  $M^J$  telle qu'on ait :

$$(\exists a) (\forall x) \neg (M^J ax)$$

on fera passer, comme dans le cas de la maxime du menteur, la négation depuis  $[(\exists a) (\forall x) \neg (M^J ax)] \equiv \neg [(\forall a) (\forall x) (M^J ax)]$  jusqu'à ce qu'on ait en définitive :  $M^J$  ne fait pas la loi.

sadienne. Kant met la barre de l'Éthique plus haut que ne la met Lacan. On voit aussi pourquoi nous sommes passé rapidement sur la démonstration de Lacan (troisième temps de sa procédure). Toutes les prémisses de son argumentation n'étant pas recevables peu importe que celle-ci soit valide ou non, peu importe même en quoi elle consiste puisqu'elle n'est pas pertinente. Ce qui resterait à démontrer dans la perspective de Lacan c'est que la maxime sadienne satisfait le critère « fort » de Kant. Si c'était possible, elle serait bien alors un impératif du devoir ou une règle morale. Mais c'est impossible. *Jouir* ne se conjugue pas à l'impératif kantien. On peut éliminer la maxime sadienne avec le critère « fort » de Kant [prop. (12)] exactement de la même manière qu'on éliminait la maxime du menteur avec le critère « faible » de Lacan [prop. (10)]. Et il n'est même pas besoin pour cela de recourir à Dieu ou aux anges. Il suffit de s'appuyer sur ce que nous dit Sade dans *La Philosophie dans le Boudoir*, à savoir qu'il peut se trouver un cas où, du seul fait qu'un veuille jouir de son droit de jouir, un autre doit y renoncer « momentanément », comme dit Sade : le cas où le premier ferait valoir son droit de jouir au dépend du second<sup>11</sup>. Soit  $M^s$  la maxime sadienne, « momentanément » ou pas, peu importe en effet, en droit de logique, du seul fait qu'on puisse avoir, dans un cas donné pour un être raisonnable donné :

$$(14) (\exists a) (\exists x) \neg (M^s ax)$$

on ne peut avoir « toujours » (selon l'énoncé même de Kant) et « simultanément » (15)

$$(15) (\forall a) (\forall x) (M^s ax)$$

On peut même alors montrer que si le droit de jouir vaut dans tous les cas et s'il vaut pour au moins un (être) alors il ne peut valoir pour deux. Ou inversement, s'il vaut pour plus d'un, il ne peut valoir dans tous les cas. C'est d'ailleurs cette double relation d'incompatibilité qui fonde Lacan à faire de la maxime sadienne un énoncé paradigmatique de l'exclusion de toute réciprocité. Quoi qu'il en soit, on voit que le « momentanément » de Sade permet, comme le « dans certains cas » de Constant, de trancher sans équivoque, sur le plan logique requis par la loi kantienne, *contre* leurs maximes. On pourrait formaliser facilement, à partir des indications ci-dessus et des propositions (14) et (15) l'exclusion de la maxime sadienne. Mais cela n'est pas indispensable. Ce serait vouloir à tout prix enfoncer une porte sans attendre de savoir si elle ne serait pas, par hasard, ouverte. Ce qui compte ici, c'est que si les

11. Bien plus, dans le cas mentionné, cet *autre* perd non seulement le droit de jouir, mais tous ses droits ; il devient « momentanément » un esclave. Sade fait intervenir en effet, dans la foulée, un droit de *contrainte* à la jouissance. (Même référence que la note 4.)

analyses précédentes sont exactes, l'articulation logique de Kant et de Sade reste un problème et l'hypothèse de Lacan une conjecture<sup>12</sup>.

Faisons un pas de plus. Ne peut-on conclure *aussi* que cette conjecture n'est pas soutenable voire que ce problème n'existe pas? Certainement pas. Aussi étrange que cela puisse paraître, je voudrais montrer que Kant lui-même nous a laissé assez d'indications pour poser et résoudre *dans le sens de la conjecture de Lacan* le problème de son articulation avec Sade.

Quand on a sous les yeux les textes de la philosophie morale de Kant, ceux qu'on lit encore et ceux qu'on ne lit plus, on s'aperçoit que c'est seulement quelques années avant sa mort que Kant reconnaît, dans une note<sup>13</sup> de sa *Doctrine du Droit* de 1797, qu'« on ne peut omettre dans un système de morale l'idée de méchanceté toute formelle (bien qu'il ne s'agisse que de la simple idée du mal le plus extrême) ». Le contexte de cet étonnant rectificatif n'est pas indifférent. Si Kant est amené à revenir sur une idée volontairement omise<sup>14</sup> dans son système et en particulier dans la *Critique de la Raison Pratique* c'est qu'il réfléchit sur la révolution française et d'abord sur l'exécution « dans les formes » de Louis XVI. Cette exécution fascine Kant comme un acte d'une telle horreur qu'il se sent obligé d'en rendre compte et d'en dégager le sens, c'est-à-dire les présupposés à l'intérieur de son système. Il n'est donc pas excessif de dire, somme toute, qu'à travers l'exécution de Louis XVI (problème de droit mais aussi problème moral pour Kant, puisque selon lui le Juridique est une branche de l'Éthique) c'est comme si Kant avait lu Sade, comme s'il avait ouvert, on peut le rêver, *La Philosophie dans le Boudoir* publiée en 1796. La preuve, si j'ose dire, c'est que le texte

---

12. *Conjecture* est à prendre ici au sens où l'on parle par exemple de celle de Goldbach. Que tout nombre pair soit la somme de deux nombres premiers ou que ce soit la loi qui range Kant avec Sade, on peut n'en pas douter et cela n'est pas rien que de s'en être avisé. Mais cela reste à démontrer, d'un point de vue strictement mathématique dans le cas de la conjecture de Goldbach, et strictement logique dans celui de la conjecture de Lacan.

13. *Métaphysique des Mœurs*, 1<sup>re</sup> partie, trad. A. Philolenko, Vrin, p. 204.

14. On pourrait me rétorquer que dans *La Religion dans les Limites de la Simple Raison* Kant avait déjà introduit l'idée de « mal radical ». Mais si l'on y regarde de plus près, ce mal n'est pas si radical que ça. Le troisième degré du péché (puisque c'est de cela qu'il s'agit), Kant l'appelle bien « méchanceté », « perversité », mais il ne s'agit toujours que de faire passer d'autres mobiles avant la loi, c'est-à-dire de prendre son appui pratique sur autre chose qu'elle. Rien à voir donc avec la « méchanceté toute formelle » dont l'unique appui ou fondement est la loi elle-même. Kant n'en est pas encore arrivé, comme en 1797, à affirmer qu'on ne peut omettre l'idée du mal le plus extrême. Bien mieux, il affirme *expressément* le contraire. (Cf. *La Religion*, trad. Gibelin, Vrin, 1<sup>re</sup> partie, chap. II, p. 50 et chap. III, p. 56.)



qu'il publie un an après en porte la marque, ou en accuse le coup, comme on voudra. Kant se rend compte qu'il n'est pas (n'est plus) possible d'omettre dans un système de morale ce qu'on pourrait appeler *l'immoralité formelle ou sadienne*. Certes, Kant a tant disserté sur la moralité ou la bonté « toute formelle », la seule qui selon lui soit pure ou absolument morale, que l'on peut à bon droit se demander s'il est seulement possible d'introduire dans son système l'idée inverse. Quel sens, en effet, donner à ce qui serait en quelque sorte le revers de ce sur quoi il a mis l'accent pendant la moitié de son existence ? De la longue note de Kant il ressort qu'un être d'une méchanceté absolue, donc formelle pour Kant, appelons-le « Dolmancé » pour simplifier, ne se contenterait pas d'être *hors-la-loi*, c'est-à-dire de s'en écarter ou de s'en dispenser à l'occasion. Cela n'est, après tout, que la petite monnaie du mal. Dolmancé<sup>15</sup> irait jusqu'à prendre systématiquement une maxime, nous dit Kant, diamétralement opposée à la loi. Ou encore, ajoute-t-il, *il prendrait pour loi d'agir contrairement à la loi*. Il ne faut pas croire que Kant en vienne là de gaité de cœur. Mais il y est conduit par ce souci d'être conséquent qui est, selon lui, la première obligation du philosophe<sup>16</sup>. Ce qui implique non seulement de ne pas se contredire mais de pousser jusqu'aux dernières conséquences les principes qu'on s'est donné. Même si Kant s'arrête là, après s'être empressé d'ajouter : « Autant que nous puissions le croire, il est impossible à l'homme de commettre un crime d'une méchanceté toute formelle (un crime inutile<sup>17</sup>) », même s'il indique qu'on ne saurait « expliquer » comment un être libre et raisonnable peut être « formellement méchant », il reste que si l'idée du mal le plus extrême a un sens, si on ne peut « l'omettre », on est alors en droit de se demander, à la manière de Kant : à quelle condition Dolmancé est-il possible ? Quoique *conséquent* avec lui-

---

15. On n'a peut-être pas assez remarqué que Sade prend soin dans *La Philosophie dans le Boudoir* de signaler que Dolmancé s'y connaît en matière de loi. Il en fait même un juge.

16. On sait que ce souci, Sade le partage avec Kant. C'est d'ailleurs ce qui autorise et même exige qu'on traite de la morale sado-kantienne dans une perspective logique.

17. On saisira mieux les réticences de Kant si l'on songe que le crime comme acte gratuit ne signifie pas seulement « le renversement de l'ordre moral » — coextensif, comme l'expliquait Kant dans *La Religion*, à l'immoralité informelle ou à ce qu'il appelait alors le troisième degré du péché — mais son *annulation*. La gratuité de l'*acte immoral pur* fait en effet basculer *ipso facto* l'*acte moral pur* dans une gratuité tout aussi effarante et à laquelle aucun postulat de la raison pratique ne peut plus remédier. La moralité reste bien, tout juste comme l'immoralité, une « fin en soi » mais elle ne peut plus être autre chose et nommément cette porte entrouverte avec précaution par Kant sur la religion chrétienne.

même, Kant, on le voit, n'a pas été bien loin dans ce rectificatif de 1797. Mais c'était déjà aller trop loin, car la seule réponse que l'on puisse donner à cette question dans son système le remet radicalement en cause. On comprend que Kant s'arrête sur le seuil de cette question. Il est trop tard quand on va sur ses quatre-vingts ans pour faire machine arrière. Trop tard pour lui mais pas pour nous. D'autant plus que, répondre à cette question, c'est du même coup donner le point précis où s'articulent Kant et Sade par rapport à la loi.

Pour qu'une méchanceté formelle soit possible, il faut qu'elle puisse s'appuyer elle aussi, tout comme la bonté formelle de Kant, sur la loi. Sinon, on ne voit pas comment on pourrait prendre pour loi d'agir contrairement à la loi... Kant insiste souvent dans ses écrits sur le fait que la loi n'est pas seulement le critère de la moralité mais aussi le « mobile » ou le « fondement » de celle-ci<sup>18</sup>. Donc, *mutatis mutandis*, pour que Dolmancé soit possible, encore faut-il que la loi soit aussi non seulement (ce qui va de soi) le critère de l'immoralité mais son fondement. Avant de formaliser l'expression « avoir pour mobile » ou « prendre pour fondement » la loi, dans le système de Kant, notons tout de suite que si la loi est aussi bien le critère et le fondement de l'immoralité que de la moralité alors on ne voit plus du tout en quoi la loi dite morale par Kant est *morale*. On sait que celle-ci est pour Kant bien plus qu'un simple algorithme permettant d'attribuer une *valeur de moralité* à une maxime quelconque. Mais si elle n'est qu'un algorithme, fut-ce un peu plus complexe que celui que nous avons appelé le critère « fort » de Kant, cette loi morale est donc parfaitement amoral ou, ce qui revient au même, elle est *indifféremment* loi morale ou loi immorale. Car s'il y a quelque chose qui n'est ni morale ni immorale, c'est bien un algorithme. Or, introduire l'idée de méchanceté formelle ou rendre Dolmancé pensable dans le système de Kant c'est *d'abord* réduire « la loi fondamentale de la raison pure pratique » au statut d'algorithme. Essayons de le montrer. Qu'est-ce qui se passe si l'on suit docilement les indications de Kant, c'est-à-dire si l'on n'omet pas dans son système l'idée de méchanceté formelle ?

Disons d'abord en quoi la loi de la raison a une structure logique plus complexe que ne le laissaient entendre les analyses précédentes. Le critère que nous avons extrait en nous appuyant sur la « version logique » qu'en proposait Lacan est l'élément clé (mais ce n'est qu'un élément) du puzzle logique qu'est la loi kantienne. D'ailleurs réduire

---

18. Cf., entre autres, la très formelle argumentation de Kant entièrement fondée sur une série d'équations (même référence que note 14, p. 41).

celle-ci au critère que nous avons tenté de formaliser serait se mettre dans l'impossibilité de comprendre comment Kant peut miser tout sur la loi dans sa philosophie pratique. La loi opère, nous l'avons vu, une partition sur l'ensemble des maximes. Il y a l'ensemble des maximes qui satisfont au critère de Kant, et son complémentaire<sup>19</sup>, l'ensemble de toutes les maximes qui ne le satisfont pas. Mais si la loi est morale pour Kant c'est qu'elle prend parti, si l'on peut dire, entre ces deux ensembles. Il y a l'ensemble des maximes morales (qui satisfont le critère « fort » de Kant) et les autres qui forment l'ensemble des maximes immorales. La logique de la morale kantienne est une logique bivalente, aristotélicienne<sup>20</sup>. Etant donné une maxime  $M$  quelconque, sa valeur de moralité est fonction de la valeur de vérité de la proposition (13). Si cette proposition est vraie alors  $M$  est morale et si elle est fausse  $M$  est immorale. C'est le fondement de l'opposition kantienne, commandement *vs* interdiction du devoir, et par là même, en partie, la raison d'être de la loi morale dans le système de Kant. Cela dit, il y a loin chez Kant de la valeur de moralité d'une maxime à la moralité de celui qui l'énonce voire la met en acte. Si l'on prétend à la moralité « pure » selon la loi, certaines conditions doivent être remplies. C'est là qu'entre en jeu l'aspect le plus fondamental de la loi morale : son statut de mobile ou fondement de la moralité. Qu'est-ce qu'être moral pour Kant ?

Il nous faut revenir à la formule de la loi qui se trouve dans la *Critique de la Raison Pratique*. Elle commence par quelques petits mots dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils cachent bien leur jeu : tout le système kantien de la moralité porte sur eux : « Agis de telle sorte que... ». Prosopopée à part, si l'on développe toutes les implications de ce « de telle sorte que », il vient ceci : être bon formellement ou être moral c'est agir selon une maxime qui satisfait le critère kantien

- en *sachant* qu'elle y satisfait
- en sachant ce qu'on *fait*
- uniquement *parce* qu'elle y satisfait.

---

19. Dire que ces deux ensembles sont *complémentaires*, c'est affirmer qu'une maxime quelconque appartient au moins et au plus à l'un d'entre eux ou encore qu'il n'y a ni maxime amoral ni maxime à la fois morale et immorale pour Kant. On vérifie que cette propriété est une conséquence directe des contraintes sur les maximes que nous avons introduites plus haut (contraintes qui excluent le cas des maximes qui n'entrent pas dans l'algorithme lacano-kantien).

20. Du point de vue logique, on peut se demander ce que donnerait une morale trivalente voire à  $n$  valeurs de moralité. Que je sache ; aucune morale post-kantienne n'est véritablement sortie du système dualiste mis en place par Kant, sans revenir à des données pré-kantiennes.

Logiquement, on obtient donc la matrice suivante : soit  $b$  un être raisonnable donné et  $M$  une maxime quelconque de sa volonté, on dira que  $b$  est moral (agit moralement) si et seulement si les trois propositions A, B et C sont vraies.

A —  $(\forall a) (\forall x) (Max)$

B —  $b$  met en acte  $M$

C —  $b$  sait que  $(\forall a) (\forall x) (Max) \equiv b$  met en acte  $M$

Je ne reviens pas sur la proposition A (cf. prop. (13)). Il va de soi qu'elle est partie prenante dans les conditions kantienne de la moralité. En revanche, il me faut brièvement justifier les propositions B et C. Quel sens donner à la proposition B ? Pour agir moralement, ou être moral chez Kant, il n'est *pas* nécessaire de produire un acte, ce qui ne veut pas dire qu'avoir une bonne maxime (intention) suffise. Mettre en acte une maxime c'est faire tout pour la métamorphoser en acte. Si c'est impossible, on aura fait selon Kant tout et rien que son devoir en essayant (en ayant l'intention) de faire l'impossible. Si c'est possible, on aura fait tout et rien que son devoir si l'on a métamorphosé en acte la maxime morale qu'on s'est donnée.

Soit maintenant la proposition C, et plus particulièrement la proposition (16) sa sous-formule épistémique

(16)  $b$  sait que  $(\forall a) (\forall x) (Max)$

Un des éléments du système de Kant est qu'un être raisonnable sait toujours *par définition* la valeur de moralité de ses maximes. Ce n'est pas pour rien, en effet, si la loi est chez Kant un « *factum rationis* » ou si elle est donnée avec la raison et donc *ipso facto* à tout être raisonnable. C'est que, par là même, nul être raisonnable n'est sensé ignorer la loi puisque nul ne le peut. D'où la proposition (16). C'est en cela qu'une conscience morale « populaire » ou brute est possible. On voit que Kant prend toutes ses précautions car s'il fallait avoir lu la *Critique de la Raison Pratique* pour être moral ou s'en donner les moyens... C'est pourquoi Kant prend bien soit de rappeler qu'on ne l'a pas attendu pour savoir à quoi s'en tenir sur un acte ni juger ce qu'en vaut l'aune<sup>21</sup>.

21. D'où, dans la *Critique de la Raison Pratique* la réponse de Kant à un de ses censeurs qui lui faisait remarquer que, en définitive, sa morale ne proposait rien de neuf si ce n'est une nouvelle « formule » de la moralité ordinaire. Réponse où Kant signale qu'on ne pouvait mieux le flatter qu'en lui faisant cette critique pourvu qu'on lui accorde qu'il avait donné la formule (au sens des mathématiciens, ajoutait-il) de la moralité. Car pour ce qui est de la loi elle-même, fondement de la morale, Kant ne prétend pas l'avoir découverte, encore moins inventée, mais seulement symbolisée correctement. D'où aussi ce corollaire du système de Kant (qui sur ce point retrouve Rousseau) : la valeur de moralité d'une maxime est une évidence pour tout un chacun. Le passage plus ou moins laborieux par la recherche et la démonstration de la valeur de vérité de la proposition (13) ou A ne fait que fonder théoriquement cette évidence.

Venons-en pour finir à la forme logique de la proposition C. Pourquoi introduire une équivalence ? Affirmer C c'est soutenir simultanément deux conditionnelles. Prenons la première :

(17)  $b$  met en acte  $M \supset b$  sait que  $(\forall a) (\forall x) (Max)$

Cette proposition revient tout simplement à soutenir que dans le système de Kant il est requis qu'un être raisonnable sache non seulement la valeur de moralité de ses maximes mais aussi ce qu'il fait. Or ce ne serait pas le cas si l'antécédent de la proposition (17) pouvait être vrai et son conséquent faux. Quant à la conditionnelle :

(18)  $b$  sait que  $(\forall a) (\forall x) (Max) \supset b$  met en acte  $M$

C'est l'énoncé qui rend compte de la fonction de *fondement* de la loi morale dans la pure moralité. Pour un être moral, il suffit de savoir que la maxime de sa volonté satisfait au critère kantien pour la mettre en acte. Et si cela ne suffit pas pour  $b$  c'est qu'il n'est pas moral, pas tout à fait en tout cas, puisqu'il n'agit pas uniquement *parce que* (prop. (18)) la loi, en sélectionnant sa maxime, commande d'agir dans son sens. Ceci posé, on dira (dans le système kantien) qu'il faut et qu'il suffit pour un être moral que sa maxime satisfasse au critère « fort » de Kant pour qu'il la mette en acte. D'où le «  $\equiv$  » de la proposition C.

De même, si une immoralité formelle est possible c'est qu'il n'est pas exclu que, pour au moins un être raisonnable, il faille et il suffise que sa maxime *ne satisfasse pas au critère de Kant* pour qu'il la mette aussitôt en acte. *Mutatis mutandis*, on retrouve donc tous les réquisits kantien de la moralité mais affectés d'un signe négatif. Être mauvais formellement ou être libertin à la manière de Dolmancé c'est agir selon une maxime qui ne satisfait pas le critère kantien

- en sachant qu'elle n'y satisfait pas
- en sachant ce qu'on fait
- uniquement parce qu'elle n'y satisfait pas.

Via la matrice logique A, B et C il vient alors ceci : soit  $b$  un être raisonnable et  $M$  une maxime de sa volonté, on dira que  $b$  est formellement immoral si et seulement si les propositions A', B et C' sont vraies.

A' —  $[(\forall a) (\forall x) (Max)]$

B —  $b$  met en acte  $M$

C' —  $b$  sait que  $\neg [(\forall a) (\forall x) (Max)] \equiv b$  met en acte  $M$

Le système des propositions A, B et C montre la structure logique générale de la loi kantienne. En tant que fondement de la moralité elle se présente comme un algorithme productif : une matrice. A cet égard, la loi est bien, comme le voulait Kant, la pierre de touche de la moralité effective : elle indique les conditions nécessaires et suffisantes de sa production. Elle est bien aussi, comme le pointait Lacan, un algorithme.

Mais d'une part on ne peut réduire son fonctionnement à celui d'un critère : simple algorithme de sélection. Et d'autre part, la loi n'est pas seulement la matrice de la moralité, elle est aussi — ce que Kant avait laissé de côté jusqu'au rectificatif de 1797 — la matrice de la pure immoralité, puisqu'elle fournit du même coup les conditions nécessaires et suffisantes de sa production. Autrement dit, la loi permet de produire *indifféremment* la plus haute moralité, le bien « positif » dirait Kant, et la plus haute immoralité, le mal « positif ». D'ailleurs si la loi ne pouvait être, tout aussi bien, la clé de l'immoralité, écrire *La Philosophie dans le Boudoir* eût été un acte impossible et Sade ne nous aurait pas légué son nom en témoignage de l'existence et de la forme de cette clé.

Si l'on développe la structure matricielle de la loi, on peut alors tirer l'ultime conséquence de la prémisse nouvelle (l'idée de méchanceté formelle) introduite par Kant en 1797. Soit  $b$  un être raisonnable quelconque et  $M$  une quelconque de ses maximes et soit les trois propositions suivantes :

A —  $(\forall a) (\forall x) (Max)$

B —  $b$  met en acte  $M$

C'' —  $b$  sait que  $A \equiv B$

L'immoralité ou la moralité de  $b$  est fonction *uniquement* de la valeur de vérité de la proposition A. Les propositions B et C'' supposées vraies, il faut et il suffit que la proposition A soit vraie pour que  $b$  soit moralement irréprochable ou qu'elle soit fausse pour que  $b$  soit digne de figurer au panthéon sadien. Il faut donc admettre que la loi « morale » de Kant ne réussit pas à être autre chose qu'un pur algorithme à *double tranchant*. Si l'on introduit dans son système l'idée de méchanceté formelle l'on constate alors qu'entre bonté et méchanceté formelles, comme entre les deux seules valeurs de moralité possibles pour Kant, il n'y a que la différence qui sépare la fausseté de la vérité d'une proposition : la proposition A. La loi kantienne ne sort pas et ne peut sortir de la logique bivalente qui la soutend. Qu'il s'agisse de maxime ou d'acte, la loi n'instaure tout au plus qu'une différence de valeur logique entre le moral et l'immoral, et il n'y a aucun moyen de donner à cette différence une valeur morale dans le système de Kant. Nul ne s'étonnera plus ensuite de retrouver dans l'œuvre de Sade telle formule de libertin où s'exprime toute et rien que la morale kantienne mais *retournée* comme un doigt de gant. Je pense par exemple à des formules comme celle-ci : « je ne suis pas immoral par sentiment mais par système ». Ce système, on peut le faire tenir tout entier dans l'énoncé suivant, que l'on pourrait appeler *la loi immorale de Sade* et qui n'est que l'autre tranchant de la loi de Kant (sa négation) : « Agis de telle sorte que la

maxime de ta volonté ne puisse jamais valoir en même temps comme principe d'une législation universelle. »

Ainsi, ce qui était une objection dans la perspective choisie par Lacan, à savoir le fait que la maxime du jouir ne peut nullement être reçue comme règle morale au sens de Kant, s'éclaire de telle sorte que c'est là tout au contraire un argument en faveur de sa thèse. Car affirmer ou nier la loi, c'est toujours la respecter en tant qu'algorithme. Il importe seulement d'être systématique ce qui implique de tout mesurer à l'aune de la loi. On peut donc et on doit aller jusqu'à conjecturer que

— non seulement le principe du jouir mais tout ce qu'on peut isoler comme maxime libertine dans l'œuvre de Sade contrevient d'une manière ou d'une autre (il y en a trois possibles) à ce que j'ai appelé le critère « fort » de Kant,

— tous les personnages de Sade agissent soit de manière formellement immorale, les libertins : Dolmancé, Noirceuil, Juliette, etc., soit de manière formellement morale comme par exemple Justine,

— chaque œuvre de Sade obéit à une même logique dont l'axiome unique est la loi kantienne. On aurait là, en quelque sorte, la raison suffisante de l'écriture de Sade : sa source, ses procédés et ses tics, ses effets, etc...

Ces nouvelles conjectures sont réfutables sinon démontrables. Cependant, il serait étonnant qu'on les réfute si les œuvres de Sade et de Kant s'accordent et se complètent l'une l'autre et en particulier si, non seulement *La Philosophie dans le Boudoir* donne, comme le soutient Lacan, la vérité de la *Critique de la Raison Pratique* mais encore, à l'inverse, si cette dernière (rectifiée sur et selon les indications que Kant nous a laissées neuf ans après l'avoir écrite) donne la vérité de *La Philosophie dans le Boudoir*.

Après tout, la place de Sade n'est-elle pas marquée dans l'œuvre de Kant comme celle de Kant est marquée dans l'œuvre de Sade ? Pour s'en convaincre il n'est que de relire les textes de Kant dans le droit fil du rectificatif de 1797. Il n'est pas difficile alors de dire le nom, par exemple, de cet « ennemi invisible de la vertu » dont nous parle Kant et qui se cache, ajoute-t-il, « derrière la raison », ou encore de « cette conscience d'une tendance continue à transgresser la loi ». Et si le nom propre de cet ennemi ou de cette conscience n'est pas *Sade*, quel est-il ? On sait que tout ce qui relève disons du cœur, au sens pascalien du terme, Kant comme Sade n'en tient aucun compte. La moralité pour Kant, comme l'immoralité pour Sade, n'est pas une affaire de cœur, c'est une question de principe. L'ennuyeux, pour Kant en tout cas, car Sade en fait plutôt son miel, c'est que non seulement la raison ignore le

cœur, mais n'en a pas. De là suit que si l'ennemi de la loi est invisible et si ce n'est pas, comme le précise bien Kant, les « penchants naturels » c'est que cet ennemi n'est autre que la loi elle-même. Derrière la raison se cache... la raison ou, pour mieux dire, l'esprit de système. Faut-il alors, avec toute la tradition de ses exégètes, continuer à définir l'éthique kantienne comme un « *formalisme moral* » ? Oui, mais il faut s'entendre et faire ce que l'on ne fait jamais, c'est-à-dire prendre (Sade à l'appui) cette expression au pied de la lettre. La morale de Kant, tout comme la loi qui la fonde, n'a aucun sens ou plutôt, comme tout formalisme qui se respecte, elle n'a que le sens qu'on lui prête.





## Du discord paranoïaque \*

### LA COULEUR DU SIGNIFIANT

Pour autant que je le sache, il n'est aucune définition du nom propre qui ait pris appui de sa remarquable spécificité dans le déchiffrement. Ce n'est pas que cette spécificité ne soit explicitement repérée : répondant aux nombreux besoins d'une information aujourd'hui mondialisée, d'une information qui doit traverser la diversité des nations mais aussi des cultures et des écritures, certains linguistes s'emploient à mettre en place des conventions pour la translittération des noms propres ; de leur côté les services du chiffre savent que les noms propres, s'ils se chiffrent, ne se traduisent pas ; mais tel est l'effet obscurantiste de la division des champs du savoir qu'entre ces deux domaines et un abord logique s'ouvre la trappe où glisse comme étant sans importance le fait que le nom propre se translittère.

Le nom propre ne se translittère que parce qu'il relève de l'écrit. Le lecteur se reportera s'il le souhaite à la discussion du débat entre Russell et Gardiner où on voit Lacan, dans ce séminaire sur *l'identification*, frayer sa voie entre deux écueils offerts à ce que vienne s'y échouer la question du nom propre. Ses deux fois « non » (elles ne sont pas équivalentes) aboutissent à la thèse du caractère strictement *écrit* du nom propre. C'est en voulant préciser la portée de cet épinglage lacanien que m'est apparu, non pas simplement le manque d'une définition du nom propre comme chiffre, mais bien davantage encore : le défaut noté s'avérait le produit d'une exclusion précisément

---

\* Ce texte est la troisième partie, conclusive, d'une étude dont les deux premières parties ont été publiées dans les numéros 3/4 et 5 de *Littoral*.

localisable. Le nom propre pris comme chiffre était repérable comme cela même que son abord en logique se devait d'exclure pour se constituer.

Il n'est pas exclu que cette exclusion principielle ait été une des raisons qui ont conduit Lacan à en appeler à une autre logique, une logique du fantasme, une topo-logique (qui a d'abord pris la figure d'une logique qui s'écrirait avec les surfaces topologiques classiques, puis s'est focalisée comme logique non pas modale mais nodale, comme nodologie).

L'exclusion repérée se présentait donc comme un véritable carrefour. C'est dire qu'il s'agit d'abord de la faire valoir comme fait là où elle est opérante, chez les pères fondateurs de ce qu'on a nommé après-coup le logicisme.

Frege, dans son article « Sens et dénotation », écrit ceci : « ... par "signes" et "noms" j'entends toute manière de désigner qui joue le rôle d'un nom propre : ce dont la dénotation est un objet déterminé.. » ; et juste après, dans ce même paragraphe : « La désignation d'un objet singulier peut consister en plusieurs mots ou autres signes. A fin de brièveté on appellera nom propre toute désignation de ce type »<sup>1</sup>. Voici maintenant, de la plume de Russell : « Le nom lui-même n'est qu'un moyen d'indiquer la chose et il n'intervient pas dans ce que vous assertez de sorte que si une chose a deux noms vous faites exactement la même assertion quel que soit celui dont vous vous servez »<sup>2</sup>. Avec ces citations le lecteur peut immédiatement toucher du doigt le problème : il suffit d'imaginer Russel rencontrant Schreber et tentant de lui faire admettre que le nom n'intervient pas dans ce qui est asserté. L'assertitude du second objecte à l'assertion du premier.

Il est manifeste tout d'abord que *l'extension qui est donnée au nom propre* (Frege nomme « nom propre » aussi bien un mot, un signe, une combinaison de signes, une expression, une proposition affirmative — cette extension est l'envers de la « brièveté » dont il fait état) *est solidaire du geste qui fonde sa définition dans la référence*, dans la dénotation ou encore dans la *relation d'objet* au sens ou on dirait que le nom propre « relate » l'objet. La référence donne à cet abord du nom propre son fondement — ce qui se vérifie en ceci qu'elle est la base du principe de substitutivité. Tous les noms propres qui ont pour référence un même objet sont, par là, équivalents, et donc substituables les uns aux autres *salva veritate*.

1. G. Frege, *Ecrits logiques et philosophiques*, Le Seuil, Paris, 1971, p. 103 et 104.

2. B. Russell cité par F. Recanati in *La transparence et l'énonciation*, Le Seuil, Paris, 1979, p. 36.

Or, à prendre en compte le nom propre comme susceptible d'amorcer un déchiffrement, il apparaît que ceci ne peut advenir que dans un champ qui diffère, fondamentalement, de celui que règle ce principe de substitutivité. Du point de vue du chiffre il n'y a pas d'équivalence entre :

#### CLÉOPATRE ET

L'ÉGYPTIENNE AMOUREUSE DE CAIUS IULIUS CAESAR PUIS DE MARCUS ANTONIUS

A été décisive, pour le déchiffrement, cette suite « d'éléments de discrimination très voisins » qui compose le nom de « Cléopâtre », éléments qui se devaient de n'être pas quelconques puisque l'amorce du déchiffrement n'a été possible que parce que certains d'entre eux se sont trouvés *tels quels* et *à la bonne place* dans le nom de « Ptolémé » ; un autre nom pour « Cléopâtre » aurait très bien pu avoir le même référent mais ne comporter aucun des éléments du nom de « Ptolémé » ; cet autre nom n'aurait été, à Champollion, d'aucune utilité. A l'encontre de Russell, Champollion part du principe que le nom intervient dans ce qui est asserté.

L'opposition ici dégagée se laisse résumer en une formule : la logistique définit le nom propre comme une *transcription de l'objet* (la substitutivité est l'équivalence de deux ou plusieurs transcriptions quand la dénotation est la même), Champollion comme une *translittération obligée*. Schreber, aussi bien, fait réplique à « Chinesenthum » hors tout souci d'une référence commune.

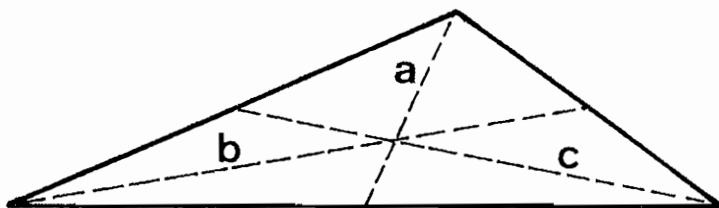
Mais si la distinction de la transcription et de la translittération permet de dire en quoi ces deux approches diffèrent, encore faut-il ajouter comment chacune se situe à l'endroit de la traduction. C'est le minimum exigé par la différenciation de ces trois opérations.

Hormis l'affaire de la traduction du déterminatif, c'est-à-dire, curieusement, de ce qui ne se traduit pas (je ne néglige pas ce point qui sera longuement traité dans la suite immédiate de la discussion présente), il est remarquable que Champollion ait pu construire son « alphabet » sans prendre appui sur la traduction. Si *kleo patra* peut se traduire par « célébrité de la descendance » ce n'est pas par ce biais que ce nom a joué un rôle dans le déchiffrement ; et lorsque celui-ci, davantage avancé, en est venu à passer par la traduction, ça a été pour mettre la main sur le signifiant équivalent dans la langue copte et par là rejoindre l'homophonie quand le nom propre n'était plus là qui, cet appui homophonique, l'assurait. Mais ceci correspond à un temps second du déchiffrement, à un temps qui n'est plus de frayage mais de confirmation.

Si on définit par contre le nom propre comme transcription on est contraint d'en appeler ipso facto à un sens. Ceci se lit parfaitement chez Frege ; il est d'autant plus décisif ici de le consulter qu'on le verra, dans cette discussion, mettre en place ce qu'il nomme trois « niveaux » qui sont exactement corrélatifs des trois opérations que sont la transcription la traduction et la translittération. *On trouve donc chez Frege une confirmation de la pertinence du fait de les considérer comme un triptyque.* On se propose donc d'établir comment la logistique et une lecture du déchiffrement prennent différemment leur prise sur ces trois niveaux ou opérations ; un tableau, en dépit d'une certaine lourdeur, sinon des simplifications auxquelles il procède, fera valoir ces différentes prises :

NIVEAUX	OPÉRATIONS	Chiffreage logique	Lecture du déchiffrement
Référence	Transcription	OUI	NON
Sens	Traduction	OUI	NON
Couleur	Translittération	NON	OUI

Pour expliciter l'articulation entre sens et dénotation Frege construit le schéma suivant :



Il nomme chacune des trois droites qui joignent chacun des sommets du triangle au milieu du côté opposé : a, b, c. On peut, dès lors, dénoter leur point d'intersection (il existe une démonstration mathématique de son unicité) de différentes façons, en disant par exemple : « intersection de a et de b » ou encore : « intersection de a et de c ». Ces expressions sont, pour Frege, des noms propres de l'objet. Elles dénotent bien le

même objet mais n'ont pas le même sens. En tant qu'elles dénotent le même objet leur valeur de vérité est identique et elles sont donc substituables les unes aux autres dans un calcul ; mais ce qui rend pensable un progrès de ce calcul est cette différence quant au sens qui, seule, est susceptible d'expliquer que la substitution ne se réduit pas à un simple marcher sur place.

Frege situe le sens ainsi défini comme ce que la traduction d'un énoncé est susceptible de véhiculer. Il est, dès lors, tout à fait remarquable que la définition de ce sens ainsi maintenu dans la traduction dégage, en creux, quelque chose qui est laissé en plan par la traduction mais à quoi Frege n'hésite pas à accorder le statut d'un « niveau ». Dans ce qui rassemble ce qui fait reste à la traduction il joint aux « représentations associées » (subjectives, singulières, intransmissibles sauf à poursuivre une « voie qui nous entrainerait trop loin »<sup>3</sup>) ce qu'il nomme la couleur et la lumière des mots, expression ou propositions. Le rejet de ce niveau est fondateur de l'idéographie frégéenne. Mais cette fondation, qui trouve sa légitimité à la fécondité de ses suites, devient le point de greffe d'une assertion elle véritablement abusive lorsque Frege énonce que de ces représentations associées « une comparaison rigoureuse n'est pas possible » ou encore que « cette couleur et cette lumière n'ont rien d'objectif ». Etant donné l'importance de cette discussion, je reproduis ici les deux paragraphes de « sens et dénotation » qui me paraissent les plus susceptibles de condenser en un minimum de place l'ensemble de ces données : distinction des niveaux, place de la traduction, geste d'exclusion avec ce supplément de l'affirmation du caractère non objectif de ce qui est rejeté :

« Sur ces remarques, on peut voir que les mots, expressions et propositions complètes, peuvent être comparés à trois niveaux. Ou bien ils diffèrent eu égard aux représentations associées, ou bien ils diffèrent eu égard au sens mais non à la dénotation, ou bien ils diffèrent aussi par la dénotation. Pour le premier niveau, on doit remarquer que le lien entre les représentations et les mots étant incertains, l'un notera une différence où un autre ne la verra pas. La différence entre une traduction et le texte original doit être limitée à ce premier degré. On pourra aussi tolérer les différences qui tiennent à la couleur et à la lumière que la poésie et l'éloquence s'efforcent de donner au sens. Cette couleur et cette lumière n'ont rien d'objectif, et chaque auditeur ou lecteur doit les recréer à l'invitation du poète ou de l'orateur. L'art serait impossible sans quelque affinité entre les représentations humaines, bien qu'il soit impossible de savoir dans quelle mesure exacte on répond aux intentions du poète.

---

3. Frege, *op. cit.*, p. 107.

Dans la suite il ne sera plus question des représentations ni des intuitions. Nous y avons fait allusion dans le seul but d'éviter que la représentation éveillée dans l'esprit de l'auditeur par un mot ne soit confondue avec son sens ou sa dénotation<sup>4</sup>.

Frege identifie donc ici le logique tel qu'il le définit au transmissible, à l'objectivable, à ce qui est susceptible d'être jugé en commun bref au rationnel, et rejette (non sans quelque hésitation il est vrai : dans la logique de ce rejet on ne comprend pas que puisse se transmettre une poésie ni s'apprécier un tableau) dans l'irrationnel, comme relevant de l'intuition, tout ce qui n'est pas strictement conforme à ce jeu du sens et de la dénotation qu'est l'idéographie. Ne manque même pas à ce rejet la crainte du retour inopiné de ce qu'il se fait un devoir de maintenir exclu : « Les logiciens se méfient de l'ambiguïté des expressions en tant qu'elle est source de fautes logiques. Il est, à mon sens, tout aussi opportun de se méfier des pseudo-noms propres qui sont dépourvus de dénotation<sup>5</sup>. »

Le champ ouvert par Freud se caractérise de ne pas se soumettre à l'alternative frégréenne; en effet *il s'agit du champ même des « représentations associées » mais auquel on a soustrait la supposition selon laquelle ce qui s'y jouerait serait hors rationalité*. En condensant ici ce que Frege juxtapose comme constituant ce niveau je nommerai *couleur signifiante* ces représentations associées pour indiquer que c'est bien par sa couleur que le signifiant représente le sujet pour un autre signifiant, que cette couleur est cela même qui se met un instant à briller quand, dans l'après-coup, il apparaît que l'opération signifiante est advenue hors codage et a donc impliqué un autre mode de la référence que la dénotation frégréenne. On sait que Lacan a pointé, dans l'objet *petit a*, la seule référence en cause dans le discours de l'analysant.

S'il y a donc bien ici un clivage, il ne saurait concerner en aucune façon la démarque de la rationalité et de son contraire mais, à l'intérieur du domaine du rationnel, différents paradigmes de la rationalité.

Dans un article à la fois récent et intéressant<sup>6</sup>, C. Ginzburg prend appui de l'apparemment mis au jour par Freud lui-même<sup>7</sup> entre la

4. Frege, *op. cit.*, p. 107.

5. Frege, *op. cit.*, p. 117.

6. C. Ginzburg, « Signes, traces, pistes », in *Le débat*, revue mensuelle, Gallimard, n° 6 nov. 1980.

7. « Je crois sa méthode (celle de Morelli) apparentée de très près à la technique médicale de la psychanalyse. Elle aussi a coutume de deviner par des traits dédaignés ou inobservés, par le rebut (« refuse ») de l'observation les choses secrètes ou cachées », S. Freud, *Essais de psychanalyse appliquée*, trad. M. Bonaparte, Gallimard, 1978, p. 24.

technique analytique et la méthode d'attribution des peintures qui se fonde sur certains traits (Zügen) habituellement mis au rebut (cette méthode fût inventée par le médecin et critique d'art Morelli) pour introduire ce qu'il désigne comme un « paradigme de l'indice ». Ce paradigme permettrait de regrouper en une même famille qui représenterait un certain mode de la rationalité Freud, Morelli mais aussi beaucoup d'autres parmi lesquels Arthur Conan Doyle n'est pas le moins connu. La lecture, pour eux, est inévitablement déchiffrement ; mais le déchiffrement consiste, là où la logique dominante fait rebut, à faire valoir une rationalité susceptible d'interroger, en un curieux retour des choses, la science elle-même. Le mathématicien J.B. Fourier (celui des séries) ne s'écriait-il pas, en apprenant la réussite de Champollion : « Mais c'est de la géométrie ! » ?

Ce qui a rendu possible un tel déchiffrement mais aussi la réplique schréberienne ou la lecture « c'est Loulou Lloyd », est précisément la couleur du signifiant ; mieux même : le signifiant comme couleur. C'est elle qui a fait dire à Lacan que l'analysant est poète, elle qui contraint le psychanalyste à s'interdire d'assimiler comme équivalents un « mal de crâne » et un « mal à la tête » puisque le premier peut s'avérer, par exemple, n'écrire rien d'autre que la difficulté où se trouve le sujet, *qui désigne lui-même ainsi son symptôme*, à persister à plus longtemps *crâner*. A l'aune du paradigme de l'indice, noter « céphalée » est déjà trop, déjà un glissement, déjà une grossièreté.

Ainsi seule la couleur signifiante apparaît-elle susceptible de faire valoir ce dont il s'agit quand il s'agit du nom propre comme tel. Le nom propre ne se définit ni par la dénotation ni par le sens. Cette dernière assertion reste vraie même lorsqu'on considère négativement, comme le fait Gardiner, ce rapport du nom propre au sens. Dire que le nom propre est une marque de l'objet qui se caractérise de ne pas s'inquiéter de son sens est encore le définir par rapport au sens.

Quand le nom propre est pris comme nom propre, il est ce dont il s'avèrent qu'on respecte la couleur. Mais ce respect n'est rien d'autre que le fait de prendre le signifiant comme objet, rien d'autre par conséquent que cette façon dont Lacan met au jour la constitution de l'écrit. Cette « effaçons » n'est donc pas spécifique au nom propre même si le nom propre l'exemplifie : au lieu du nom propre est incontournable ce lien de la structure du langage à l'écrit. Le caractère imprononçable du nom propre n'est pas, contrairement à ce que beaucoup imaginent, une exclusivité du dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Le nom propre jamais n'assonne mais se prête à la mise en jeu de l'homophonie (à la place de la référence, dans le défaut de la référence) à partir de quoi se lit sa couleur dans la translittération de sa structure littérale.



L'imprononçable du nom propre a de quoi choquer le sentiment de tout un chacun qui, quotidiennement, fait du nom propre un usage vocalisé. Pourtant un léger pas de côté suffit à rendre moins étonnant cet imprononçable : qu'on évoque la Morella de Pœ qui meurt d'être appelée par son nom, ou encore, plus proche peut-être, cette suite que M. Duras a su élever au rang d'un syntagme en lui donnant, toutes ses résonances : « son nom de ». Qui ne se résoudrait à admettre, pour peu qu'on se soit laissé atteindre par les textes de Duras, que si on dit « Son nom de Venise » il y a là quelque chose qui est plus près de la vérité du nom que s'il est dit « Anna Maria Guardi » ? Plus étranger mais tout aussi précis, ce récit de la théologie égyptienne qui voit le dieu Ré vieillissant se résoudre à demander son aide à Isis qui « était plus rusée que des millions d'hommes et que des millions de dieux et que des millions d'esprits » afin de retrouver la puissance de gouverner le monde ; Isis ne cesse alors de le harceler pour qu'il lui livre son vrai nom, celui sur lequel son pouvoir était fondé car elle n'envisage rien de moins, ce pouvoir, que de se l'approprier. Voici la fin de ce texte :

Alors Isis dit à Ré : « Dis-moi ton nom père divin, car celui sur le nom duquel on prononce une conjuration demeure en vie ! » — « Je suis celui qui fit ciel et terre, noua les montagnes et créa ce qui est dessus. Je suis celui qui fit l'eau... qui fit le taureau pour la vache... Je suis celui qui fit le ciel et les mystères des deux horizons, j'y ai placé les âmes des dieux. Je suis celui qui ouvre les yeux — ainsi se produit la lumière, celui qui ferme les yeux - ainsi se produit l'obscurité ; sur l'ordre de qui le flot du nil se répand, dont le nom (cependant) n'est pas connu des dieux. Je suis celui qui fit les heures — ainsi naquirent les jours. Je suis celui qui ouvrit les fêtes de l'année, qui créa le fleuve. Je suis celui qui créa le feu vivant... Je suis KHEPRE au matin, RE à son midi, ATOUM le soir ». Le venin ne fût pas chassé... Le grand dieu n'était pas guéri. Alors Isis dit à Ré : « Ton nom n'est pas parmi ceux que tu m'as dit ! Dis-le moi et alors le venin sortira — celui dont le nom est prononcé, celui-là vit ! ». Mais le venin brûlait fort. Il était plus violent que la flamme et le feu<sup>8</sup>.

Imprononçable, intranscriptible mais aussi non traduisible *comme tel*, le nom propre avec la translittération étale sa littéralité. La translittération du nom propre prend la phonie *au mot*, à quelque chose qui ne tient sa consistance que de l'écrit. Ce « faux nid » (B. Lapointe) nomme le champ du langage en tant qu'il ne livre sa structure que par l'écrit, seul susceptible de mettre au jour l'écrit latent dont il est constitué.

8. Cf. Erman et Ranke, *La civilisation égyptienne*, Payot, Paris, 1976, p. 340.

Il y a divers modes d'abord de ce champ et donc différentes définitions de la lettre mais pas sans rapport, chacune, loin s'en faut, avec les diverses façons dont on situe l'homophonie. Ce sera une confirmation des analyses qui précèdent que de voir le discours logistique présenter comme sa bête noire l'homophonie pour asseoir une définition markovienne de la lettre (la lettre comme identique à elle-même car prise « seulement comme un tout »<sup>9</sup>), définition fort différente de celle impliquée par le travail d'un Champollion (la lettre comme « trans », comme lettre de lettre, comme « structure essentiellement localisée » d'un signifiant non identique à soi). Russell exclut cela même sur quoi Champollion a pris appui. L'argumentation de cette exclusion passe par la mise en présence des deux énoncés suivants :

(1) Socrate est immortel (Un souci de vérité me contraint à légèrement modifier le prédicat de la célèbre assertion).

(2) Socrate a sept lettres.

En (2) il n'est pas possible de remplacer comme en (1) le nom de Socrate par l'expression codésignative « Le maître de Platon », ou encore, pour reprendre ici le « celui-qui » qui, dans la lutte contre Isis et Ré ne cessait pas de ne pas nommer Ré : « Celui qui, philosophe, a dit de sa femme qu'elle était l'épreuve de sa patience ». Selon Russell l'embrouille tient au fait qu'en (2) le mot « Socrate » n'est pas le nom de l'objet qu'il dénote en (1) mais plutôt le nom de son nom. Il n'y a certes aucune raison de s'interdire de prendre un nom propre comme un quelconque objet qui serait dénoté par un énoncé. Tel est le cas en (2) : « Socrate a sept lettres » veut dire que le nom de l'objet pris lui-même comme objet a sept lettres et non pas l'objet dénoté en (1). Aussi y-a-t-il pour Russell exactement autant de différence entre le nom de Socrate et le nom de ce nom qu'entre le nom de Socrate et celui d'Aristote. Ou plus exactement, si on ne se contente pas d'un énoncé de principe, il faut dire qu'il y *aurait* autant de différence dans l'un et l'autre cas si ne venait suggérer le contraire quoi donc ? Eh bien justement l'homophonie. C'est elle qui introduit l'équivoque, qui fait imaginer qu'il s'agit du même nom propre dans (1) et (2). Il va donc falloir annuler, réduire à zéro la suggestion de l'homophonie en distinguant dans l'écriture ces deux noms propres, en n'omettant pas d'écrire qu'ils ne dénotent pas le même objet. Pour ce faire Russell après Frege use des guillemets. « On s'étonnera — écrit Frege, peut-être de l'emploi fréquent des guillemets.

9. A. Markov, « Le concept d'algorithme », in *Ornicar*?, n° 16, pp. 32 à 36.

*Ils servent à distinguer le cas où je parle du signe lui-même de celui où je parle de sa dénotation*<sup>10</sup>. »

#### LA FORCLUSION LOCALISÉE

Dans l'écriture logique les guillemets sont une marque *déterminative* ; elle indique que le signe lui-même vaut comme objet dénoté. Il s'agit bien d'un déterminatif qui, comme dans l'écriture chinoise ou hiéroglyphique, a en charge la levée d'une équivoque signifiante.

On se souvient que l'intervention du déterminatif a ici permis de distinguer interprétation et intuition délirante ; dans celle-ci le déterminatif venait désigner une simultanéité signifiante comme signifiante alors que pour celle-là l'homophonie se marque elle-même comme chiffre. Il est donc manifeste maintenant que *les guillemets de l'écriture logicienne sont identiques aux déterminatifs de l'intuition délirante*. Comme eux ils désignent une simultanéité comme signifiante qui dans un cas (intuition délirante) est donnée comme à prendre en compte et dans l'autre (écriture logique) comme à exclure. Ainsi l'opération fréguenne de mise en place des guillemets est identifiable à celle ici présentifiée avec le « hum hum » (dont le lecteur me pardonnera maintenant de l'avoir contraint à si longtemps s'y arrêter).

De plus, quand on regarde de près le déchiffrement de Champollion on se trouve devant *cette même mise en jeu d'une simultanéité signifiante et d'un déterminatif* : le cartouche a permis d'identifier les noms propres comme noms propres, de les localiser, et ceux-ci comme écrits ont fourni l'appui homophonique qui allait produire la translittération des caractères hiéroglyphiques en caractères grecs.

Mieux qu'un long développement un tableau sera susceptible de manifester comment se dégage, de la convergence des précédentes discussions, une opération à double détente, *comment chacune des opérations analysées met à sa façon en jeu une équivoque signifiante avec la question de sa levée*.

10. Cité par C. Imbert, « *Ecrits logiques et philosophiques* », int. op. cit., p. 19.

TABLEAU 1 — Le discord paranoïaque

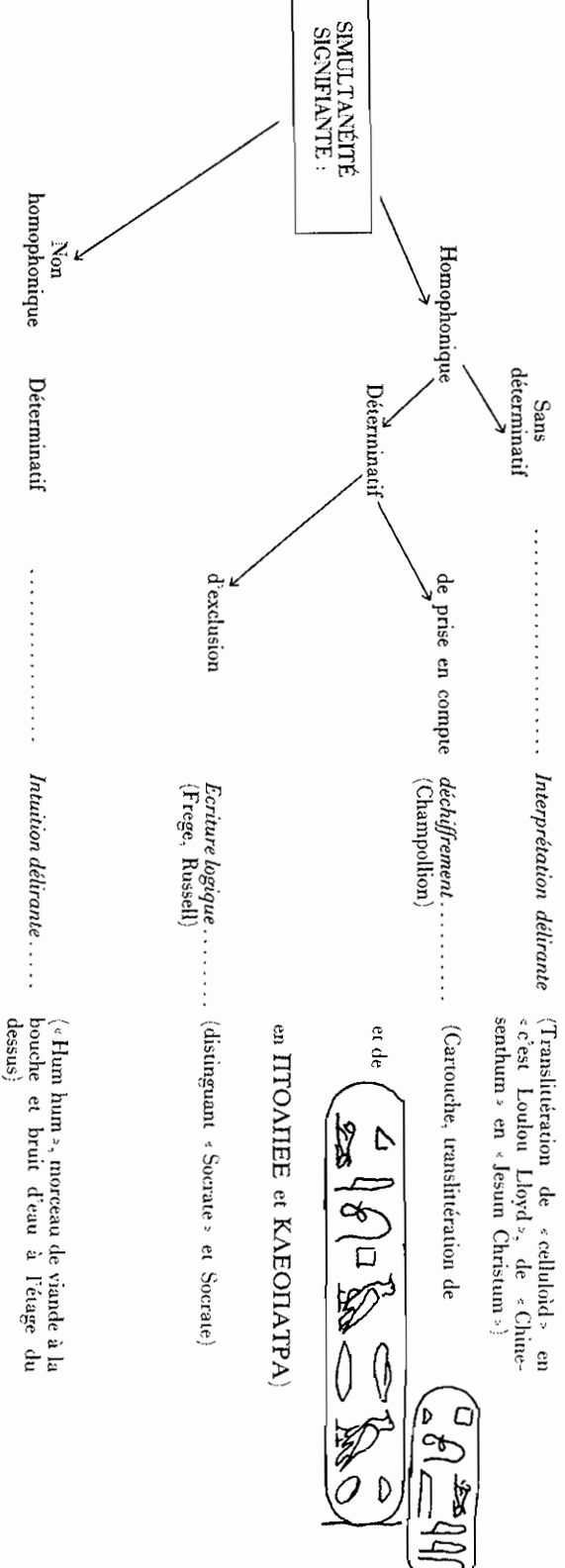


TABLEAU 2 — Le discord paranoïaque

	Déterminatif	Fonction de l'homophonie	Dénotation	Opération	Signifiant
INTERPRETATION DELIRANTE	L'homophonie elle-même	Appui	Objet métonymique	Translittération (évitement de la persécution)	Tenant lieu de nom propre
INTUITION	Oui (hum hum)	La simultanéité y supplée	Objet métonymique	Son défaut fait persécutée la béance de la signification	Presque nom propre (hors sens)
LOGISTIQUE	Oui (guillemets)	Exclue	Déirante (objet « réel »)	Translittération (forclusion du sujet)	Littéralisé comme nom propre
DECHIFFREMENT	Oui (cartouche)	Appui	Objet métonymique	Translittération (fading du sujet)	Littéralisé comme nom propre

Ce jeu couplé d'un déterminatif et d'une simultanécité signifiante va se révéler susceptible d'éclairer l'opération de la forclusion. On notera tout d'abord que deux raisons viennent à l'appui de cette conjecture. En épingleant le caractère « champollionien » de la lecture freudienne de Schreber, Lacan suggère que ce qui « remet debout » le texte de Schreber n'est pas sans rapport avec l'opération de la forclusion dont ce texte témoigne puisqu'il en constitue le dépôt. La deuxième raison n'est certes pas moins importante : ayant déjà noté que le signifiant dans la psychose pullule comme *tenant lieu de nom propre*, on peut concevoir l'existence d'un lien entre ce pullulement et cette opération locale de la forclusion qui porte, précisément, sur un nom. A vrai dire il est exclu qu'on rende compte de quoi que ce soit de ce « champ paranoïaque des psychoses » lorsqu'on admet que la forclusion du Nom-du-Père en constitue l'opération décisive, sans établir comment, de cette forclusion, advient ce pullulement.

Ce n'est pas un quelconque signifiant que Lacan pointe comme forclos dans la psychose, c'est le signifiant dit du « Nom-du-Père ». En tant que non-quelconque, ce signifiant est nécessairement localisé. Cette localisation sera mieux soulignée en prenant le problème a contrario.

On peut s'imaginer — on ne s'en prive d'ailleurs pas — que le langage est loin de donner toutes satisfactions quant aux questions qui peuvent se présenter. Si par exemple je me trouve, petite fille, en un temps où j'ai à symboliser mon sexe, je vais buter sur le fait que le langage ne me donne aucun équivalent de ce signifiant sur lequel le garçon peut se fonder pour symboliser le sien. J'aurais alors affaire non pas simplement à une absence dans l'imaginaire mais à un trou dans le symbolique qui est la raison de ce que Freud découvre comme dissymétrie incontournable entre l'Œdipe masculin et féminin. Or l'expérience atteste qu'un tel trou dans le symbolique ne produit pas nécessairement une psychose. Si de la même façon mais pas pour les mêmes raisons (pour donner ici un autre repérage) quelqu'un se met en tête de poser au signifiant la question de son existence singulière, quelque chose qui se formulerait comme un « Pourquoi suis-je ici ? » ou encore « Pourquoi vais-je disparaître ? », ce quelqu'un rencontrera lui aussi un trou puisque le signifiant ne peut, en quoi que ce soit qu'un sujet l'interroge, ne lui répondre qu'à le considérer comme déjà mort, c'est-à-dire à l'immortaliser<sup>11</sup>.

Le signifiant du Nom-du-Père présente donc ceci de spécifique qu'à ne pas être pris dans une première symbolisation, qu'à faire trou dans le

11. Lacan, *Les psychoses*, séminaire du 21 mars 1956.

symbolique, il s'en suit, pour le Sujet, cette « cascade des remaniements du signifiant »<sup>12</sup> où se réalise une transformation radicale du rapport du Sujet au langage dont l'aboutissement a été ici interprété comme un pullulement d'équivalents de noms propres.

Ainsi le signifiant du Nom-du-Père se présente-t-il comme particularisé. Mais la métaphore de la cascade implique en outre sa localisation ; selon le Robert le terme de « cascade » désigne aussi bien une chute d'eau qu'une succession de chutes d'eau ; mais, si la succession suppose un décrochage premier, le singulier appelle également l'interrogation de ce point de rupture à partir duquel le cours des choses cesse d'être ce qu'il était.

Au sens de la lettre comme « structure essentiellement localisée du signifiant », le signifiant du Nom-du-Père est donc, du fait de sa localisation, un signifiant comme tel écrit. Aussi est-on fondé à faire valoir la pertinence de la métaphore de la cascade par contraste avec cette autre métaphore qui, chez Lacan, aborde, au plus près qu'il se peut pour une métaphore, le lien du langage à l'écrit : la rivière est toujours là, active en son cours, mais au lieu de la chute brutale et incontrôlée, c'est le délicat effleurement qu'entretient avec elle la roue du moulin à eau. Voici ce texte extrait du séminaire du 24 janvier 1962 :

« Le rapport de la lettre au langage n'est pas quelque chose qui soit à considérer dans une ligne évolutive. On ne part pas d'une origine épaisse, sensible, pour dégager de là une forme abstraite. Il n'y a rien qui ressemble à quoi que ce soit qui puisse être conçu comme parallèle au processus dit du concept, même seulement de la généralisation. On a une suite d'alternances où le signifiant revient battre l'eau, si je puis dire, du flux, par les battoirs de son moulin, sa roue remontant à chaque fois quelque chose qui ruisselle, pour de nouveau retomber, s'enrichir, se compliquer, sans que nous puissions jamais à aucun moment saisir ce qui domine du départ concret ou de l'équivoque. »

De ce jeu du départ concret et de l'équivoque (qui, concrète, ne l'est d'ailleurs pas moins) Lacan, juste avant le texte cité, a produit deux exemples. En voici une présentation.

Le départ concret est le signe : la trace de pas de Vendredi ou bien encore le caractère chinois *Ké*, 可, mais pris d'entrée comme transcrivant, schématiquement, le rapport heurté de la colonne d'air contre la langue et le palais dans l'occlusive gutturale, pris donc comme

12. Lacan, *Écrits*, *op. cit.*, p. 577.

tout aussi figuratif que le tracé de l’empreinte du pas. Dans la terminologie ici proposée, ceci correspond à l’opération de la transcription.

Deuxième temps de ce jeu : l’*effacement* de la trace du pas réalisé par ce qui est nommé « vocalisation » ou encore « phonétisation », mais qui serait plus exactement identifié comme une *homophonie potentielle* (puisque explicitement le texte fait référence à l’écriture phonétique). Ce temps est celui où la trace de pas est lue « pas » et ainsi effacée en tant que pictogramme du pas, qu’empreinte d’une marche. Le pictogramme *Ké* subit un pareil effacement mais qui ne peut être reconstruit qu’à partir du troisième temps.

Ce comptage 1 — 3 — 2 est d’ailleurs également vrai dans le cas du « pas ». Le troisième temps est celui du trait qui vient entourer la trace effacée, qui entérine ainsi définitivement cet effacement en prenant cette trace effacée comme écrivant cet homophone du « pas » premier qu’est, dans la langue française, le « pas » de la négation. C’est donc dans l’après-coup de ce troisième temps que l’effacement constitutif du second peut être identifié comme une homophonie. On a déjà ici noté comme translittération cette opération du rébus à transfert où la trace du « pas » en vient à écrire un « pas » de négation/effacement de la trace. De même pour le caractère *Ké* conviendra-t-il d’étudier ce jeu du départ concret (dans le signe) et de l’équivoque (homophonique) depuis le troisième temps.

En ce troisième temps le signe 大 *dà*, qu’on traduit « grand » est venu, comme est venu le cerne autour de la trace de pas effacée, s’ajouter à *Ké* pour donner : 奇 . Toutefois l’ensemble ainsi forgé

n’écrit nullement « grand pouvoir » comme on s’y attend parfois quand on suppose qu’en dehors de l’écriture dite « phonétique » c’est la sémantique qui préside aux destinées de l’écrit. Cet ensemble écrit le mot « impair » au sens de « faute », « gaffe ». Le lien entre d’une part 可 et 大 , et d’autre part 奇 n’est pas réglé sur le sens. De quoi

est-il donc fait ? Lacan remarque ici que ce dernier caractère composé se prononce *yī* ; cet *yī* est ainsi écrit par ce caractère composé en prenant appui sur le fait qu’il a été à une certaine époque de la langue dont témoigne le *Yi-King*, proche phonétiquement du *Ké*. Il y a donc, ici également, un temps deux qui est d’effacement homophonique.

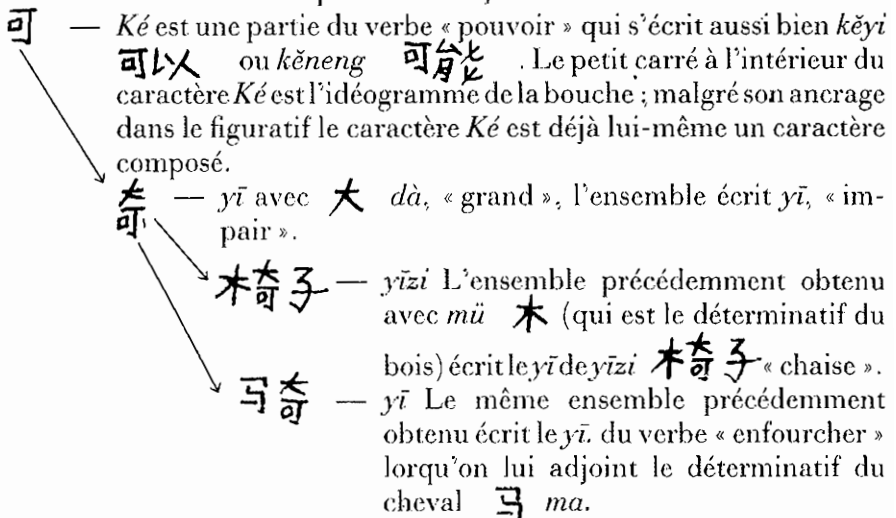
Mais l’intérêt de se référer à la langue et à l’écriture chinoise tient à ce qu’elle vient étayer la métaphore de la roue du moulin car on peut y désigner des empilements de rébus à transfert comme celui qui vient d’être détaillé. Le signifiant non seulement vient mais « revient battre



l'eau du flux par les battoirs de son moulin », et de cette répétition l'écriture chinoise, plus que toute autre, est susceptible de rendre compte puisque c'est de cela même qu'elle prend corps.

Le point d'équivoque est, cette fois suivante, le *yī*. Lacan note qu'à y ajouter ceci 木 *mu*, qui est le déterminatif de tout ce qui est du bois, on écrit le mot « chaise » qui est un homophone de « impair ». Ce déterminatif vient donc à la même place adjacente et avec la même fonction déterminative qui a été celle du 大 tout d'abord. Bien sûr ce comptage est artificiel, on est, de fait, toujours déjà dans cet empilement de même que « ça continue comme cela, cela n'a pas de raison de s'arrêter ». Et Lacan de suivre cette suite (prélevée parmi de nombreuses autres suites possibles) : « Si vous mettez ici, à la place du signe de l'arbre 木 le signe du cheval 马 *ma*, cela veut dire s'installer à califourchon » et donc lève d'une autre façon l'équivoque homophonique. Bref la métaphore du moulin est celle d'un empilement de rébus à transfert.

Voici donc une figuration de ce jeu de la roue et du flux de la rivière où je situe la suite des rébus à transfert en utilisant, comme cela a été fait précédemment, la translittération pinyin pour noter, le plus précisément qu'il se peut aujourd'hui, ce dont il s'agit. Qu'il faille ainsi en passer par cette translittération démontre qu'il s'agit bien d'une translittération dans chaque mise en jeu du rébus à transfert.



« Il ne saurait — énonce Lacan dans ce même texte — y avoir d'articulation du signifiant sans ces trois temps. » Les trois temps mentionnés sont constituants du rébus à transfert.

Dès lors l'identification de cette opération comme translittération montre qu'il n'y a pas de différence essentielle entre ceci qui est

*constitutif de l'écriture, et l'interprétation délirante telle qu'elle a été ici explicitée.* Moulin ou cascade dépendent l'un et l'autre de la même loi qui ordonne la chute de l'eau. Ou encore, pour reprendre ici la réponse que fit Lacan à la stupide interrogation d'une sommité de l'École : oui, le signifiant dans la psychose représente, comme ailleurs, le Sujet pour un autre signifiant.

Le rapport du sujet au signifiant dans la psychose est indiqué avec l'équivoque du terme de cascade ; « cascadeur » a d'abord nommé celui qui commet un écart de conduite, qui a une conduite désordonnée avant de désigner quelqu'un qui, dans la conduite, montre une exceptionnelle maîtrise, et, de la même façon, ce rapport du sujet au signifiant, dans la psychose, s'il apparaît bien comme un écart, est un écart qui loin d'incarner un autre mode, loin de différer substantiellement de ce vis-à-vis de quoi il se démarque, au contraire exemplifie, épure, caricature le rapport du sujet au signifiant. Qu'on choisisse comme Lacan, tardivement, l'a fait, de parler ici de « congélation » (Séminaire du 8.4.1975) importe surtout parce que ce terme en appelle à la persistance de ce qui ne subit d'avatar qu'*intensionnel*.

En outre la cascade comme série de rebondissements implique un écart premier. La forclusion du Nom-du-Père est cet écart, localisé par sa valeur d'amorce des remaniements ultérieurs. On filera plus loin encore cette métaphore en interrogeant : en quoi consiste l'accident du terrain ?

On répondra en commençant par remarquer *le caractère composé du signifiant du Nom-du-Père*. Il comporte en effet deux parties que les analyses qui ont précédé nous poussent à bien distinguer : l'une a le statut d'un déterminatif, l'autre aurait la valeur du nom d'une fonction (ce que Lacan désignait comme la « fonction paternelle ») si le déterminatif ne venait précisément élever ce nom d'une fonction à la dignité d'un nom propre. Le signifiant du Nom-du-Père ne tient sa spécificité que de cette composition et *sa forclusion opère une dissociation de ces deux composants*. La forclusion du Nom-du-Père est cette dissociation.

Ainsi est-il possible de rendre compte du fait que dans la psychose le signifiant se présente comme tenant lieu de nom propre. Tout se passe en effet comme si *le déterminatif du signifiant du Nom-du-Père libéré, détaché, disjoint et ainsi dispensé de devoir marquer le signifiant de la fonction paternelle* (on emploie ici « marquer » au sens du jeu de foot-ball où, lorsqu'un joueur en marque un autre, il le suit dans tous ses déplacements), *ne pouvait que reporter cette marque chaque fois qu'au lieu de l'Autre le signifiant se présente comme tel, c'est-à-dire avec son effet persécutif*. Telle serait la tentative, chez le psychotique,

d'une suppléance du capitonnage minimum du signifiant au signifié quand fait défaut pour ce capitonnage, le signifiant du Nom-du-Père.

Au lieu du Nom-du-Père la dissociation du déterminatif de ce nom et de ce qu'il détermine est le discord paranoïaque même. De là prend corps un mode d'asserter qui entreprend d'assurer la solidité de ce qui s'énonce dans la littéralité signifiante c'est-à-dire là seulement où ça serait possible... si ça l'était... quand se trouve forclos le signifiant du Nom-du-Père.

Le caractère bifide de ce signifiant est lisible dans le texte lacanien ; il y est écrit, en effet, avec deux majuscules, la première sur le nom de « Nom », puis un tiret, puis « du » et, après un autre tiret, une nouvelle majuscule qui porte sur le nom de « Père ». La première majuscule situerait le Nom-du-Père comme un nom propre conformément aux conventions orthographiques du français d'aujourd'hui ; la seconde, par contre, n'est en rien justifiée par ces conventions sauf comme un trait d'éminence attribuée à ce dont il s'agit. Cette dernière interprétation est confirmée par la lecture de Schreber par Lacan qui désigne dans le nom *de* Père le signifiant forclos. Mais cette éminence de la fonction paternelle est, dans le signifiant du Nom-du-Père, reprise comme nom propre : les deux tirets, lus de droite à gauche, accrochent la majesté du Père à celle du Nom.

Ainsi ce signifiant du Nom-du-Père condense-t-il, dans sa composition les deux valeurs que supporte, en français, le verbe « nommer ». « Nommer » est aussi bien « nommer à un poste » que « donner un nom », aussi bien « nommer à » que « dénommer »<sup>13</sup>. Et on ne peut ici manquer de noter que la procédure dite de la passe en mettant en jeu une nomination, en donnant à cette équivoque du « nommer » le statut d'un dire, en en faisant quelque chose d'effectif, ne pouvait pas ne pas atteindre le signifiant du Nom-du-Père qui, cette équivoque, à proprement parler, l'est.

Contrairement à ce qui s'est imaginé, l'horizon d'une nomination possible a été l'obstacle infranchissable à ce que l'ensemble de la question à quoi la passe donnait corps vire à l'hystérie.

## DE LA NOMINATION

Le rapport entre « nomination » et Nom-du-Père n'est pas analogique. Non seulement la bifidité du Nom-du-Père prend en compte

13. Cf. J. Allouch, « La passe ratée du vice-consul », in *Lettres de l'École*, Bulletin intérieur de l'École Freudienne de Paris, mars 1978. Ce texte est partiellement repris in *Omnicar* 2, 12/13.

l'équivoque impliquée dans toute nomination mais un peu plus tard chez Lacan, avec la ré-élaboration de la question de la psychose dans le chiffrage d'une topologie nodale, on a affaire à l'identification du Nom-du-Père et de la nomination. Le Nom-du-Père est le père du Nom<sup>14</sup>. De là, dans le séminaire intitulé R.S.I., le 15 avril 1975 : « La nomination est la seule chose dont nous soyons sûrs que ça fasse trou. »

Est-ce à dire que le nom ne suffirait pas, de lui-même, à faire trou ?

Je n'aborderai pas ici l'étude du chiffrage topologique de cette question. Les choses sont, dans les derniers séminaires, dispersées, voire éclatées ce qui contraint le lecteur à véritablement construire la thèse de Lacan ; plus que jamais celle-ci n'est pas accessible à l'immédiateté. Or personne, au jour d'aujourd'hui, n'a produit cette construction et ces derniers séminaires restent ainsi en souffrance.

Pourtant les choses ont été ici même reprises de suffisamment loin en arrière pour être en mesure de cadrer l'enjeu de cette suite. La question n'est rien moins que celle de savoir si, du signifiant du Nom-du-Père, il est possible de se passer<sup>15</sup>.

Parce qu'il a identifié l'inconscient freudien comme troisième personne, comme un « il » qui serait la figure non pas délirante mais délirée où se focaliserait autant que faire se peut la tentative d'une domestication de la persécution signifiante<sup>16</sup>, Lacan a produit cette formidable conjecture d'un inconscient non freudien, d'un inconscient lacanien<sup>17</sup> où *la persécution s'avèrerait supportée sans le portemanteau d'une figure du persécuteur*. En ce point ce qui aurait pu être

14. J. Lacan, R.S.I., séminaire inédit du 11.3.1975 : « ...je réduis le Nom-du-Père à sa fonction radicale qui est de donner un nom... ». Ce séminaire étudie ce qui serait l'identification du Nom-du-Père et du nœud borroméen en supposant détachées les trois consistances et en posant le Nom-du-Père comme quatrième corde venant nouer borroméennement les trois autres. Cette quatrième corde est le chiffrage lacanien du père chez Freud. Dès lors l'identification sus-dite dépend du problème topologique de la réduction de ce nœud à quatre en un nœud à trois ronds de ficelle.

15. Cf. J. Lacan, Le synthome, séminaire inédit du 13 avril 1976 : « Que ce petit trou a lui tout seul (il s'agit du « vrai trou » cerné par un nœud borroméen à trois comme inscrivant l'énoncé qu'il n'y a pas d'Autre de l'Autre) puisse fournir une aide, c'est justement en cela que l'hypothèse de l'inconscient a son support. L'hypothèse de l'inconscient, Freud le souligne, est quelque chose qui ne peut tenir qu'à supposer le Nom-du-Père. Supposer le Nom-du-Père, certes, c'est Dieu. C'est en cela que la psychanalyse, de réussir, prouve que le Nom-du-Père on peut aussi bien s'en passer. On peut aussi bien s'en passer à condition de s'en servir ».

16. J. Lacan, *L'insu que sait de l'une bévue s'aile à mourre*, le 15.2.1977 : « Il ou elle, c'est la troisième personne, c'est l'Autre tel que je le définis, c'est l'inconscient ».

17. J. Lacan conférence inédite du 26 février 1977 à Bruxelles.

une clinique de la passe aurait pu renouveler celle, analytique, de la psychose, celle où la psychose ne laisse pas la doctrine analytique inchangée. Ce point est en effet celui dit de la « destitution subjective » c'est-à-dire de quelque chose qui ne saurait être situable que *par-delà la dépersonnalisation*.

Il y aurait un progrès à se passer de l'hypothèse freudienne, une façon de la simplifier. Mais si la dissolution de l'E.F.P. fait partie, comme on peut en convenir, de l'enseignement de Lacan, n'indique-t-elle pas, *a minima*, combien fût prématurée cette conjecture ? Lacan le 11 février 1975 : « *Notre Imaginaire, notre Symbolique et notre Réel sont peut-être pour chacun de nous encore dans un état de suffisante dissociation pour que seul le Nom-du-Père fasse nœud borroméen, fasse tenir tout ça ensemble.* »

Si le frayage topologique ne va pas sans une certaine reprise du spinozisme des premiers pas<sup>18</sup> c'est à un retour à Freud à quoi se résoud, pour finir, Lacan. Mais « retour » a maintenant pour connotation « rechute ». Si la cause est décidément freudienne ce n'est pas qu'elle ait été entendue.

Le 20 novembre 1963, en pleine période critique pour la psychanalyse en France, alors qu'est en jeu rien moins que la suite de son enseignement Lacan interrompt son séminaire (« Ce séminaire est le dernier que je ferai ») intitulé *Les noms du père*. On peut lire, dans ce dernier séminaire, ceci :

L'Autre est le lieu où ça parle. D'où la question : qui, au-delà de celui qui parle au lieu de l'Autre et qui est le Sujet, qui-y-a-t-il dont le Sujet, chaque fois qu'il parle, prend la voix ? Il est clair que si Freud, au centre de sa doctrine, met le mythe du père, c'est en raison de l'inévitabilité de cette question. Il n'est pas moins clair que si toute la théorie et la praxis de l'analyse nous apparaissent aujourd'hui comme en panne, c'est pour n'avoir pas osé, sur cette question, aller plus loin que Freud.

Ce joint, que verrouille chez Freud le mythe du père, est celui-là même que vient évider ce que la doctrine analytique accepte d'accueillir

---

18. J. Lacan, *L'insu...*, op. cit., le 19.7.1977 : « Bref, il faut quand même soulever la question de savoir si la psychanalyse — je vous demande pardon, je demande pardon au moins aux psychanalystes — ça n'est pas ce qu'on peut appeler un *autisme à deux*. Il y a quand même une chose qui permet de forcer cet autisme, c'est justement que la langue est une affaire commune et que c'est justement là où je suis, c'est-à-dire capable de me faire entendre de tout le monde ici, c'est là ce qui est le garant (...) que la psychanalyse ne boite pas irréductiblement dans ce que j'ai appelé tout à l'heure « *autisme à deux* ». Outre sa veine spinoziste on notera la sourde ironie d'une assertion à l'adresse d'un public qui ne cessait, cette assertion, de l'invalider.

du champ paranoïaque des psychoses. S'agirait-il, comme certains semblent aujourd'hui l'invoquer, d'une résurgence du culte d'une primitive déesse mère ? Lacan a frayé une autre voie en désignant l'écrit comme seul susceptible de rendre effective cette mise à l'épreuve.

Qu'il y ait « père » dans « persécuteur » cerne l'enjeu de chaque analyse comme la possible réduction de son nom au signifiant quelconque. L'interprétation ne paraît délirante que de tenir de l'écrit : quand c'est écrit « on ne peut plus pouvoir dire par qui ça s'est pensé. C'est même, en tout ce qui est écrit, ce à quoi vous avez affaire »<sup>19</sup>.

---

19. J. Lacan. *Ou pire*, séminaire inédit du 8.3.1972.



## Remarques sur *das Ding* dans l'Esquisse<sup>1</sup>

Si l'appareil psychique est une machine, on doit pouvoir, à partir d'une conception générale de sa structure et des lois de son mouvement, rendre compte, à la demande, de l'ensemble des manifestations de son fonctionnement. Tel a pu être l'espoir de Freud, en écrivant l'Esquisse sur le patron d'une vraie théorie scientifique, au sens où l'expérience, tant acquise qu'à venir, devrait y trouver sa place.

Curieusement, sa rigueur, dans la mesure où elle tient à la rigidité et aux limites du modèle mécanique, se révèle comme la raison de son échec. Or cette épave théorique, qui va inspirer bon nombre d'élaborations ultérieures et survivre aux destructions impitoyables que Freud a infligées à sa production, contient une bizarrerie remarquable.

Ce que Freud désigne par le terme *das Ding* (qui ne figure dans aucun index) et formalise par la lettre « a » bénéficie du privilège que lui a réservé Lacan dans son enseignement : l'introduction de l'objet (a) et le séminaire sur l'« Ethique de la psychanalyse » font apparaître rétrospectivement le *das Ding* de l'Esquisse dans la pleine lumière, si l'on peut dire, de son statut paradoxal par rapport à la machine psychique, alors qu'il ne cesse de fonctionner comme l'axe des processus décrits par Freud.

On précisera aussitôt qu'il n'est pas question un seul instant d'assimiler *das Ding* à l'objet (a), mais, tout au plus, de dégager des homologies structurales frappantes.

Freud introduit *das Ding* dans la première partie de son texte, aux sections 16 et 17. Il en reparlera brièvement par la suite, au sein d'une

---

1. Pour ses observations, dont j'ai essayé de faire mon profit, je remercie Serge Cottet qui a bien voulu relire mon texte.



exposition encore plus complexe des processus psychiques, car il essaie alors d'articuler expressément la fonction du signifiant aux mécanismes se déroulant dans le système  $\psi$ , afin, semble-t-il, de rendre compte du phénomène embarrassant de la conscience. Mais la définition de *das Ding* ne s'en trouve pas modifiée, et pour cause, c'est pourquoi on s'en tiendra ici à la première partie de l'Esquisse pour tenter de mettre en valeur la fonction axiale et le statut singulier de ce temps, destiné à succomber pour longtemps au refoulement.

### 1) L'EXPÉRIENCE DE SATISFACTION ET L'ÉTAT DE DÉSIR

Un bref rappel s'impose d'abord, dont la présentation tendancieuse est la seule justification.

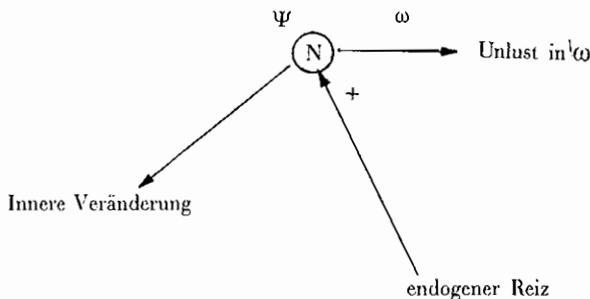


Fig. 1

Une excitation endogène (fig. 1), ayant sa source en-dehors de l'appareil psychique, autrement dit un besoin, produit dans la région nucléaire du système  $\psi$  une excitation ( $\psi$  — Spannung) qui entraîne deux effets, en vertu du principe d'inertie présidant au fonctionnement de l'appareil : d'une part une décharge dans le système  $\omega$  qui se traduit par une sensation de déplaisir ; d'autre part une décharge centrifuge, confinée au corps propre, qui se manifeste sous la forme d'expression des émotions, de cris, de phénomènes vasomoteurs. Mais ce délestage ne soulage pas durablement le système  $\psi$  qui reste soumis à une excitation endogène toujours renouvelée, de sorte que la tension est bientôt rétablie.

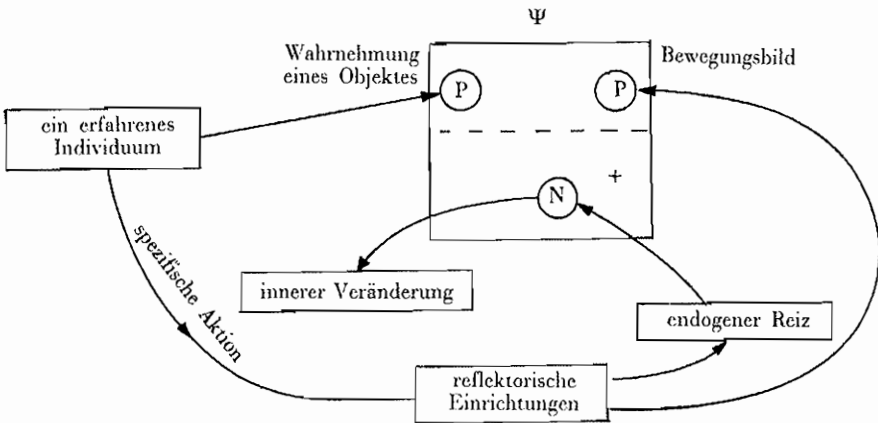


Fig. 2. L'EXPERIENCE DE SATISFACTION

Une telle décharge (fig. 2) ne sera pourtant pas sans suite, s'il se trouve, dans le voisinage du sujet en proie à son besoin, une personne avertie (*ein erfahrenes Individuum*), apte à répondre au déplaisir qu'elle impute au sujet de manière appropriée, c'est-à-dire au moyen d'une action spécifique (*spezifische Aktion*) qui porte rétroactivement le cri à la puissance de la demande.

Il faut alors bien remarquer que l'action spécifique, telle que la décrit Freud, comporte effectivement deux versants. Elle consiste d'une part en une modification (*Veränderung*) affectant l'environnement du sujet et d'autre part en l'usage que le sujet peut en faire, grâce à des dispositifs automatiques (*reflektorische Einrichtungen*), seuls à pouvoir tarir momentanément la source de l'excitation endogène.

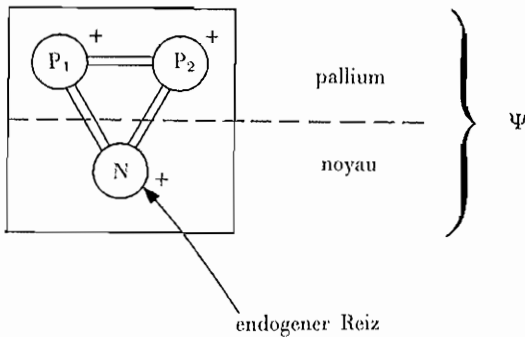
L'aide extérieure, étrangère (*fremde Hilfe*), apportée au sujet, loin de se réduire, par exemple, à la satisfaction d'un besoin de nourriture, introduit le sujet dans l'ordre symbolique. Et pour Freud, cette dépendance vitale du sujet — réelle mais appelée à jouer dans le registre de la demande et de la contre-demande — est aussi ce qu'il désigne littéralement (et elliptiquement) comme la source de tous les motifs moraux.

C'est pourquoi on appellera ici « Autre » cet individu secourable (*das hilfreiche Individuum*) avec qui le sujet entre dans une relation foncièrement dissymétrique. En effet, rien ne permet de l'identifier dans le contexte de l'Esquisse, même et surtout dans le cas dit du complexe du prochain, comme cette unité imaginaire où le sujet va reconnaître son semblable.

On peut supposer, en principe, que la séquence des événements composant l'action spécifique est continue du point de vue du réel. Mais

sa duplicité, bien marquée par l'opposition des termes « *innere Veränderung* » et « *Veränderung in der Aussenwelt* », rappelle la notion d'une discontinuité entre les phénomènes du dehors et ceux du dedans. C'est le problème de la *commune mesure*, auquel des solutions mécaniques relativement simples peuvent être imaginées, tant qu'il ne se pose qu'en termes de quantités : dispositifs de protection et de filtrage. Au contraire, vis-à-vis des excitations endogènes, et pour la distribution des excitations intra-psychiques, le système  $\psi$  devra mettre en œuvre des défenses dynamiques (décharge, inhibition, refoulement), et le problème de la commune mesure, comme on le verra, se posera en des termes qualitatifs, à la hauteur desquels la machine de l'Esquisse n'est pas.

Fig. 3. L'ETAT DE DESIR



Mais revenons à l'expérience de satisfaction. Elle aura affecté triplement le système  $\psi$  (fig. 3). Dans la zone nucléaire, il se produit une décharge durable. Dans le pallium, vont s'enregistrer le souvenir de l'intervention de l'Autre et l'image motrice (*Bewegungsbild*) correspondant à la part que le sujet prend à

l'action spécifique. En vertu de la loi de l'association par simultanéité (d'investissement), des frayages solidarisent maintenant les trois groupes neuroniques investis au même moment. Dès lors, l'investissement endogène des neurones nucléaires entraînera automatiquement celui des deux images mnésiques enregistrées dans le pallium, et c'est ce triple investissement qui constitue l'état de désir (*Wunschzustand*)<sup>2</sup>.

Désormais, tout le fonctionnement de l'appareil psychique, qu'il vise ou non l'expérience de satisfaction comme telle, sera suspendu à l'attraction d'un investissement de désir (*Wunschbesetzung*), lequel n'aspire de son côté qu'à la répétition de l'expérience de satisfaction. Or cette dernière est soumise à la réalisation d'une condition : l'identité de perception. Et cette condition, si l'on y songe, est exorbitante, car elle exige que l'image de l'Autre (ou de ce qui le représente, précision qui sera dorénavant sous-entendue à chaque fois) soit ramenée à l'image de

2. Le Manuscrit G contient un schéma qu'on peut considérer comme l'ébauche d'un schéma de l'expérience de satisfaction, telle qu'elle est décrite dans l'Esquisse.

l'Autre, tel qu'il s'est présenté à l'occasion de la première expérience de satisfaction ; ou, ce qui revient au même, à l'une des précédentes, puisque la première fois est définie par récurrence et, par conséquent, arrêtée mythiquement.

## 2) L'IDENTITÉ DE PERCEPTION

C'est dans la section intitulée « *Das erkennen und reproduzierende Denken* », où Freud expose le mécanisme par lequel se réalise l'identité de perception, qu'il introduit *das Ding*<sup>3</sup>.

### « LE CONNAÎTRE ET LA PENSÉE REPRODUCTRICE

*Après avoir introduit la supposition que, lors du processus de vœu, l'inhibition venant du moi amène un investissement tempéré de l'objet de vœu qui permet de le connaître comme non réel, nous pouvons poursuivre l'analyse de ce processus. Plusieurs cas peuvent se produire. Premièrement : l'investissement de vœu de l'image de souvenir et la perception de celle-ci sont simultanément présents ; alors les deux investissements coïncident, ce qui n'est pas utilisable sur le plan biologique, mais en outre, se produit à partir de P le signal que c'est réel après lequel, conformément à l'expérience, l'évacuation réussit. Ce cas est facile ment réglé. Deuxièmement : l'investissement*

*Das Erkennen*, c'est le reconnaître, c'est-à-dire la reconnaissance de l'objet convenable, indispensable à l'accomplissement de l'action spécifique.

*Das reproduzierende Denken* est traduit en anglais et en français (édition P.U.F.) par la pensée reproductive. En fait aucune traduction n'est satisfaisante, car si le premier terme semble ressortir du domaine familier de la psychologie, le second, par contre, est presque un néologisme, qui se rapporte à une modalité exemplaire du fonctionnement de la machine imaginée par Freud. Il importe de faire remarquer qu'il n'y a pas opposition entre ces deux termes, contrairement à ce que suggère J. Strachey ; il s'agit bien plutôt d'exposer sur quel processus mécanique repose la reconnaissance de l'objet.

3. Nous donnons ici et dans la suite de l'article de J.-P. Dreyfuss quelques fragments d'une traduction de l'« Esquisse » effectuée par un cartel de l'ex-E.F.P. qui regroupait A. Albert, S. Hommel, E. Laurent, G. Le Gaufey et E. Porge. Texte allemand : « *Aus den Anfängen der Psychoanalyse* », Fischer Verlag, 1975, p. 334 — N.D.L.R. — Cf. pour comparaison : « *La naissance de la psychanalyse* », P.U.F., 1956, p. 345 et *Standard Edition*, vol. I, p. 327.

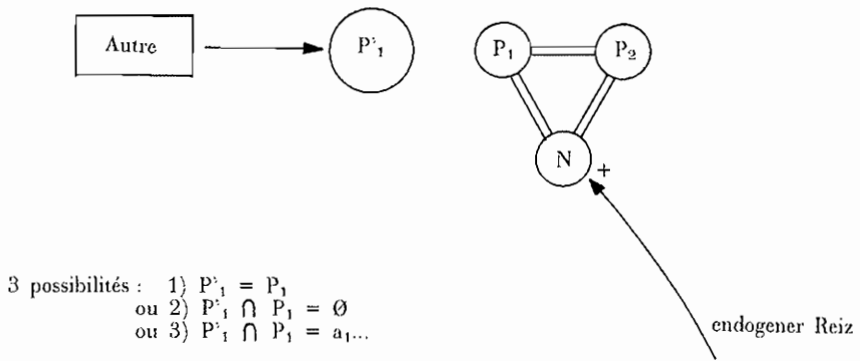


Fig. 4

*de vœu est présent, et puis il y a une perception qui coïncide avec celui-ci non pas entièrement, mais seulement partiellement. En effet, il est temps de se souvenir que les investissements de perception ne sont jamais des investissements de neurones isolés mais toujours de complexes de neurones. Nous avons jusque-là négligé ce trait; il est maintenant temps d'en tenir compte. Supposons que l'investissement de vœu concerne de façon tout à fait générale neurone a + neurone b, tandis que les investissements de perception concernent neurone a + neurone c. Comme ce sera là un cas plus fréquent que celui de l'identité, il exige un examen plus détaillé. L'expérience biologique nous apprendra ici aussi qu'il est peu sûr d'ouvrir la voie à l'évacua-*

Etant donné un état de désir et une perception de l'Autre (fig. 4), trois possibilités peuvent théoriquement se présenter :

1° Il peut y avoir coïncidence d'emblée entre la perception et l'image mnésique, autrement dit identité de perception. Dans ce cas, le sujet n'a plus qu'à se préparer (pour la part qui lui revient) à la répétition imminente de l'action spécifique et, comme le remarque Freud, le travail du système  $\psi$  est nul.

2° Si la coïncidence n'est pas immédiate, alors ou bien il y a concordance partielle — on pourrait dire intersection — entre le complexe de perception et le complexe mnésique, ou bien il y a disjonction.

Prenons le cas de l'intersection. Soient maintenant, pour simplifier, trois neurones a, b et c, un

*tion quand les signes de réalité confirment non pas le complexe tout entier, mais seulement une partie de celui-ci. Mais une voie est maintenant trouvée pour parfaire la ressemblance en une identité. Le complexe P, par comparaison avec d'autres complexes P, se décomposera justement en un élément neurone a qui, le plus souvent, reste identique à lui-même, et en un second élément neurone b qui, la plupart du temps, varie. Par la suite la langue instituera le terme jugement pour cette décomposition et trouvera la ressemblance qui existe en effet entre le noyau du moi et l'élément de perception constant, entre les investissements changeants dans le pallium et l'élément inconstant; elle nommera le neurone a la Chose et le neurone b son activité ou sa propriété, bref son prédicat.*

*L'acte de juger est donc un processus  $\psi$  qui n'est rendu possible que grâce à l'inhibition par le moi, et qui est suscité par la dissemblance entre l'investissement de vœu d'un souvenir et un investissement de perception qui lui ressemble. On peut prendre pour point de départ que la coïncidence entre les deux investissements devient le signal biologique selon lequel il faut mettre un terme à l'acte de*

*état de désir (a,b) et une perception nouvelle (a,c). L'identité de perception sera réalisée quand la fraction mobilisable de l'investissement de c aura rejoint b par l'intermédiaire d'une certaine suite d'associations. Pour la clarté de l'exposé, on peut réduire cette suite à une seule image motrice (*Bewegungsbild*), dont l'investissement sera, en vertu de la loi qui fait équivaloir un investissement à un frayage, facilité par l'investissement de l'élément qui la précède et de celui qui la suit<sup>4</sup>.*

L'image motrice joue pleinement son rôle quand son évocation entraîne l'effectuation du mouvement et se renforce ainsi d'un nouvel investissement, correspondant à l'image de ce mouvement et soutenant le niveau énergétique du processus. Dans le cas de la disjonction, l'état de désir est toujours formalisable par un couple (a,b). On écrira alors le complexe perceptif sous la forme (x,y). En raison de la même loi d'équivalence, il est facile de se représenter que l'investissement des deux couples neuroniques aura pour effet la mise sous tension de deux réseaux associatifs qui ne seront pas quelconques, en vertu des frayages antérieurs. Il suffirait qu'ils se recoupent pour que le complexe perceptif, réputé dis-

4. Ce mécanisme évoque le fonctionnement d'une écluse où le bief représenterait l'élément intermédiaire et la péniche la quantité en mouvement.

*pensée et laisser se produire de l'évacuation. Que la coïncidence disparaisse donne l'impulsion au travail de pensée qui prendra fin à nouveau avec la coïncidence. On peut pousser plus loin l'analyse du processus : lorsqu'il y a coïncidence en ce qui concerne neurone a, mais que c'est neurone c qui est perçu au lieu de neurone b, alors le travail du moi s'exerce en suivant les liaisons de ce neurone c et fait surgir de nouveaux investissements au moyen de l'envoi d'un flux de quantité le long de ces liaisons, jusqu'à ce que soit trouvé un accès au neurone manquant b. En règle générale, se produit une image de mouvement qui est intercalée entre neurone c et neurone b et, avec la reviviscence de cette image grâce à un mouvement effectivement accompli, la perception de neurone b et avec elle l'identité recherchée sont établies. Par exemple, supposons que l'image de souvenir en cause dans le vœu soit l'intégralité de l'image du sein maternel et de son mamelon, mais que la première perception donnée soit une vue de profil du même objet sans le mamelon. Dans la mémoire de l'enfant se trouve une expérience, faite fortuitement pendant la tétée, selon laquelle avec un mouvement déterminé de la tête, l'image appréhendée dans*

joint, puisse être rapporté à l'investissement de désir.

### 3) DAS DING

D'une façon générale, l'identité de perception est réalisable au prix d'une séquence d'opérations qui se compose de trois temps : 1° un jugement primaire, en ce sens qu'il est premier et qu'il ressort du processus primaire, précurseur du jugement attributif de la *Verneinung* (1925, h), 2° un mouvement de la pensée, bien exprimé par le gérondif allemand

3° un jugement de réalité, ressortant comme le temps précédant du processus secondaire, conditionnant le déroulement de l'action spécifique, et précurseur du jugement d'existence de la *Verneinung*.

Le jugement primaire correspond à la prise en charge, par l'appareil psychique, de cette fraction du complexe perceptif qui fait qu'il n'y a pas immédiatement identité de perception. Rien ne permet de préjuger que cette différence sera réductible au point d'aboutir à l'expérience de satisfaction. Mais la réalisation de l'identité de perception a, elle-même, pour condition absolue l'existence d'une *commune mesure*, donnée d'emblée, entre l'état de désir et le complexe perceptif, et par conséquent<sup>5</sup>

5. Si deux termes sont équivalents à un même troisième, ils sont équivalents entre eux.

son intégralité se décompte en image de profil. L'image de profil qui est vue maintenant induit le mouvement de la tête, un essai montre que c'est le mouvement inverse qui doit nécessairement être accompli, et la perception de l'aspect global est alors acquise. Dans ce cas, le jugement y est encore pour peu, mais c'est un exemple de la possibilité d'arriver par la reproduction d'investissements à une action qui déjà relève du côté accidentel de l'action spécifique.

Il ne fait aucun doute que c'est la quantité ( $Q_n$ ) provenant du moi investi qui est sous-jacente à ces migrations le long des neurones frayés, et que cette migration n'est pas maîtrisée par les frayages, mais par un but. Quel est ce but, et comment est-il atteint ?

Le but est de retourner au neurone manquant b et de déclencher la sensation d'identité, c'est donc le moment où seul neurone b est investi, et où l'investissement migrant débouche dans neurone b. Ceci est obtenu grâce à un déplacement à titre d'essai de la quantité sur toutes les voies, et il est clair que pour cela est nécessaire tantôt une plus grande, tantôt une moindre dépense d'investissement latéral, selon qu'on peut se servir des frayages existants ou qu'il faut agir contre eux. Le combat entre les frayages stables et les investissements changeants caractérise le processus secondaire de la pensée reproductrice par opposition à la succession primaire des associations. Qu'est-ce qui régit cette migration ? Le fait que la représentation de vœu du souvenir est maintenue investie pendant que l'on suit la voie d'association à partir de neurone c. Nous savons que, grâce à un tel investissement de neurone b, toutes

entre les complexes perceptifs successifs. En prenant comme investissement de référence un désir (a,b), ce point d'intersection, caractérisé par sa constance et supporté par le neurone a, c'est précisément *das Ding*, la Chose, et ce qui la particularise, son prédicat changeant, est supporté par le neurone b. Par suite, il apparaît que le seul rapport entre perception et état de désir, capable d'évoluer jusqu'à l'identité de perception, est l'intersection. On peut en effet considérer que le cas d'une identité de perception immédiate ne se produit jamais. Quant au cas de la disjonction, s'il évolue vers l'identité de perception, il se ramène à celui de l'intersection. En effet, si « a » reste, selon Freud, exclu de la pensée, aucun mouvement partant de « x » ne touchera « a » ; il en découle que si « x » peut être réduit à « a », c'est qu'il est d'emblée, potentiellement, équivalent à « a ».



ses liaisons possibles deviennent elles-mêmes mieux frayées et plus accessibles.

Lors de cette migration, il peut arriver que la quantité ( $Q_n$ ) se heurte à un souvenir qui est en relation avec une expérience de douleur et, par là, fournisse l'occasion d'une déliaison de déplaisir. Comme cela est un signe certain que neurone b n'est pas accessible sur cette voie, le flux se détourne aussitôt de l'investissement concerné. Mais les voies de déplaisir conservent leur haute valeur pour diriger le flux de la reproduction. »

#### 4) L'INNOMMABLE

L'exemple donné par Freud de la tétée mérite qu'on s'y arrête car l'insuffisance d'un modèle purement mécanique s'y manifeste clairement.

Supposons en effet que l'état de désir implique la réactivation de l'image mnésique du sein maternel vu de face (*das Bild der Mutterbrust und ihrer Wanze in Vollansicht*) et que la perception nouvelle en soit une vue de profil qui exclut la vision du mamelon (*eine Seitenansicht desselben ohne die Wanze*). Une rotation de la tête, que le sujet aura par hasard accomplie au cours d'une précédente tétée, pourra alors facilement se reproduire et modifier la perception nouvelle de telle sorte qu'elle coïncide maintenant avec l'image mnésique.

Sans insister sur le fait que dans ce cas, l'effectuation n'a pas seulement le rôle de renforcer l'investissement du chaînon intermédiaire mais de faire voir, effectivement, le sein de face, il n'est pas commode de définir dans a, b et c, ce qui est constant et ce qui est variable.

La vision du mamelon quand le sein est vu de face correspond à l'investissement de b, alors que le trait négatif de l'invisibilité du mamelon quand le sein est vu de profil correspond à l'investissement de c. Mais surtout comment définir « a » ? Ce n'est pas l'image du sein maternel vu de face ni celle du même sein vu de profil. Ce n'est pas non plus « le même sein » car on ne saurait dire que « a » est ce qu'il y a de commun à toutes les vues possibles du sein. En toute rigueur, « a » est ce qu'il y a de commun entre l'investissement de désir et toutes les images du sein telles qu'une expérience de satisfaction, seul critère admissible, pourra ou aura pu suivre.

On éprouve bien ici que seul un mot aussi vague que *Ding*, ou une lettre<sup>6</sup>, convient pour désigner cette structure constante (*konstante*

6. D'où les guillemets, quand la lettre apparaît, moins pour désigner tel ou tel neurone que comme pur signifiant.

*Struktur*). L'innommable serait donc plutôt ce qui la caractérise ainsi que sa présence, supposable en vertu de l'état de désir mais reconnaissable rétrospectivement (ça y était). Et pourtant rien ne semblait plus simple que le mécanisme réalisant l'identité de perception. En fait, Freud, tout entier à la construction d'un modèle physique d'un réel de fiction, ne peut éviter de se référer expressément au symbolique.

## 5) LA FONCTION DU LANGAGE

Dans l'absolu, on ne peut concevoir ni identité de perception ni répétition d'une expérience de satisfaction. Ces termes sous-entendent la fonction du signifiant. Et dans ce processus de la reconnaissance de l'objet, Freud l'implique incontestablement, dans un passage, erratique par rapport au contexte, qui doit être cité avant d'être commenté :

«*Die Sprache wird später für diese Zerlegung den Terminus Urteil aufstellen und die Ähnlichkeit herausfinden, die zwischen dem Kern des Ich und dem konstanten Wahrnehmungsbestandteil, den wechselnden Besetzungen im Mantel und dem inkonstanten Bestandteil tatsächlich vorliegt...* »<sup>7</sup>.

Tout d'abord, cette analyse (*Zerlegung*) préfigure ce que le langage appellera jugement.

Dans la machine de l'Esquisse, le découpage du complexe perceptif est conditionné et limité par l'individualité de ses supports élémentaires que sont les neurones. C'est d'ailleurs maintenant une conception commune. On admet par exemple que chaque sorte d'élément rétinien fonctionne dans une fourchette spécifique, physiquement bien définie. Mais il ne faut pas oublier que les couleurs de l'arc-en-ciel sont vues différemment selon le spectre de signifiants dont le sujet dispose, dans sa langue, pour les nommer. On donnera donc à ce début de la phrase de Freud le sens introductif qu'on ne saurait vraiment parler de jugement qu'en tenant compte de l'incidence du signifiant.

Par la suite, il est confié au langage une fonction que rien ne permettait d'attendre, sauf si l'on fait ressortir l'effet structurant de la réponse de l'Autre au cri du sujet, autrement dit les conditions

---

7. « A cette analyse, le langage appliquera, plus tard, le terme de jugement, de même qu'il lui reviendra de faire apparaître la similitude qui se présente, en fait, entre le noyau du moi et l'élément perceptif constant, comme entre les investissements variables du pallium et l'élément perceptif inconstant... » (Fischer Verlag, 334-5 ; P.U.F., 346 ; Standard Edition, I, 328). Trad. J.P. Dreyfuss.

symboliques grâce auxquelles l'image mnésique de la première expérience de satisfaction pourra être réactivée sous la forme d'un état de désir. En effet, c'est au langage qu'il incombe, selon Freud, de faire le joint (*Ähnlichkeit*) premièrement entre l'excitation nucléaire et l'élément perceptif constant, deuxièmement entre les investissements variables affectant le pallium et l'élément perceptif inconstant.

Examinons maintenant la première équivalence. Dans la mesure où le terme « noyau du moi » s'oppose, dans la même phrase, à celui de « pallium », on est fondé à considérer qu'il n'est pas une figure de style et qu'il désigne strictement l'ensemble des neurones nucléaires. On remarquera alors qu'une perception, en tant qu'elle affecte le pallium, et une excitation nucléaire ne sont pas, naturellement, équivalentes : elles sont hétérotopes.

De ce fait, *das Ding*, comme structure commune à ces deux investissements distincts, n'appartient en propre ni au pallium ni à la zone nucléaire et *n'est plus localisable dans l'appareil psychique de l'Esquisse*. « La chose » est plutôt assimilable à l'intersection vide de deux ensembles disjoints, telle qu'elle peut être figurée sur une feuille de papier, dans deux dimensions. La thèse de Freud introduit donc, par rapport au plan de la machine, une troisième dimension.

Par ailleurs, comme on l'a remarqué plus haut, *das Ding* doit désigner aussi ce qu'il y a de commun à toutes les perceptions relatives à la présence de l'Autre, et comme telle, la chose n'est pas non plus réductible à un composant perceptif banal.

Voyons ensuite la deuxième équivalence. Elle semble intéresser deux éléments imaginaires, de même localisation psychique. Mais leur signification les rend irréductibles l'un à l'autre. En effet, la fraction de l'investissement de désir affectant le pallium renvoie à la singularité de l'expérience de satisfaction de référence. De même, la partie inconstante du complexe perceptif de l'Autre se rapporte à la singularité de chacune de ses interventions. Ainsi, la similitude la plus radicale réside, paradoxalement, dans le fait que ça n'est jamais ni absolument la même perception ni absolument la même expérience de satisfaction, autrement dit elle s'exprime dans le fait irréductible de leur singularité respective.

On évoquera ici l'apologue de la balle de ping-pong qui, dans son fort-da, n'est reconnue que grâce au signifiant qui la désigne. Il suffit d'imaginer encore que l'un des joueurs est masqué pour réaliser que rien ne garantit que la balle qui revient est réellement la même que celle qui a disparu.

On remarquera enfin que si « a » est le pivot autour duquel la singularité « c » de la perception nouvelle entre dans un rapport de

similitude avec la singularité « b » de l'état de désir, la deuxième équivalence de la phrase de Freud se trouve soumise à la première.

## 6) DES PROCESSUS SANS BUT (*ziellos*)

« La pensée reproductrice a aussi un but pratique et une fin biologique bien établie, à savoir ramener une quantité migrante ( $Q_n$ ) de la perception excessive à l'investissement manquant du neurone. Alors l'identité et le droit à la décharge sont atteints, à condition du moins qu'apparaisse le signe de réalité venant de neurone b. Mais le processus peut se rendre indépendant du second but et tendre à l'identité. On est alors en présence d'un pur acte de pensée mais qui, dans chaque cas, peut ultérieurement devenir utilisable pratiquement. De plus le moi investi se comporte en ce cas d'une manière pleinement semblable. Attachons-nous à une troisième possibilité qui peut se produire dans l'état de vœu, à savoir que lors de l'investissement de vœu dont il s'agit, une perception qui émerge ne coïncide pas du tout avec l'image de souvenir correspondant au vœu (souv. +). Alors en résulte un intérêt à reconnaître cette image de perception pour éventuellement trouver tout de même à partir d'elle une voie vers souv. +. Il est à supposer que, dans ce but, la perception se trouve surinvestie à partir du moi,

L'identité de perception conditionne l'expérience de satisfaction ; il s'agit évidemment d'une satisfaction sexuelle, au sens du Freud des Trois Essais. Or il y a un type de processus psychiques qui, même s'ils restent attirés vers l'identité de perception, n'aboutissent pas à la satisfaction sexuelle et ne semblent pas l'exiger. C'est le cas de ce que Freud appelle un pur acte de pensée (*einen reinen Denkkakt*).

Et pour exposer son mécanisme, il introduit un nouveau terme (*das Interesse zu erkennen*), qu'on pourrait traduire approximativement, si toute la portée de la périphrase freudienne ne s'y perdait, par « curiosité intellectuelle », ainsi que l'hypothèse supplémentaire du surinvestissement par le moi (*Überbesetzung*).

Cette curiosité n'est évidemment excitée que lorsqu'une nouveauté s'offre à la reconnaissance. A cette réserve près qu'il s'agit d'un pur acte de pensée, elle correspond à la prise en charge, par l'appareil psychique, d'une différence et joue donc le même rôle que le jugement primaire. De même, le surinvestissement fourni par le moi vise à soutenir

*tout comme dans le cas précédent, l'était seulement l'élément neurone c. Si l'image de perception n'est pas absolument nouvelle, elle rappellera maintenant, elle éveillera le souvenir d'une image de perception avec laquelle elle coïncide au moins en partie. A propos de cette image de souvenir se répète maintenant le processus de pensée dont il a déjà été question, mais dans une certaine mesure sans le but qu'offrait la représentation de vœu investie.*

*Dans la mesure où les investissements coïncident, ils ne donnent pas lieu du tout à un travail de pensée. Par contre, les éléments dont la coïncidence se rompt « éveillent l'intérêt » et peuvent donner lieu à deux sortes de travail de pensée. Soit le flux se dirige vers les souvenirs éveillés et met en marche un travail de souvenir sans but qui est donc suscité par les différences et non par les ressemblances ; soit il demeure dans les éléments nouvellement surgis et représente alors un travail de jugement également sans but. »*

rapport à ceux qui aboutissent à l'expérience de satisfaction, ce sont des processus qui avortent. Reste à justifier leur retenue et à donner son fondement à ce que Freud essaie de théoriser sous le nom, justement, d'intérêt théorique, lequel s'oppose bien sûr, à l'objectif pratique (*praktisches Zweck*) de la décharge ou satisfaction sexuelle. Alors supposons avec Freud que l'objet ainsi perçu soit un prochain (*Nebemensch*). Si l'on considère que l'Autre est, à cette étape le seul recours du sujet en proie à son désir (*die einzige helfende Macht*), la condition nécessaire et première de la satisfaction (*das erste Befriedigungsobjekt*), il devient du même coup le premier objet hostile (*im ferneren das erste feindliche Objekt*), en tant qu'il a le pouvoir de refuser son aide. Ainsi la

énergétiquement le travail de la pensée (*Denkarbeit*) et joue ainsi le même rôle que le mouvement renforçant l'investissement de l'image motrice intermédiaire.

Mécanisé de la sorte, l'éveil de la curiosité peut avoir deux suites selon Freud. Ou bien la perception nouvelle se contente d'évoquer associativement certains souvenirs et le courant se borne à parcourir le réseau neuronique qui les supporte ; c'est le cas d'un travail de remémoration sans but (*eine ziellose Erinnerungsarbeit*). Ou bien, plus brièvement encore, les excitations perceptives nouvelles n'induisent aucune association et le moi ne fait que constater la nouveauté et son irréductibilité : il s'agit alors d'un jugement sans but (*eine ziellose Urteilsarbeit*).

Quel est finalement le sens du qualificatif de « ziellos » ? Freud ne le précise pas. Mais il est évident que ces processus sans but s'accomplissent sous la double influence d'une perception nouvelle à un pôle de l'appareil et d'un état de désir à un autre. Par rap-

prudence qu'impose l'ambivalence foncière de l'objet (c'est le même qui est tour à tour bon et mauvais) justifierait en dernier recours la réserve qui caractérise les processus cogitatifs sans but. Mais ils ne sont pas sans rapport avec ceux qui visent exclusivement la décharge, non seulement parce qu'ils ont même structure mais encore parce qu'ils en frayent les voies.

Cette parenté dynamique (ils obéissent au même couple de forces) et structurale suffit pour affirmer que les processus sans but tournent aussi autour de *das Ding*. Comme on va le voir, la logique de son développement y ramène Freud tout naturellement, à propos de l'analyse du complexe perceptif du prochain.

#### LE COMPLEXE DU PROCHAIN : UNE DEUXIÈME APPROCHE DE *das Ding*

« Supposons que l'objet qui fournit la perception soit semblable au sujet, soit un prochain (*Nebenmensch*). L'intérêt théorique s'explique alors aussi par ceci qu'un tel objet est simultanément le premier objet de satisfaction, puis ultérieurement le premier objet hostile, tout comme l'unique puissance qui secourt. C'est auprès du prochain que l'homme apprend à (re)connaître. Alors les complexes de perception qui viennent de ce prochain, par exemple dans le domaine visuel ses traits, seront en partie nouveaux et incomparables; mais d'autres perceptions visuelles, par exemple celles de ses mouvements de main, coïncideront dans le sujet avec le souvenir de ses propres impressions visuelles, tout à fait semblables, provenant de son corps propre, et avec lesquelles se trouvent en association les souvenirs de mouvements vécus par lui-même. Et d'autres

La question est de savoir comment le sujet, qui a de bonnes raisons d'être prudent vis-à-vis de ce qui se présente dans son voisinage comme objet éventuel, va reconnaître le *Nebenmensch* comme un tel objet. Ainsi qu'on le verra immédiatement, le *Nebenmensch* de l'Esquisse, celui qui est à côté et non pas en face, c'est l'Autre incarné, dans son étrangeté première, plutôt que l'autre imaginaire, homologue de l'image spéculaire unifiée. C'est l'Autre avec lequel le sujet ne va se trouver que des similitudes partielles.

En effet, tout d'abord, Freud parle de plusieurs complexes perceptifs relatifs à la présence de l'Autre. Le complexe du prochain s'avère ainsi morcelé et à partir de la description de l'Esquisse, on l'exprimera par la triade (a, y, z).

« a » c'est ce qui est nouveau et incomparable (*neu und unver-*

perceptions de l'objet, par exemple lorsqu'il crie, réveilleront le souvenir de son propre crier et, du même coup, des expériences de douleur qui lui sont propres. Et ainsi le complexe du prochain se sépare en deux éléments dont l'un en impose par une structure constante, reste uni comme chose, tandis que l'autre peut être compris par un travail de souvenir, c'est-à-dire peut-être ramené à une information venant du corps propre. Cette décomposition d'un complexe de perception, c'est le (re)connaître, elle contient un jugement et prend fin quand ce dernier but est atteint.

Le jugement n'est, comme on le voit, pas une fonction primaire, mais présuppose l'investissement de l'élément disparate du moi; d'abord il n'a pas de but pratique et il semble que lors du juger, l'investissement des éléments disparates est déchargé; ainsi s'expliquerait que les activités, « pré-dicats », se séparent du complexe du sujet en suivant une voie relâchée. »

« a » s'individualise, par sa structure constante, comme chose et reste en dehors de toute association, tandis que « y » et « z » entrent en connection avec des images mnésiques partielles, relatives au corps propre du sujet, et sont ainsi compris (*verstanden*).

On ne peut donc pas nier que *das Ding* fasse son entrée sous la forme d'une perception (ici les traits du visage de l'Autre), mais c'est en tant qu'image incomparable, ou non-spéculaire. Par la suite, pour autant que cette structure d'incomparable se conserve, *das Ding* ne saurait persister que sous une forme soustraite à l'image où le sujet croit se reconnaître et reconnaître son semblable.

*gleichbar*); c'est, par exemple, la perception des traits du visage de l'Autre, dont le caractère incomparable atteste bien que Freud parle ici du sujet d'avant le stade du miroir.

« y » relève également de la sphère visuelle : c'est par exemple la perception des mains de l'Autre et de leurs mouvements, qui pourra évoquer le souvenir des mêmes mouvements effectués par le sujet avec ses propres mains, de telle sorte qu'il se produise une association entre l'image perceptive et l'image mnésique. Cette reconnaissance sous-entend l'intervention du signifiant comme on a tenté de le montrer plus haut.

Enfin la perception des cris de l'Autre, de sa voix, parmi d'autres perceptions « z » possibles, ranimera chez le sujet le souvenir de ses propres cris, voire le souvenir d'expériences douloureuses.

Cependant le complexe du prochain ne s'ordonne pas suivant les sphères perceptives concernées mais se divise, selon Freud, en deux parties bien différentes :

## CONCLUSION

D'une façon générale, les processus psychiques, tels qu'ils sont décrits dans l'Esquisse, se meuvent entre un pôle de l'appareil psychique où s'enregistrent les perceptions et un pôle où se réalise l'identité de perception. *Das Ding* est l'axe autour duquel tournent les mouvements de pensée, qu'ils visent ou non la satisfaction sexuelle.

Le fait que la Chose en reste toujours exclue pose la question de son statut.

*Das Ding* est d'abord défini comme la structure constante appartenant en commun à l'état de désir et aux différents complexes perceptifs capables d'évoluer vers l'identité de perception. Dans un second temps qui est celui de l'analyse du complexe du prochain, *das Ding* apparaît comme la fraction incomparable<sup>8</sup> de l'image du corps morcelé de l'Autre et l'on conçoit que seul une vacuole dans l'image spéculaire unifiée pourra témoigner de sa persistance.

Entre-temps, Freud n'aura pu éviter de rapporter sa constitution au langage, dont la médiation est indispensable à l'établissement d'un rapport d'équivalence entre des éléments mécaniquement distincts, ainsi qu'au fondement d'une identité de perception ou d'une répétition de l'expérience de satisfaction.

On doit donc définir triplement le statut de *das Ding* : en référence, comme on vient de le rappeler, à l'imaginaire, au symbolique — pour autant que la nomination encercle l'innommable —, et enfin au réel du besoin, inclus dans la structure de l'état de désir sous une forme qui échappe à toute reconnaissance immédiate.

Comme telle, la chose présente une homologie de structure remarquable avec l'objet (a). Mais de plus, en tant que produit de l'analyse du complexe du prochain, *das Ding* est ce qui, de l'image de l'Autre, se dérobe à la spécularisation et reste enfermé dans une altérité irréductible : à ce titre, on pourrait donc la considérer comme le représentant, si l'on peut dire, de l'Autre réel ou de l'objet primordial dont parle Lacan.

Par ailleurs, on voit que l'introduction du terme *das Ding*, l'usage d'une formalisation élémentaire et la prise en compte de la fonction du signifiant, tendent à transformer le modèle mécanique de l'Esquisse en modèle topologique. C'est pourquoi on peut dire que la machine

---

8. On pourrait aussi bien parler de la fraction non spéculaire de l'image du corps morcelé, en tant que le sujet ne peut la rapporter à rien de son corps propre et que le stade du miroir est celui de l'image spéculaire unifiée.



psychique de Freud lui échappe au cours même de sa construction, et c'est peut-être de ce fait, qu'avec les prétentions éphémères d'être le canevas d'une théorie scientifique, l'Esquisse développe un modèle fantastique de l'appareil psychique, dont la richesse et la fécondité restent pourtant inépuisées.

On rappellera enfin que Freud écrit son texte en se référant constamment à l'expérience et peu de temps après avoir, pour la première fois, analysé à fond un de ses rêves. Et alors qu'il théorise, dans le contexte de sa prétendue auto-analyse, il est amené à se demander ce qu'est un intérêt théorique. Sans affirmer plus que l'Esquisse fait suite dans le temps à l'analyse du rêve de l'injection faite à Irma, il faut quand même reconnaître que la question du rêve, et ce rêve en particulier, y tiennent une place de choix.

# Les séances mathématiques du Cours de Pierre Soury\*

## II

COURS DU 22 JANVIER 1981

### *La différence du pareil au même*

Dans les problèmes de reconnaissance d'objets on rencontre les propositions :

1. C'est pareil, mais c'est pas la même chose.
2. C'est pas pareil, mais c'est la même chose.

A la proposition 1 se rapportent : l'image miroir, la symétrie, les couples et les binaires :



Fig. 1

Les groupes de symétrie, appelés groupes de transformation, c'est la géométrie telle qu'elle est redéfinie depuis le programme d'Erlangen de Klein<sup>1</sup>. La géométrie y devient une affaire de groupe. Se rapportent

---

\* Version établie par E. Porge à partir de notes personnelles, de documents de Soury, des explications et précisions de J.-C. Terrasson et de la collaboration de J. Lafont. La première partie du cours a été publiée dans *Littoral* n° 5.

1. Paris, Gauthier-Villars.

aussi à 1 les automorphismes et les invariances. Les symétries, c'est de l'ordre qui rend les choses indiscernables. On peut se perdre parce qu'il y a trop d'ordre : par exemple les bâtiments de la Faculté de Jussieu. La symétrie fait faire des erreurs.

A la proposition 2 se rapportent les déformations par souplesse, la topologie.

Voici une nouvelle présentation du tableau des cas purs et générateurs dans la classification milnorienne des chaînes ; horizontalement sont rangées les chaînes où il y a du deux, du trois, du quatre... Ce nouveau rangement va faire l'objet des cours qui suivent.

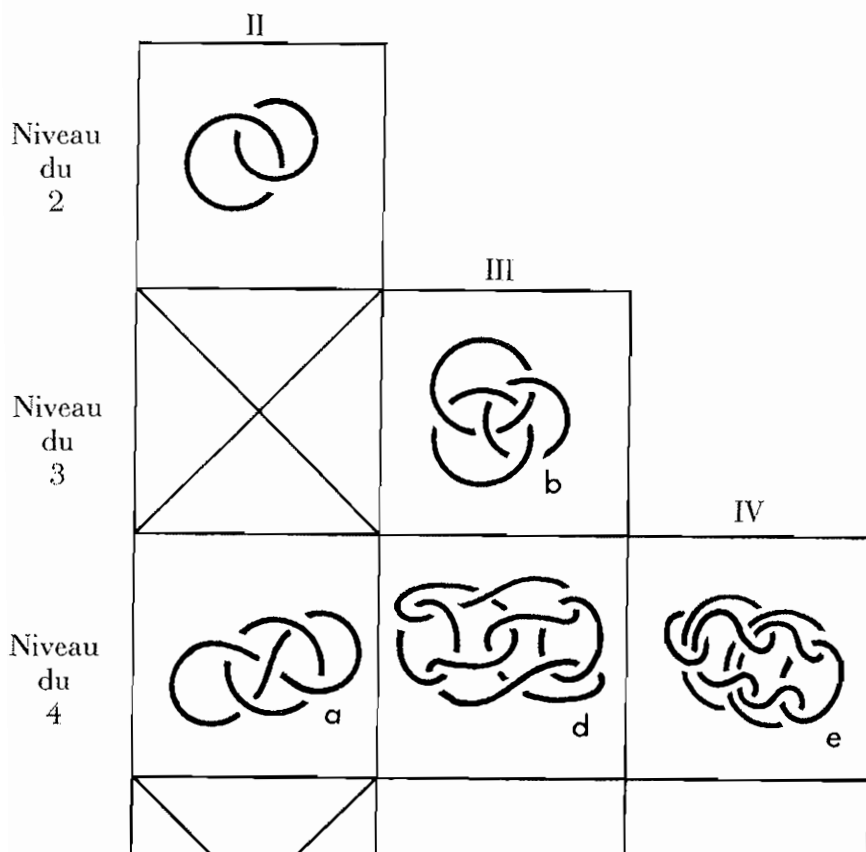


Fig. 2

La chaîne *a* (case II, 4) a servi à Lacan à lier  $\$$  et *a* et à désigner le non-rapport sexuel.

La chaîne *e* (case IV, 4) est celle du symptôme, ou de la réalité psychique de Freud, selon Lacan.

La chaîne *d* (case III, 4) est le dernier objet topologique que Lacan ait présenté, dans son séminaire « La topologie et le temps »<sup>2</sup>.

On peut aussi ajouter la chaîne *c* :



Chaîne *c*

Fig. 3

Cette chaîne n'est pas dans le tableau car elle n'est pas un cas pur générateur. C'est à cause de cette chaîne que Lacan a parlé d'un abus de métaphore pour la chaîne boroméenne à trois dans son séminaire du 9 janvier 1979 : « La métaphore du nœud boroméen à l'état le plus simple est impropre. C'est un abus de métaphore »<sup>3</sup>. En fait il n'est pas vrai que cette chaîne objecte à l'exemplarité de la chaîne à trois : voir à ce sujet l'annexe en fin de ce cours : « une affirmation fausse et une erreur de logique. »

Les quatre chaînes (*a, e, d, c* trouvées par Lacan dans l'ordre : *a, e, c, d*) se trouvent au même niveau milnorien (niveau du 4).

*c* est un cas mixte. Il n'est pas générateur pour les chaînes. Par contre il a un rôle générateur sur les tresses à trois brins. Il y a du 4 dans cette chaîne *c* ; il est présent de deux façons différentes : en dédoublant  $\alpha$  ou  $\beta$  (Fig. 3).

La chaîne *c* joue le même rôle dans les tresses que la chaîne *d* dans les chaînes : représenter le 4 dans le trois.

*a* représente le 4 dans le 2. On le fait apparaître en dédoublant chacun des cercles (qui ne doivent pas tenir ensemble) :

2. Séminaire du 13-3-1979, inédit.

3. Inédit.

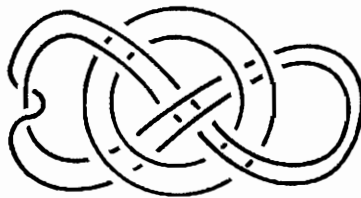


Fig. 4

$d$  représente le 4 dans le 3. On le fait apparaître en dédoublant le grand cercle. L'opération de passage du 4 au 3 n'est pas involutive comme le montrent les séquences suivantes :

*Passage du 4 au 3 :*

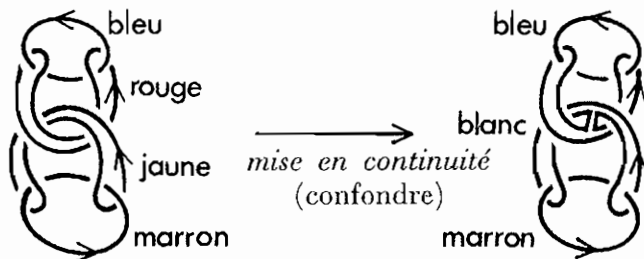


Fig. 5

Les cercles sont orientés car il y a deux façons de raccorder :

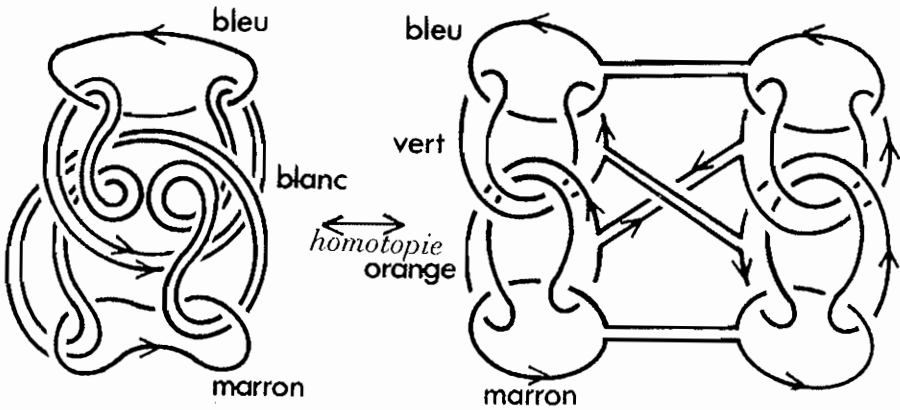
et



Fig. 6

Dans un cercle il y a deux façons de tourner.

Passage du 3 au 4 :

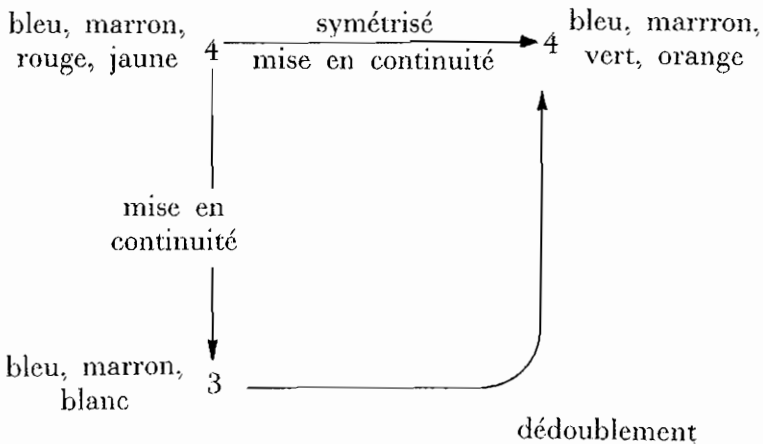


Dédoublage du grand cercle dans le 3.

4 symétrisé.  
On fait jouer le même rôle à deux cercles.

Fig. 7

On peut résumer les opérations sur ce diagramme :




Symétriser conserve le nombre de consistances, dédoubler les augmente, mettre en continuité les diminue.

De même la « traduction » de la chaîne à 2 dans la chaîne à 3 n'est pas la même que celle de la chaîne à 3 dans la chaîne à 2. Il n'y a pas de jeu de traduction sans perte.

## ANNEXE 1

### UNE AFFIRMATION FAUSSE ET UNE ERREUR DE LOGIQUE\*

En 1978-1979, j'ai fait un texte de deux pages intitulé : « Une chaîne boroméenne « non engendrée » par la chaîne

Ce texte est reproduit plus loin.  Fig. 8

Dans ce texte, il est question des deux chaînes boroméennes suivantes :

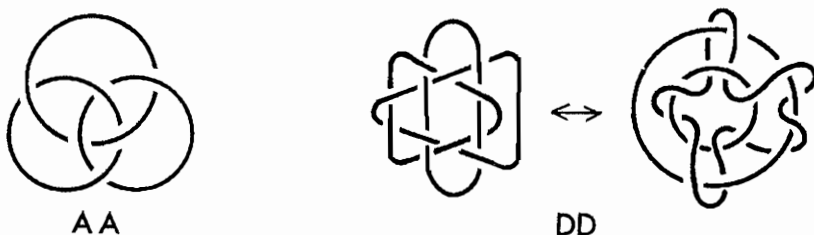


Fig. 9

Dans ce texte, il y a une affirmation fautive ou abusive ou imprécise, c'est :  
« Voici une chaîne boroméenne (la chaîne DD) qui n'est pas engendrée par la chaîne AA. »

Et cette affirmation fautive est la conséquence d'une erreur de logique cachée derrière l'espèce de syllogisme que voici : « D'un certain point de vue (le point de vue de Milnor dans « Link groups »), la chaîne AA engendre toutes les chaînes boroméennes.

Le repérage de ce point de vue permet de repérer ce qui échappe à ce point de vue.

Voici une chaîne boroméenne (la chaîne DD) qui n'est pas engendrée par la chaîne AA. » Fin de citation.

Je vais ici discuter cette erreur.

J'avais mal apprécié la chose suivante, qui est vraie :

— La chaîne AA est reconnue exemplaire par le point de vue de « Link groups ». Et la chaîne DD est exemplairement méconnue par le point de vue de « Link groups ».

---

\* Texte de P. Soury.

Là-dedans, il y a deux notions de logique qui se rencontrent : l'exemplarité et une modalité de l'existence. Ce sont deux rapports du un au tout, le cas exemplaire qui engendre un cas général, et le cas méconnu qui fonde, soutient, définit, un cas général.

L'erreur de logique que j'ai faite provient d'une confusion. J'ai mal repéré un « pluriel » parce que j'étais attaché à un « singulier ». Le « singulier » en question, c'est « l'exemplarité » et « l'engendrement ». Le « pluriel » en question, c'est « les dimensions d'exemplarité » et les « dimensions d'engendrement ».

Le point de vue de « Link groups » définit une dimension dans laquelle la chaîne AA est le cas exemplaire. Autrement dit, le point de vue de « Link groups » révèle une dimension d'exemplarité de la chaîne AA.

Et la chaîne DD existe exemplairement à cette dimension d'exemplarité de la chaîne AA. Parce qu'elle est exemplairement méconnue par cette dimension. Ce qui n'implique pas qu'elle objecterait, comme je l'ai cru, à l'exemplarité de la chaîne AA.

Au contraire, comme le révèle un autre texte de Milnor, intitulé « Isotopy of links », la chaîne DD inaugure une nouvelle dimension d'exemplarité de la chaîne AA.

Dans les deux pages qui suivent il y a reproduction du texte que je critique ici. Ensuite, il y a une récapitulation des notions qui interviennent et de propositions exactes.

Une chaîne boroméenne « non engendrée » par la chaîne



Fig. 10

Parmi toutes les chaînes, il y a les chaînes boroméennes. Et parmi toutes les chaînes boroméennes, il y a la chaîne



Fig. 11

D'un certain point de vue (le point de vue de Milnor dans « Link groups »), la chaîne



Fig. 12

engendre toutes les chaînes boroméennes.

Le repérage de ce point de vue permet de repérer ce qui échappe à ce point de vue.

Voici une chaîne boroméenne qui n'est pas engendrée par



Fig. 13

(C'est le cas le plus simple et le cas exemplaire.) C'est une chaîne de trois cercles :



Présentations à 12 croisements :

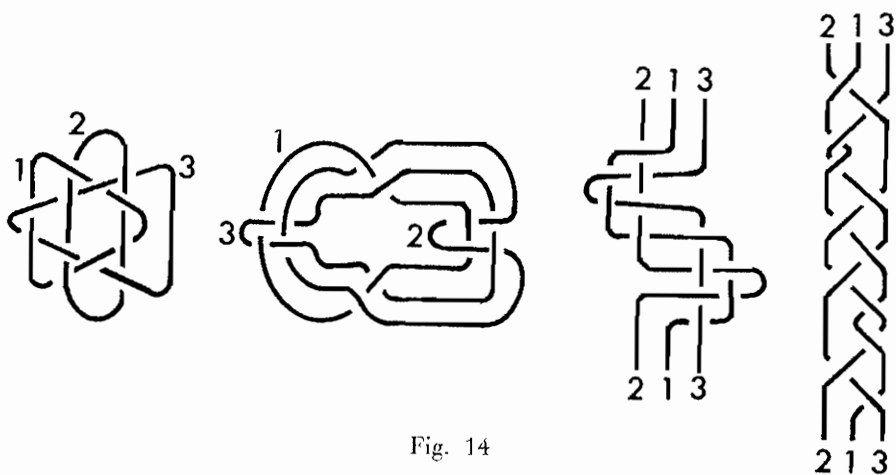


Fig. 14

Autres présentations :

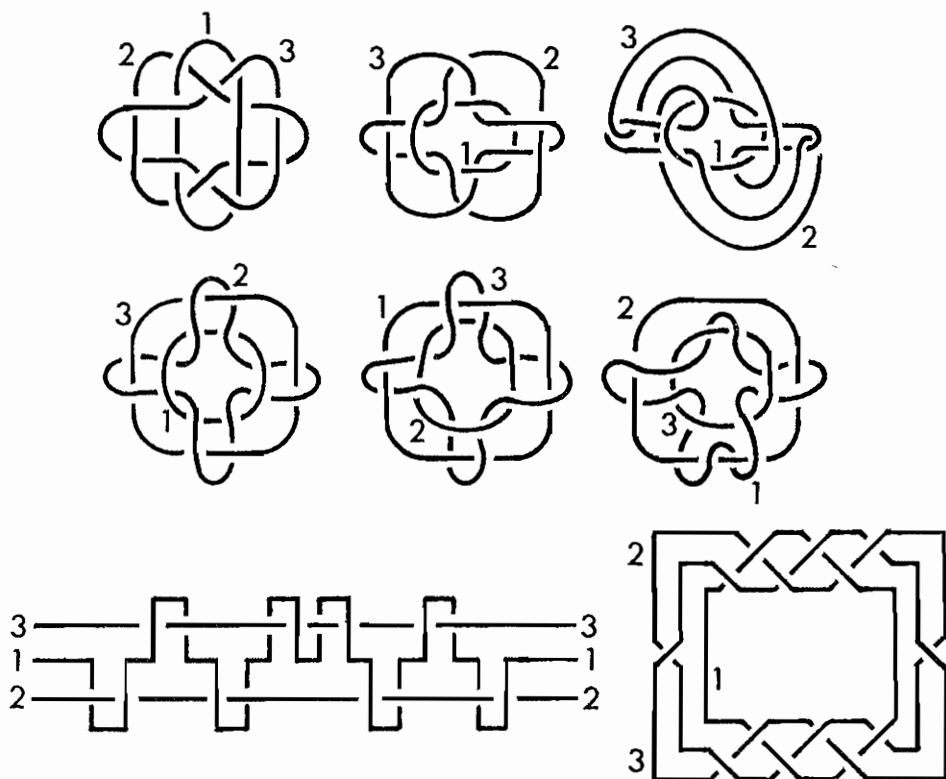
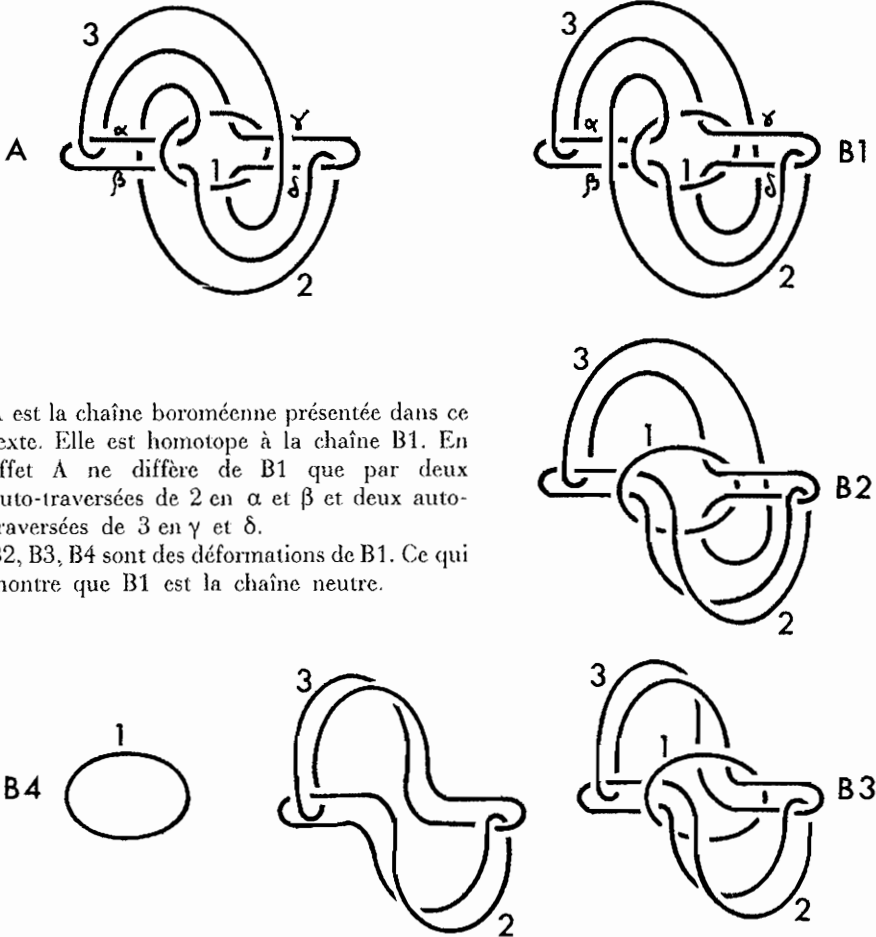


Fig. 15

Dans cette chaîne, les trois cercles ne jouent pas le même rôle. Il y a d'une part 1, et d'autre part 2 et 3 qui s'échangent par image miroir.

Cette chaîne peut se défaire par « homotopie » ou « auto-traversée ». Plus précisément, si les cercles 2 et 3 peuvent s'auto-traverser, cette chaîne peut se défaire.



A est la chaîne homomécenne présentée dans ce texte. Elle est homotope à la chaîne B1. En effet A ne diffère de B1 que par deux auto-traversées de 2 en  $\alpha$  et  $\beta$  et deux auto-traversées de 3 en  $\gamma$  et  $\delta$ .

B2, B3, B4 sont des déformations de B1. Ce qui montre que B1 est la chaîne neutre.

Fig. 16

Ainsi cette chaîne (la chaîne A) est homotopiquement neutre. Pour être plus exact, ce qui fait l'intérêt de cette chaîne, c'est qu'elle correspond à la plus simple des tresses homotopiquement neutres. Voir le texte « Une tresse homotopiquement neutre. »

*Notions de logique lacanienne et de logique mathématique qui interviennent ici :* exemplarité, engendrement, générateur (attention, cas exemplaire ne veut pas dire cas particulier comme dans « exemple », mais cas générateur), reconnaissance, méconnaissance, relation d'équivalence, quotient, noyau, extension, partiel, partial, existence, un, tout, dimension, genre d'objet, point de vue, niveau, cas général.

*Onze dimensions ou genres d'objet :* — les chaînes, — les chaînes ultra-souples ou encore chaînes à homotopie près, — les chaînes homotopiquement neutres, — les tresses à trois brins, — les tresses à trois brins ultra-souples ou encore tresses à trois brins à homotopie près, — les tresses à trois brins homotopiquement neutres, — les chaînes boroméennes, — les chaînes boroméennes ultra-souples, — les chaînes boroméennes homotopiquement neutres, — les tresses boroméennes à trois brins, — les tresses boroméennes à trois brins ultra-souples.

*Propositions exactes :*

- Parmi les chaînes boroméennes à homotopie près, la chaîne AA engendre tout par raccordement homogène et enlacement.
- Parmi les chaînes à homotopie près, la chaîne AA et la chaîne d'enlacement engendrent tout par raccordement et enlacement.
- Parmi les chaînes boroméennes à trois cercles à homotopie près, la chaîne AA engendre tout par raccordement homogène.
- Soit une tresse AA associée à la chaîne AA. Parmi les tresses boroméennes à trois brins à homotopie près, la tresse AA engendre tout par composition.
- Soit une tresse AA associée à la chaîne AA. Alors dans le groupe des tresses pures à trois brins, la tresse AA fait « générateur normal » pour le groupe des tresses boroméennes à trois brins, ou autrement dit des tresses boroméennes à trois brins est « enveloppe normale » de la tresse AA.
- Les tresses à trois brins à homotopie près sont le quotient du groupe des tresses à trois brins par le sous-groupe noyau des tresses à trois brins homotopiquement neutres.
- Les tresses boroméennes à trois brins à homotopie près sont le quotient du groupe des tresses boroméennes à trois brins par le sous-groupe noyau des tresses à trois brins homotopiquement neutres.
- Soit une tresse homotopiquement neutre à trois brins. Elle est boroméenne.
- Soit une tresse DD associée à la chaîne DD. Dans le groupe des tresses à trois brins homotopiquement neutres, il y a trois tresses DD. Cela correspond au rôle que joue chaque brin. Alors, dans le groupe des tresses boroméennes à trois brins, les trois tresses DD (ou même deux parmi les trois), font « générateurs normaux » pour le groupe des tresses à trois brins homotopiquement neutres, ou autrement dit le groupe des tresses à trois brins homotopiquement neutres est « enveloppe normale » des tresses DD (ou même de deux parmi les trois).
- Le point de vue de « Link groups » par Milnor, c'est la dimension des chaînes ultra-souples ou encore à homotopie près.

ANNEXE 2  
DEUX PRÉSENTATIONS DE LA CHAÎNE BOROMÉENNE GÉNÉRALISÉE\*

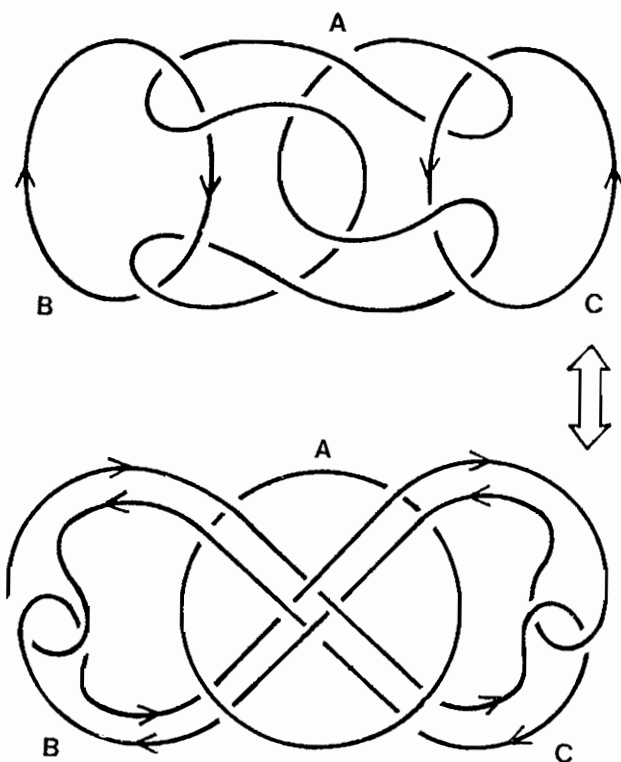


Fig. 17

*Il y a deux chaînes boroméennes généralisées, et elles sont image miroir l'une de l'autre.*

\* Texte de Pierre Soury.

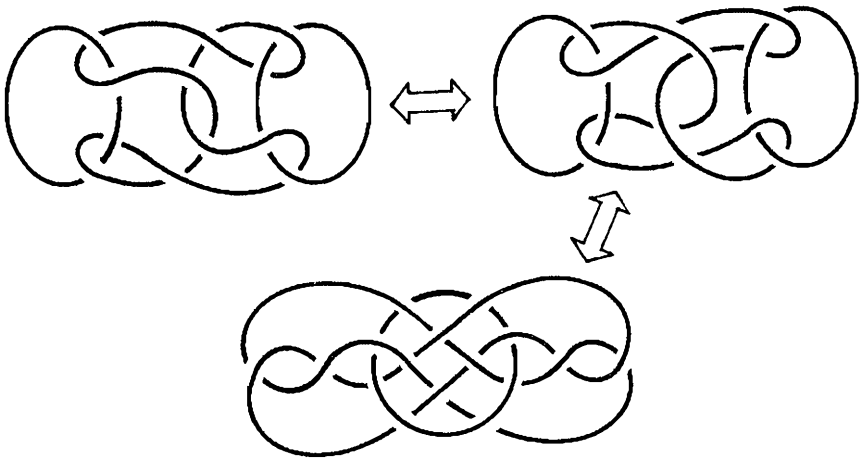


Fig. 18

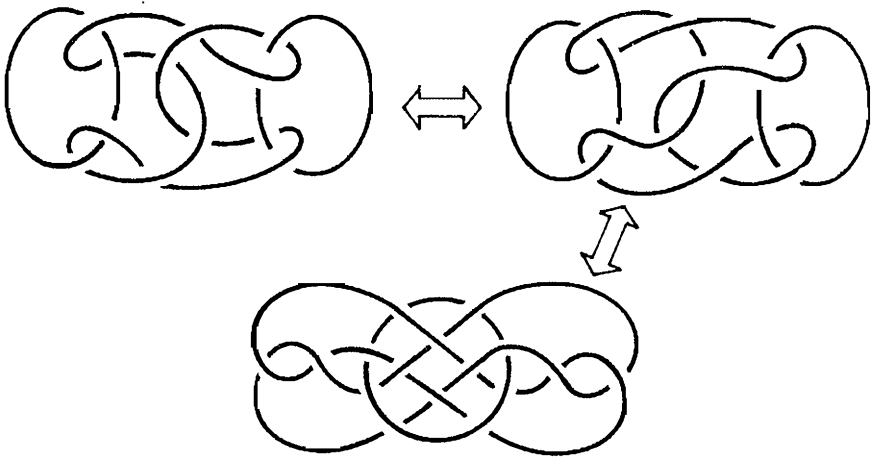
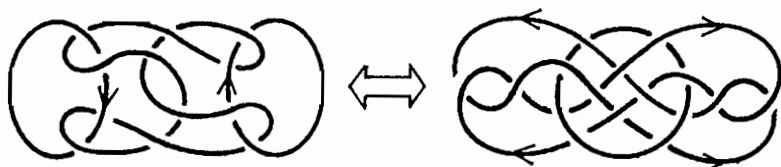
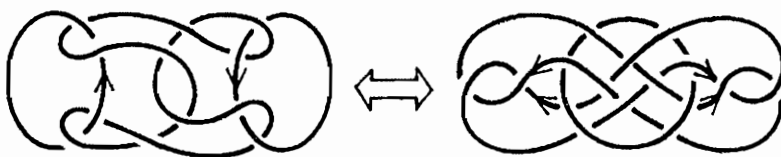
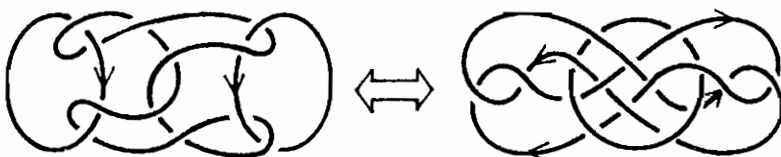
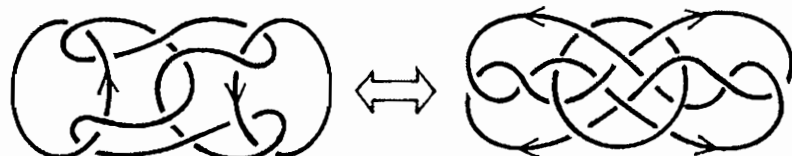
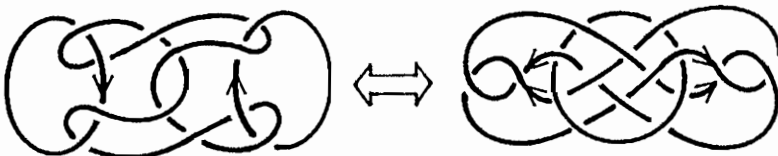
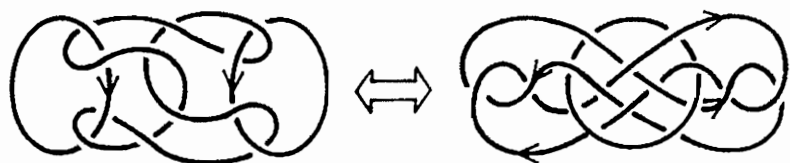


Fig. 19

Il y a six chaînes boroméennes généralisées orientées.



Les trois du haut sont milnoriennement équivalentes. Les trois du bas sont milnoriennement équivalentes. Les trois du haut sont milnoriennement inverses des trois du bas.

Fig. 20

Il y a huit chaînes boroméennes généralisées colorées orientées (dont le grand cercle à la couleur A, et les petits cercles ont les couleurs B et C).

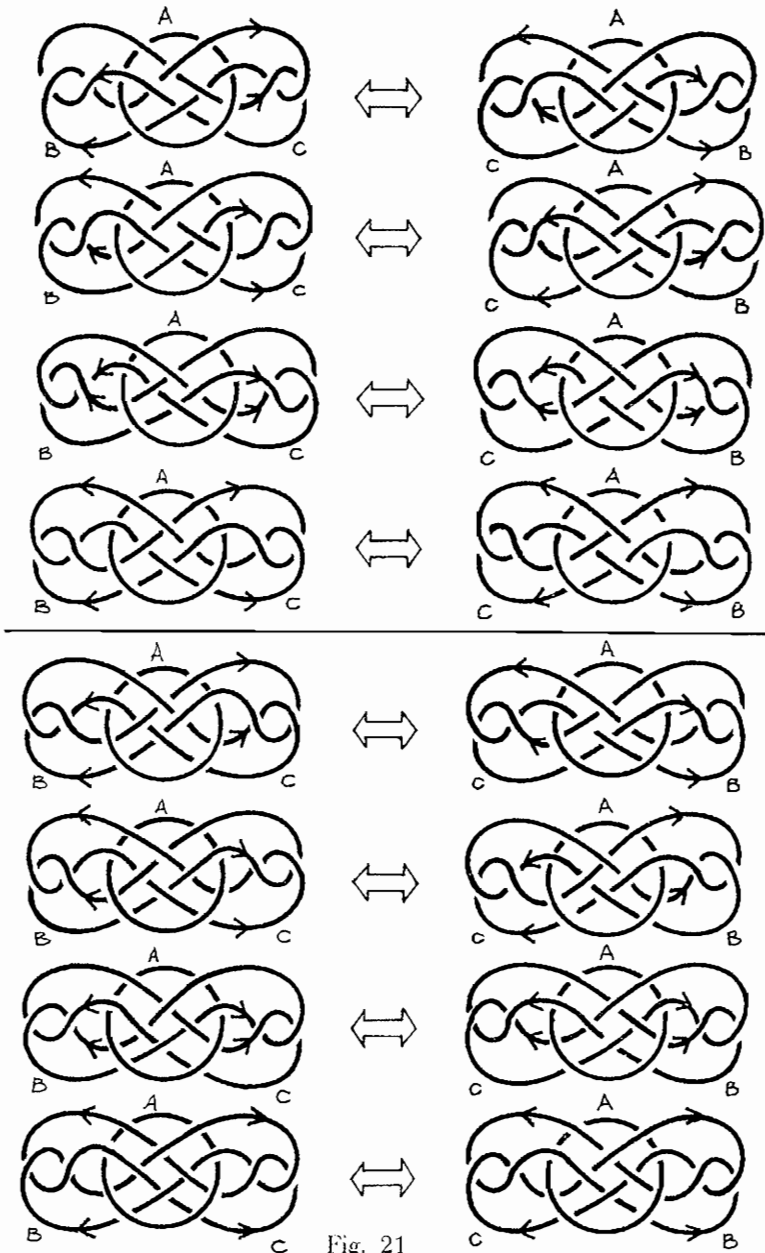


Fig. 21

Les quatre du haut sont milnoriquement équivalentes. Les quatre du bas sont milnoriquement équivalentes. Les quatre du haut sont milnoriquement inverses des quatre du bas.

La chaîne boroméenne généralisée, combien y en a-t-il ?

Dans la chaîne boroméenne généralisée, il y a deux sortes de cercles : il y a un grand cercle, et il y a deux petits cercles qui jouent le même rôle.

Dans tous les cas, les deux sens de parcours du grand cercle sont indiscernables. C'est pourquoi dans ce texte, le grand cercle n'a jamais été orienté.

Si la chaîne boroméenne généralisée n'est ni colorée ni orientée, il y en a deux qui sont image miroir l'une de l'autre. Et les deux petits cercles jouent le même rôle.

La simple coloration ne révèle rien. Elle ne fait que confirmer que le grand cercle joue un rôle spécial, et que les deux petits cercles jouent le même rôle.

Par contre l'orientation crée des différences. Il y a six chaînes boroméennes généralisées orientées. Pour chacune des deux chaînes boroméennes généralisées (ni colorées ni orientées), il y a trois façons d'orienter. Une façon parallèle, et deux façons antiparallèles. L'orientation suffit pour distinguer ce que la classification milnorienne distingue. Parmi les six, il y en a trois qui sont milnoriennement équivalentes, les trois autres sont aussi milnoriennement équivalentes, et les trois premières sont milnoriennement inverses des trois autres. Autrement dit, le couple des deux, « 3-chaînes purement 4-milnoriennement boroméennes élémentaires » peut être reconnu sous une forme  $2 \times 3$  parmi les six chaînes boroméennes généralisées orientées. Et alors ce binaire est le binaire composé des deux binaires : (gauche/droite) et (parallèle/antiparallèle).

La coloration et l'orientation ensemble créent des différences. Il y a huit chaînes boroméennes généralisées colorées orientées. Elles peuvent être décrites de la façon suivante : Soit une chaîne boroméenne généralisée orientée parallèle. Alors les deux petits cercles ne jouent pas le même rôle, autrement dit, il y a deux façons de la colorer. Et au contraire, soit une chaîne boroméenne généralisée orientée antiparallèle. Alors les deux petits cercles jouent le même rôle, autrement dit, il y a une seule façon de colorer.



Deux mises en continuité de la chaîne boroméenne généralisée

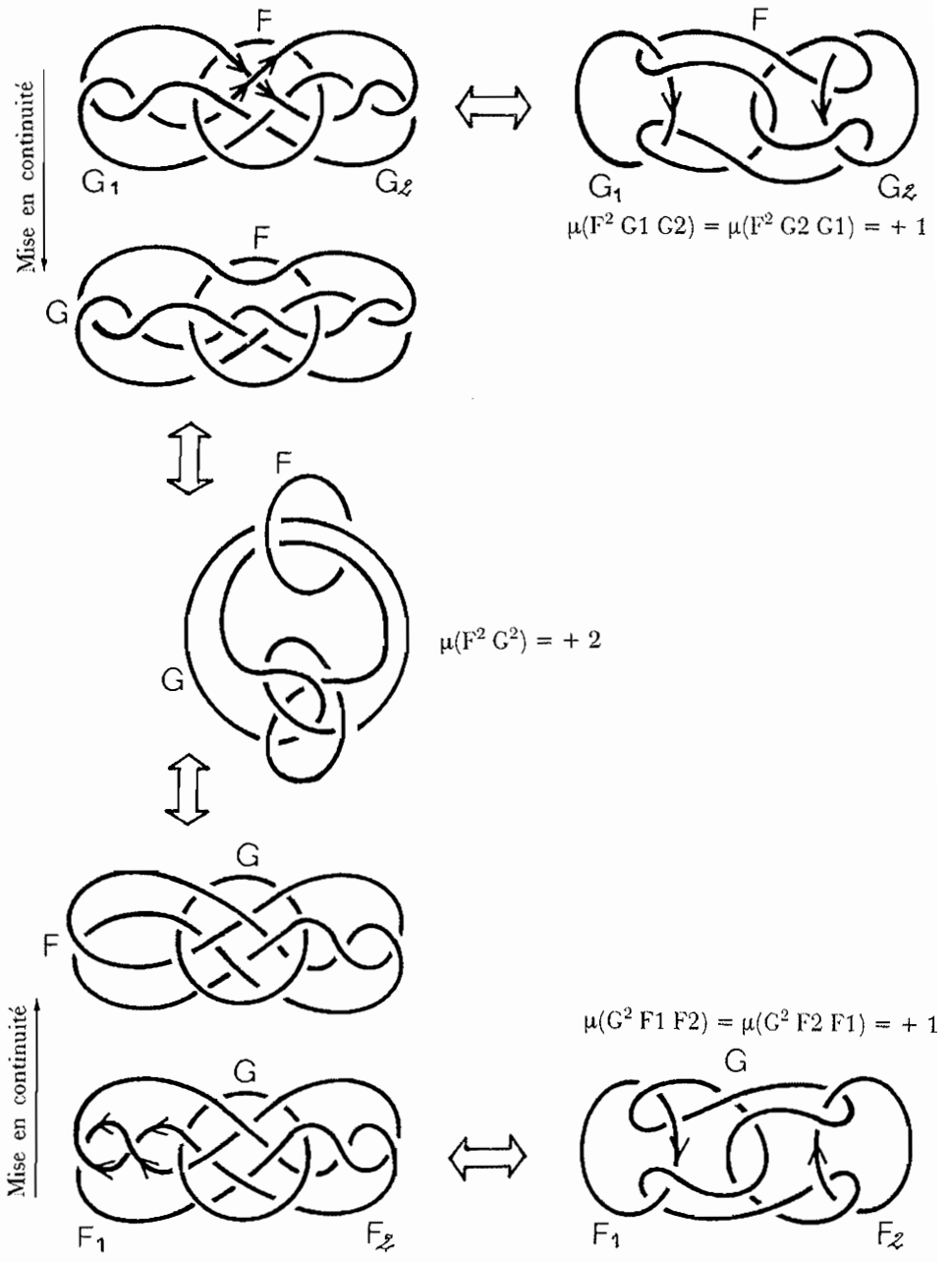
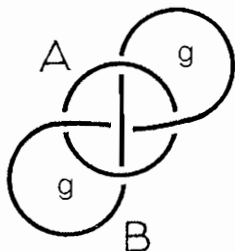


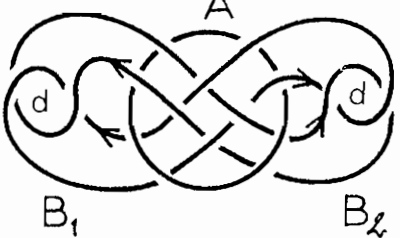
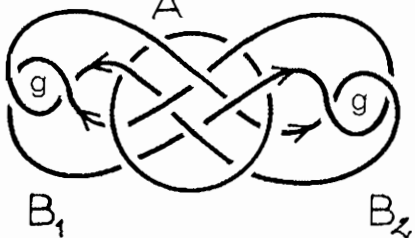
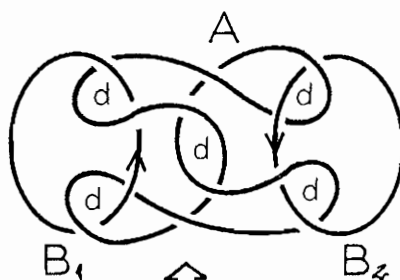
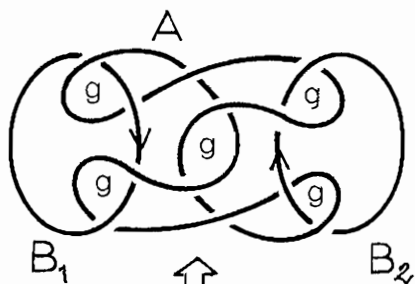
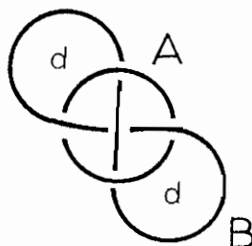
Fig. 22

Parallélisme du binaire des 2-chaînes 4-milnorienement boroméennes élémentaires et du binaire des 3-chaînes 4-milnorienement boroméennes élémentaires

avec des méridiens gauches  
 $\mu(A^2 B^2) = +1$



avec des méridiens gauches  
 $\mu(A^2 B^2) = -1$



avec des méridiens gauches  
 $\mu(A^2 B1 B2) = \mu(A^2 B2 B1) = +1$

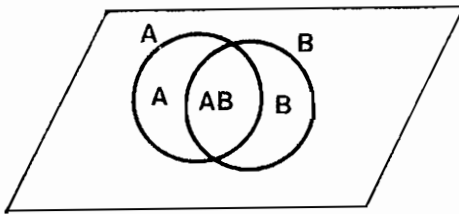
avec des méridiens gauches  
 $\mu(A^2 B1 B2) = \mu(A^2 B2 B1) = -1$

Fig. 23

COURS DU 26 FÉVRIER 1981<sup>4</sup>*Topologie eulérienne*

Un diagramme d'Euler est la représentation sur une surface de l'ensemble des parties d'un ensemble.

*Diagramme de l'ensemble des parties de l'ensemble à deux éléments :*



chaîne correspondante

Fig. 24

*Diagramme de l'ensemble des parties de l'ensemble à trois éléments :*

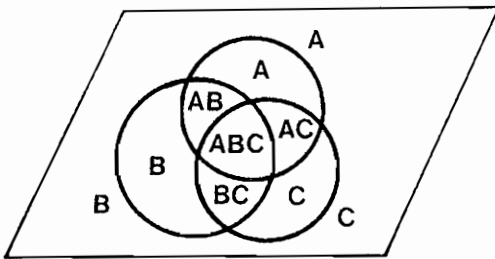
chaîne correspondante  
(chaîne olympique)

Fig. 25

4. Ce cours de Soury a été précédé d'un exposé de Ch. Léger sur les solides platoniciens et un calcul sur la répartition des couleurs sur le tore.

Le même diagramme sur la sphère :



Fig. 26

A quatre il n'y a pas de diagramme eulérien dans le plan. *Le diagramme eulérien à quatre n'est plongeable que sur le tore :*

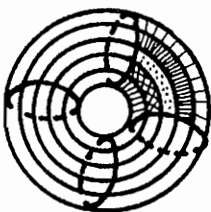
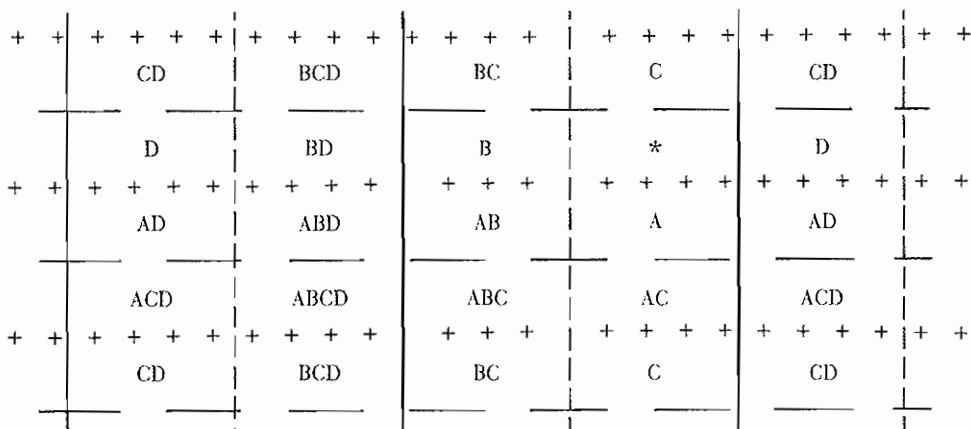


Fig. 27

Il y a quatre frontières donc  $2^4 = 16$  zones. Voici le revêtement universel du tore muni du diagramme eulérien représentant l'ensemble des parties de l'ensemble à quatre éléments :  
avec les quatre frontières : B — — — ; C — — — ; D — — — ; A + + + + .



Ce revêtement se referme en tore. Tous les pavages infinis dans le plan ont pour quotient un pavage fini du tore.

*La topologie eulérienne de l'ensemble des parties de l'ensemble à cinq éléments*

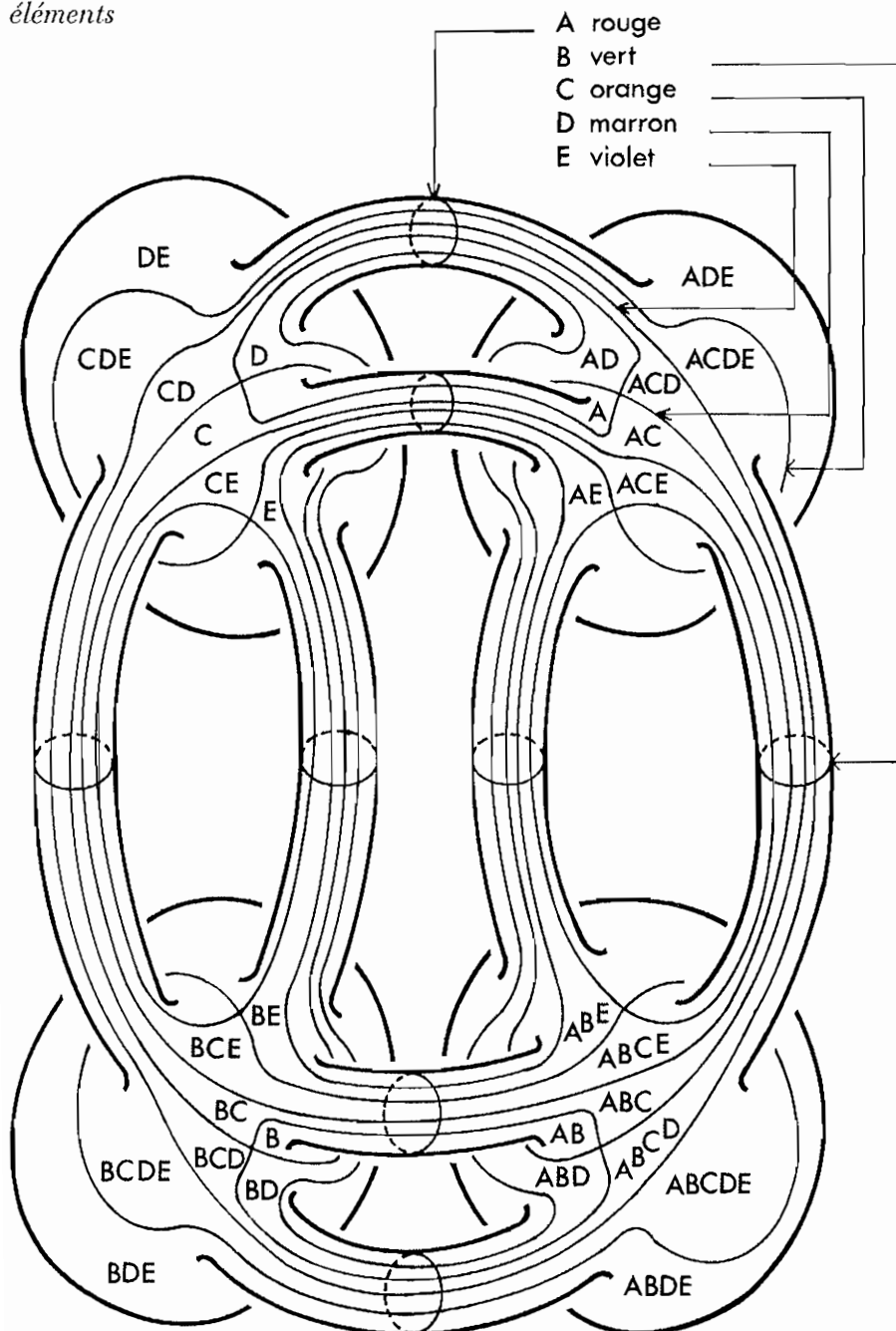


Fig. 28

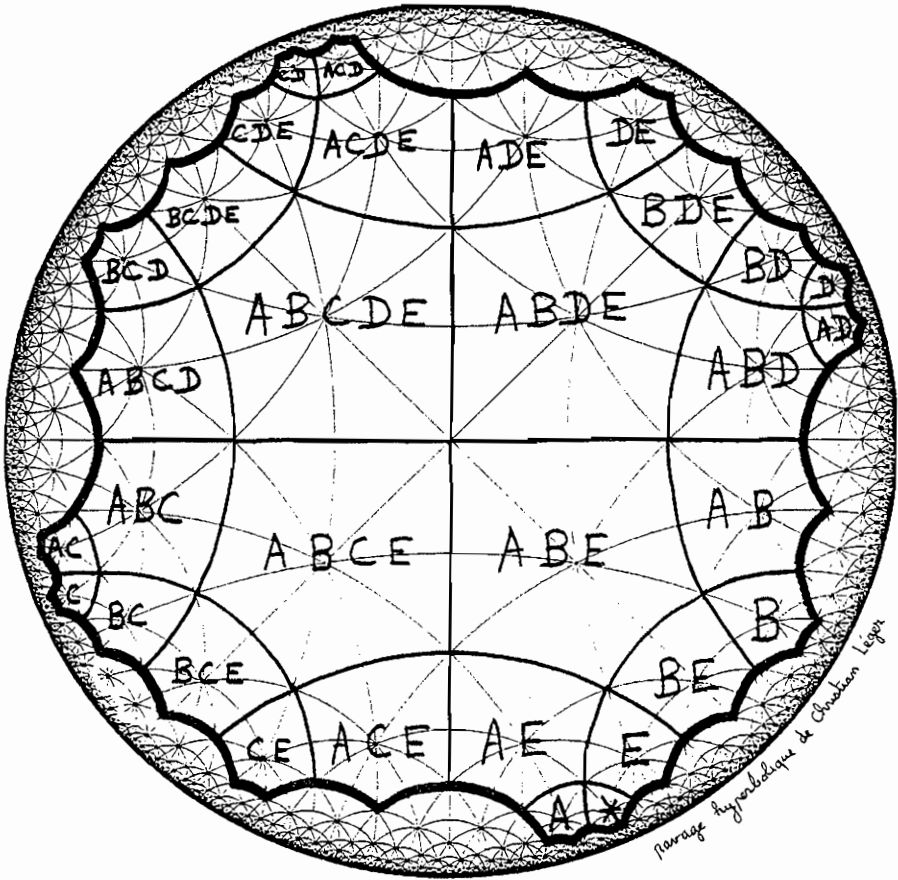


Fig. 29

Les 32 pentagones ci-dessus sont une représentation spatiale des 32 parties de l'ensemble à 5 éléments dont les éléments sont A B C D E.

C'est un dessin fini. Ce dessin fini est fait à partir d'un bâti infini, qui permet de juxtaposer des pentagones.

Ce bâti infini s'appelle un pavage hyperbolique, c'est une notion de géométrie hyperbolique.

L'ensemble des parties de l'ensemble à cinq éléments, peut être topologisé à la mode Eulérienne, et géométrisé à la mode Thurstonienne.

Voici pour terminer un tableau des correspondances entre l'ensemble des parties de l'ensemble à  $n$  éléments, sa surface d'inscription et le nombre de chemin minimum pour faire frontière. Par parenthèses, on notera qu'il suffit d'un seul chemin pour faire trois divisions dans le plan :

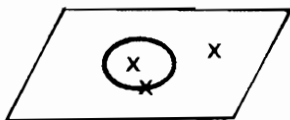


Fig. 30

n	Monde	Demi-monde intérieur	Frontière
1, 2, 3	Plan, sphère	Disque	1 chemin (une seule frontière) (du A, du B, du C)
4	Tore	Cylindre	2 chemins
5	Tore à cinq trous	Tore quatre fois troué	4 chemins
6	Tore à 17 trous	Cintuple Tore huit fois troué	8 chemins

## COURS DU 19 MARS 1981

Je cherche un point de vue concret sur la classification milnorienne des chaînes, car pour le moment elle n'est accessible que par d'énormes calculs.

Il y a des préalables : la présentation des groupes par générateurs et relations. La présentation de chaînes ou nœuds par générateurs ou relations. Ce sont des calculs algébriques.

*Question* (de J.M. Vappereau) : quel est le groupe fondamental du graphe :



Fig. 31

*Réponse :*

Le complémentaire du double tore :

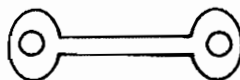
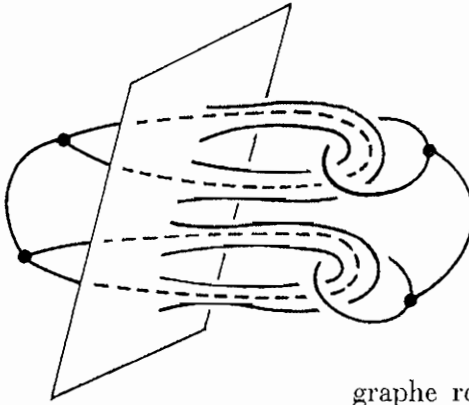


Fig. 32

est un double tore. C'est lié au retournement. Divisons l'espace en deux par un plan :



graphe représentatif  
de l'autre demi-espace.

graphe représentatif  
d'un demi-espace. C'est  
le rétracté d'un demi-espace.

Fig. 33

Par souplesse les deux anses peuvent être tirées vers la gauche. Donc le demi-espace gauche = le demi-espace droit = un double tore.

L'espace est ici divisé en deux doubles tores. L'extérieur du double tore = l'intérieur du double tore.

Le problème posé par la question est celui de l'équivalence entre volumes épais (les doubles tores) et squelettes minces (les graphes) du fait de la rétraction<sup>5</sup>.

### *L'ensemble des parties*

Un ensemble qui a trois éléments a huit parties. L'ensemble des parties intervient dans l'histoire du peignage en boroméen et dans celle de la coloration de frontières, coloration de zones. Il intervient en topologie des frontières et topologie des trous.

5. Le graphe complémentaire confond l'objet et son voisinage et ne permet donc pas de dire si on a affaire à un objet à une dimension ou à trois dimensions. La question met en évidence que la topologie algébrique avec le groupe fondamental rate la différenciation des dimensions.



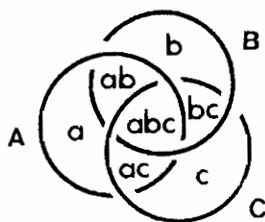


Fig. 34

C'est un diagramme eulérien. Il est présenté comme une chaîne olympique car le diagramme eulérien est le groupe complémentaire de la chaîne olympique (c'est-à-dire les zones nommées par les lacets ; ce ne sont pas les mêmes nominations avec les lacets du groupe fondamental d'une chaîne boroméenne).

Quand on a  $n$  couleurs de frontières on a  $2^n$  couleurs de zones. Faisons un peignage<sup>6</sup> en boroméen de la chaîne olympique :

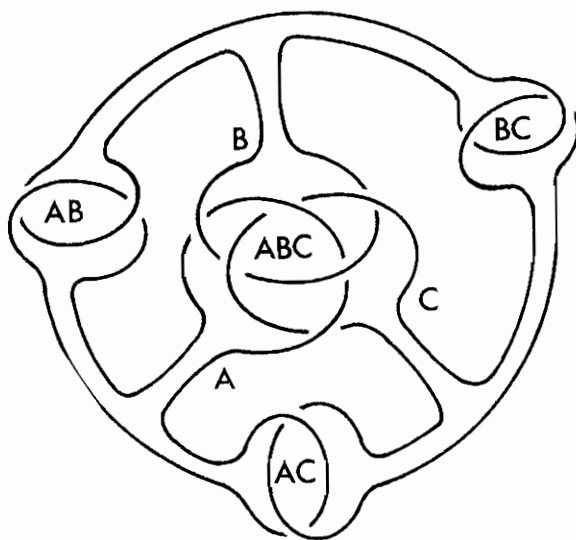


Fig. 35

6. Activité de réagencement qui montre le boroméen.

Ce peignage fait disparaître le groupe à trois qui devient neutre. On a des sous-groupes à deux :  $AB$ ,  $AC$ ,  $BC$ .

Il n'y a pas d'algorithme général pour obtenir le peignage. Est-ce que la coloration zone/frontière permettrait d'obtenir une méthode générale pour le peignage? Ça serait utile d'avoir un bon algorithme du peignage; ça permettrait de décomposer une chaîne quelconque en chaîne boroméenne.

Le peignage fait l'intérêt de la classification milnorienne des chaînes. Aussi ça les concrétise.

*Histoire des faux-trous dans la classification milnorienne des chaînes*<sup>7</sup>.  
*Faux-trous. Systèmes toriques. Anneaux.*

Le faux-trou le plus simple c'est celui de la chaîne à 4 :

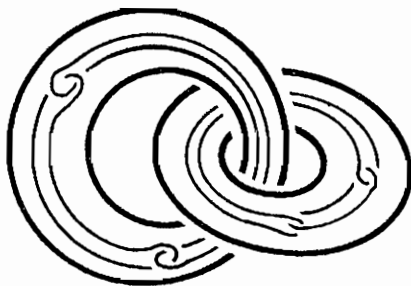


Fig. 36

C'est à cause du faux-trou de la chaîne à 4 que la chaîne à 3 est l'élément générateur de toutes les chaînes fikéennes à la queue-leu-leu. On remplace un vrai trou :



Fig. 37

par un faux-trou :



Fig. 38

7. Le 21 février 1981 Soury fit un exposé à Bruxelles où la distinction trou/faux-trou fut abordée puis reprise dans la discussion (un compte rendu en existe dans *Quarto*,

Par exemple avec une chaîne à 6 :

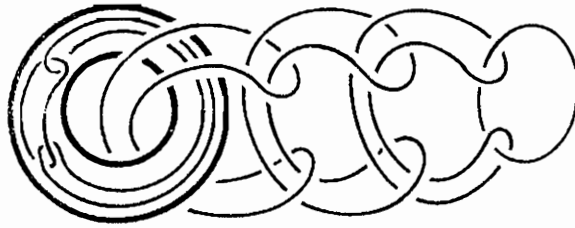


Fig. 39

En manipulant la chaîne à la queue-leu-leu, le faux-trou se révèle. Le faux-trou c'est des pseudo-cercles. Les deux cercles sont compagnons :



Fig. 40

n° 5, Bruxelles.). Dans cette discussion Soury fut « étonné », dit-il, par une monstration — qu'il admit comme valide — qui objectait à ce qu'il venait d'avancer. Cela l'amena à réviser sa « croyance » sur la différence entre trou et faux-trou. Voici les étapes de cette discussion.

A une question sur la différence entre trou et faux-trou, Soury répond : « Une première réponse qui n'est pas la bonne : un trou c'est un cercle dans l'espace et un faux-trou c'est un plan dans l'espace. »

Soury se met ensuite à recenser toutes les combinaisons d'interpositions de surfaces (au sens de frontière et qui divisent l'espace, soit, ici, de tores) entre les cercles d'une chaîne à 4 boroméenne : on aura donc les cas où aucun cercle s'oppose aux quatre pris dans une gaine torique, les cas où un cercle dans un tore s'oppose à trois pris dans une gaine torique et les cas où deux cercles dans une gaine torique s'opposent à deux autres cercles pris dans une autre gaine torique. C'est à propos d'un de ces derniers cas que quelqu'un de l'assistance montre un procédé de mise de deux cercles dans une gaine torique là où Soury avait conclu par la négative : « on peut entourer chaque cercle d'une gaine » — dit l'interlocuteur — « et puis on peut relier les gaines entre elles, les connecter, pour former des doubles tores ». Soury acquiesce à cette solution inaperçue de lui et poursuit : « Il y a bien un double tore qui sépare. Donc le faux-trou n'est pas ce que je croyais, parce que ce que Monsieur Lacan a qualifié de faux-trou c'est cette interposition-là de tore entre les cercles (cas de la fig. 36). Ce que Monsieur Lacan qualifie de trou ce sont les cercles et de faux-trou ce sont les tores séparateurs... Avec ce que vous me montrez là, il ne s'agit pas d'interposition ou non de surface mais d'interposition de tores ; la différence n'est pas qu'il y ait oui ou non de l'interposition possible ; dans un cas l'interposition est possible par un tore, dans l'autre c'est le double tore. »

On peut les considérer comme définissant pour un temps le tore. Ils sont compagnons parce que on peut les enfermer dans un tore. On peut toujours remplacer une consistance d'une chaîne boroméenne par deux cercles enfermés dans le tore voisinage de cette consistance : on obtient alors une autre chaîne boroméenne à une consistance de plus.

Le faux-trou c'est quand on peut interposer un tore. Et dès qu'on peut interposer un tore on peut en interposer un autre, le complémentaire. Certes il y a toujours une interposition possible de tore comme ceci :



Fig. 41

soit pour la chaîne à 3 :



Fig. 42

← tore gaine d'un cercle.

Mais c'est un cas dégénéré et c'est un vrai trou. Du coup : vrai trou = faux-trou dégénéré. Un vrai trou c'est un cas limite de faux-trou. Un faux-trou n'est pas le tore gaine d'un cercle.

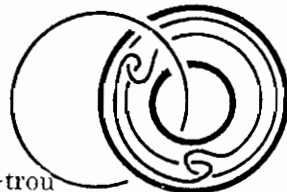


Dans la chaîne olympique à 4 il y a du faux-trou. Le complémentaire d'un vrai trou est un faux-trou dans la chaîne à 3 :



vrai trou  
gaine d'un cercle

retournement  
du tore gaine



faux-trou  
tore gaine de deux  
cercles

Fig. 43

Dans une chaîne dès qu'un cercle est non noué, on peut lui mettre son tore gaine — ou voisinage — qui se retourne. Ici le tore gaine d'un cercle, retourné donne le faux-trou complémentaire d'un vrai trou. Ce n'est pas le cas dans :



Fig. 44

où les faux-trous sont des vrais trous et inversement. La distinction se perd. C'est une fausse chaîne, une chaîne dégénérée.

En remplaçant un vrai trou par un faux-trou, la chaîne boroméenne engendre les chaînes de la classification de Milnor.

Dans la chaîne de Whitehead, le faux-trou ressemble à :



Fig. 45

En faisant combinaison de la chaîne boroméenne et de la chaîne de Whitehead, ça donne :



Fig. 46

Où se situe-t-elle dans la classification de Milnor ? Ça serait proche de la chaîne boroméenne à 6 homotopiquement non neutre :

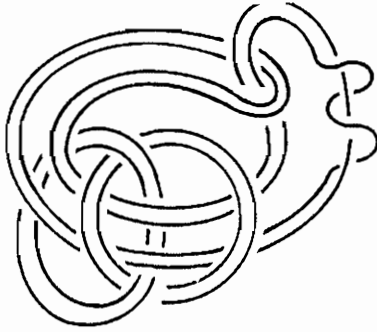


Fig. 47

C'est à vérifier.

Autre *monstration* à faire : quand on dédouble la chaîne de Whitehead montrer que c'est une chaîne à 4 (c'est vérifié par calcul) :

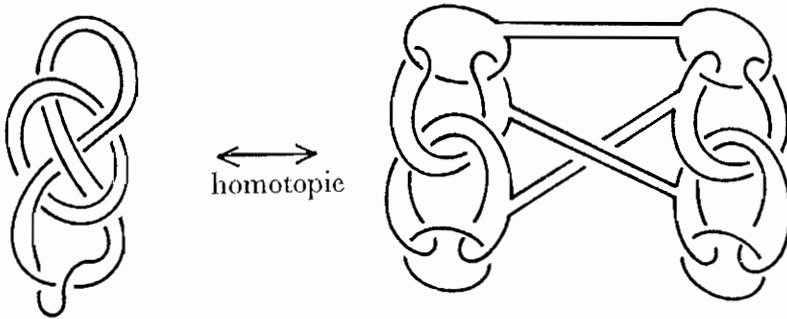


Fig. 48

Comment déduire la chaîne à 6 précédente de cette chaîne à 4 ? Par quelles démultiplications peut-on revenir aux chaînes boroméennes fondamentales ?

Enfin faire un croisement de la chaîne de Whitehead et de la chaîne généralisée, en jouant sur les faux-trous :

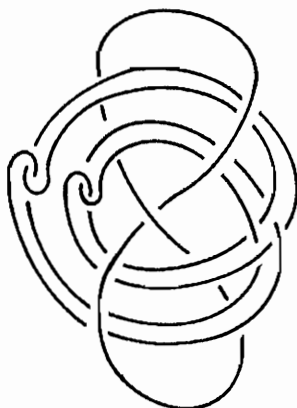


Fig. 49

COURS DU 30 AVRIL 1981

Il s'agit d'établir l'exemplarité de la chaîne boroméenne à 3 à partir de la classification de Milnor.

Pour cela on va procéder à deux opérations : *la démultiplication* (dans une chaîne remplacer un cercle par deux cercles parallèles) et *le peignage des longitudes* (la longitude est un mot — utilisé par Milnor — pour désigner le parallèle d'un cercle). Ces opérations vont permettre des présentations des chaînes boroméennes qui supporteront les calculs algébriques, de Milnor en particulier. Elles sont une étape dans la démonstration de l'exemplarité de la chaîne à 3.

Dans une chaîne à  $n$  cercles, le peignage donne du sens à la question : y a-t-il du 2, du 3, du 4 dans la chaîne. Le peignage est lié à l'ensemble des parties d'un ensemble. C'est une façon de calculer combien il y a de sous-ensembles à  $t$  éléments dans un ensemble à  $n$  éléments. Le même genre de problème se retrouve dans le triangle de Pascal.

### A. Nombre d'éléments des sous-ensembles révélés par peignage d'une chaîne

*La chaîne à 3 prototypique* a la propriété que si on la démultiplie, il n'y a que du 3. Il n'y a pas de 2, pas de 4, pas de 5... La chaîne à 3 est très stable du point de vue du 3.



Fig. 50

Trois cercles de la chaîne boroméenne prototypique sont démultipliés  $p$  fois,  $q$  fois et  $r$  fois. On obtient une chaîne de  $p + q + r$  cercles et pas une chaîne dont le peignage ferait apparaître un sous-ensemble à  $p$  ou  $q$  ou  $r$  cercles.

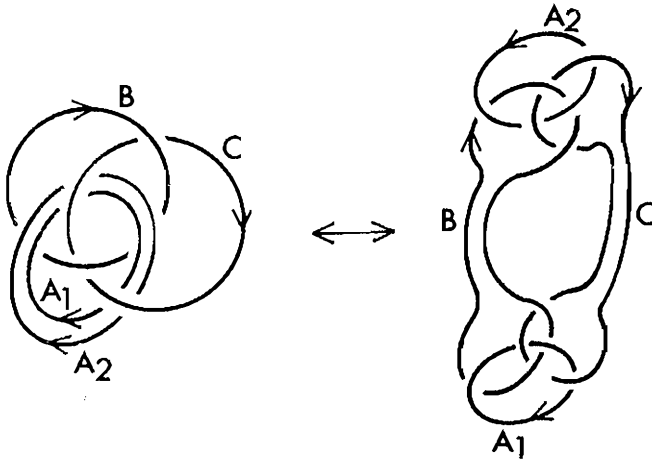


Fig. 51

Par exemple on dédouble un cercle de la chaîne à 3 : soit  $A_1$  et  $A_2$ . Le peignage de cette chaîne obtenue par cette démultiplication fait apparaître les deux sous-ensembles à 3 de cette chaîne à 4. Cette chaîne à 4 est un peignage de deux chaînes à 3.

La chaîne à 4 a aussi cette propriété que quand on dédouble l'un de ses cercles, le peignage de la chaîne à 5 qui est ainsi obtenue fait apparaître deux sous-chaînes à 4 :



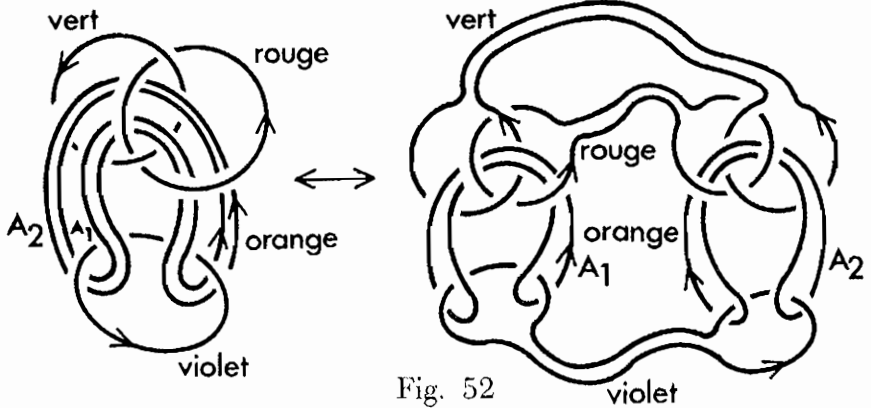


Fig. 52

La chaîne de deux cercles a aussi cette propriété :



Fig. 53

même avec dix cercles il n'y aura toujours que du 2.

Par contre la *chaîne de Whitehead* (deux consistances) et la *chaîne boroméenne généralisée* (trois consistances) n'ont pas la propriété indiquée pour les chaînes précédentes : le peignage des longueurs de ces chaînes dont on a dédoublé l'une des consistances fait apparaître dans chacune qu'il y a du 4.

## B. Différences du rôle des cercles lors du peignage

*Peignage des longueurs pour la chaîne de Whitehead.*

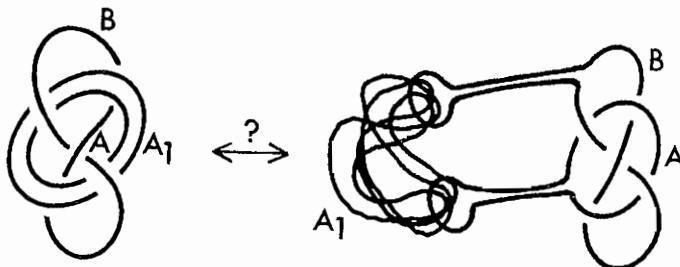


Fig. 54

$A_1$  est-il peignable ou pas ? On peut : trouver une solution, savoir qu'on ne peut pas la trouver ou ne pas savoir si on peut la trouver ou pas.

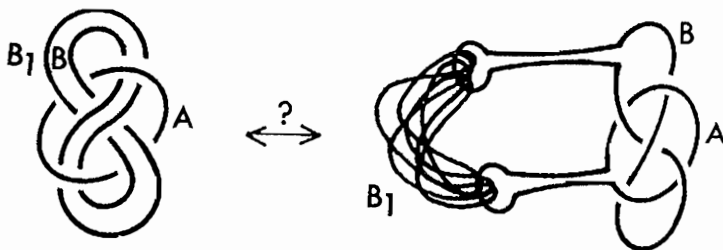


Fig. 55

Une chaîne est à longitude peignable si on peut peigner chacune de ses longitudes. Parmi les différentes longitudes il se peut qu'il y en ait une peignable et une pas peignable.

Quand deux cercles jouent le même rôle alors si une longitude est peignable l'autre l'est aussi.

Si ça l'est pour un cercle dans la chaîne boroméenne, ça l'est pour tous.

La chaîne à 3 est peignable.

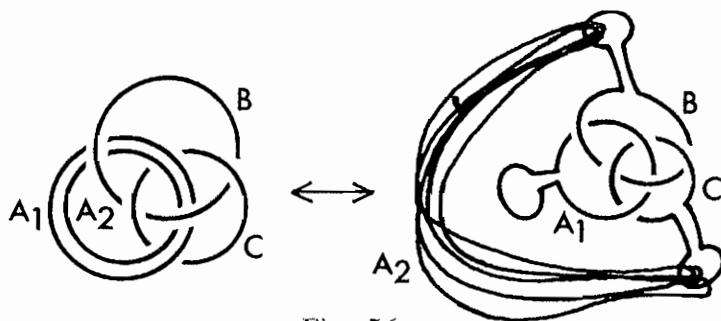


Fig. 56

On remarque en plus que  $A_2$  ne s'accroche pas à  $A_1$ . Quelle valeur a cette propriété de s'accrocher ou non à son jumeau ?

Il y a des chaînes à longitude peignable sans auto-entrelacement.

### C. Peignage, tresses, calcul algébrique

*Peignage de longitude pour la chaîne de Whitehead :*

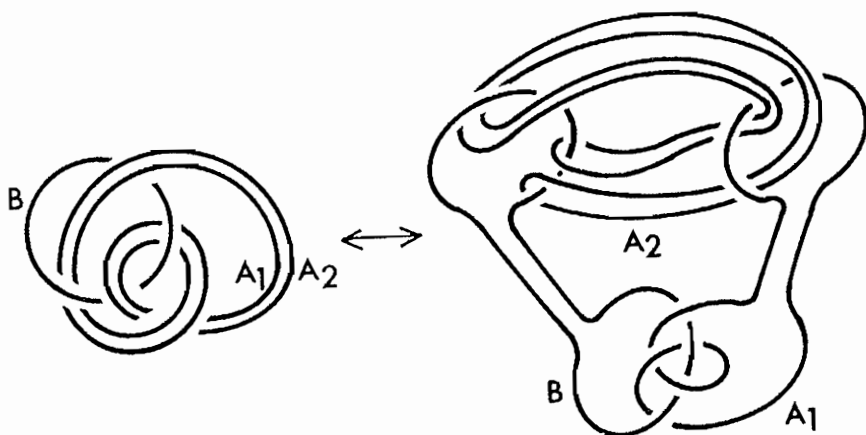


Fig. 57

Voici l'écriture en commutateurs de  $A_2$  :

$A_2 = ba'bab'a'b'a$ . C'est un mot circulaire :

$A_2 = a'bab'a'b'ab$

soit :  $A_2 = [a', b] [a', b']$

La chaîne de Whitehead ne peut pas se mettre en tresse.

Si une chaîne est pure — si elle peut se mettre en écheveau ou en tresse pure — on peut faire le peignage en longueur. (L'inverse n'est pas vrai.) Ce sont les peignages d'Artin. Par exemple la chaîne à 3 se met en tresse :



Fig. 58

Si on dédouble l'une des consistances, on retrouve dans la tresse à 3 un embrouillamini de la longueur en plus. Dans le peignage des longueurs aussi :

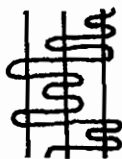


Fig. 59

A partir d'un tel schéma de peignage de longueur :

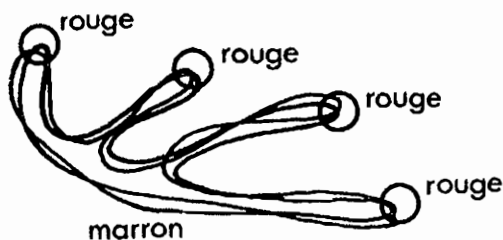


Fig. 60

on peut : a) en faisant équivaloir les cercles rouges à des trous dans le plan, passer à ce schéma :

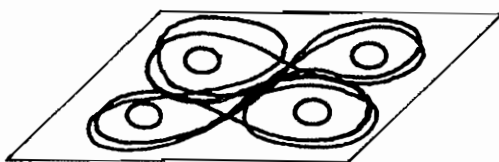


Fig. 61

qui permet la transformation du marron en un lacet autour d'un trou, lacet qu'on pourra définir à homotopie près, et ensuite on peut passer à une écriture algébrique ;

b) mettre en tresse où tout l'entrelacement est concentré dans les rapports du marron aux différents rouges :

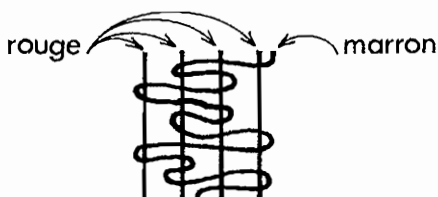


Fig. 62

*Formules milnorienes de la chaîne généralisée*

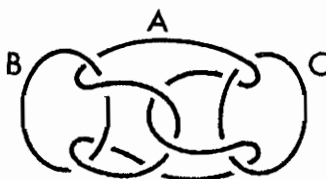


Fig. 63

$A \equiv [[ab] c] [[ac] b]$  A fait l'enlacement dans la tresse.  
 $B \equiv [[ca] a]$  B fait l'enlacement dans la tresse.  
 $C \equiv [[ba] a]$  C fait l'enlacement dans la tresse.

C'est la formule des peignages des longitudes. C'est ce que Milnor fait. Quand une chaîne est boroméenne on peut la représenter en entrelacement.

COURS DU 21 MAI 1981

Les épreuves de Milnor sur les chaînes prennent en compte plusieurs points de vue : celui de l'entrelacement  
 du peignage des longitudes  
 de la démultiplication.

Le dernier cours était surtout consacré au peignage des longitudes. Celui-ci sera surtout consacré à l'entrelacement. Dans les deux cas il s'agit d'étudier le passage des chaînes à l'écriture des commutateurs.

L'entrelacement c'est quand, dans une chaîne, il y a un rond qui fait tout. Les formules d'entrelacements sont les plus simples du langage des

groupes. Lacan soulève les mêmes problèmes : préciser des histoires de symétrie et d'équivalence ; préciser l'indétermination de symétrie et l'indétermination d'équivalence. On a toujours affaire à des groupes de symétrie. La topologie de Lacan image l'équivalence, l'indétermination.



image l'équivalence des consistances.

Fig. 64

Le langage des groupes c'est très proche. Sur les présentations d'entrelacement s'appuie une écriture algébrique : *les commutateurs*. La formule algébrique ne peut pas décrire toutes les transformations d'une chaîne. Il faut les présentations. Pour le calcul des commutateurs on compte les passages où le cercle compliqué passe dans le cercle simple :



Fig. 65

Il y a un sens de circulation.

Formule d'entrelacement d'une chaîne boroméenne à 3

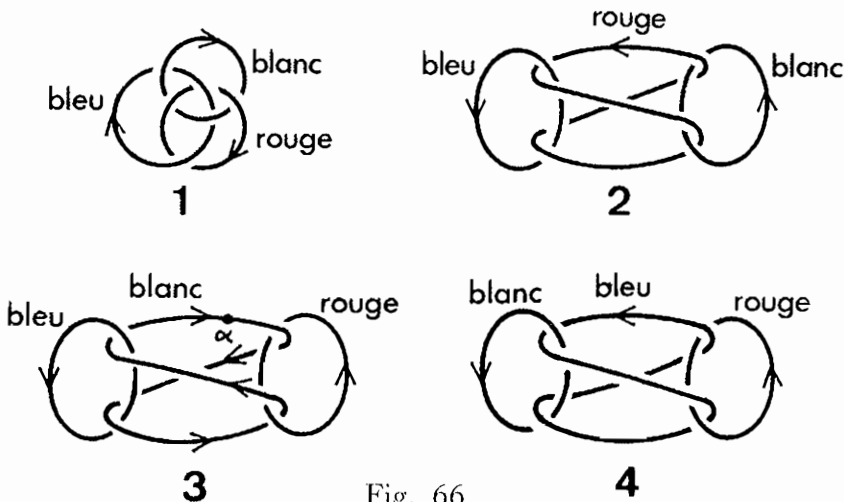


Fig. 66

On passe par déformation continue de l'une de ces quatre chaînes à l'autre. Établissons la formule d'entrelacement de  $\beta$ , en partant de  $\alpha$ .

Avec  $r$  = rouge

$b$  = bleu (ce sont les générateurs).

$r, b$ , indiquent le passage du blanc dans rouge et bleu par-dessus ;  $r', b'$  indiquent le passage de blanc dans rouge et bleu par-dessous.

On aura :  $rb'r'b = [r, b']$  qui correspond au commutateur le plus simple, élémentaire. Il y a huit commutateurs élémentaires en mots linéaires :

$rb'r'b$        $rbr'b'$

$b'r'br$        $br'b'r$

$r'brb'$        $r'b'rb$

$brb'r'$        $b'rbr'$

En mots circulaires il y a deux commutateurs :

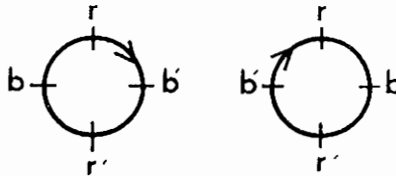


Fig. 67

Ce recensement est complet. De même, dire que le nœud de trèfle il y en a deux, c'est un recensement complet.

Les deux commutateurs et les huit : ils sont pareils mais ce ne sont pas les mêmes.

L'abréviation du groupe  $rb'r'b$  c'est  $[r, b]$  ou  $[b, r]$ . Ce sont deux écritures automorphes. Peu importe qu'on lise de droite à gauche ou de gauche à droite. Ça pose le problème des équivalences dans les écritures.

$[r, b]$  désigne de façon arbitraire un des huit mots linéaires. Choisissons qu'il désigne :  $rbr'b'$ . Avec cette abréviation on peut en déduire les autres écritures.

$$[r, b] = rbr'b'$$

↓

$$[b, r'] = (br'b'r') = br'b'r.$$

Conventions de réécriture des huit mots linéaires écrits plus haut :

$[r, b']$	$[r, b]$
$[b', r']$	$[b, r']$
$[r', b]$	$[r', b']$
$[b, r]$	$[b', r]$

Pour écrire ces commutateurs on prend en compte : l'origine, le sens, le rentrer dessus (+) le rentrer dessous (-). Pour la chaîne boroméenne à 3, il y a trois formules d'entrelacement (Fig. 66) :

Si le *rond blanc* est le commutateur :

$$\text{blanc} = [r, b'] = [b', r'] = [r', b] = [b, r].$$

Il y a équivalence parce que c'est un mot circulaire ; chaque formule définit des dessus-dessous sur un sens de parcours qui revient au point de départ.

Si le *rond bleu* est le commutateur :

$$\text{bleu} = \beta' r \beta r' = [\beta', r] = [r, \beta] = [\beta, r'] = [r', \beta']. \text{ Avec } \beta = \text{blanc.}$$

Si le *rond rouge* est le commutateur :

$$\text{rouge} = b' \beta b \beta' = [b', \beta] = [\beta, b] = [b, \beta'] = [\beta', b'].$$

Est-ce que les trois écritures ensemble, du blanc, du bleu, du rouge, permettent de dire que les trois consistances blanche, bleue, rouge sont équivalentes ? Oui. D'où l'exemplarité de la chaîne à 3.

*Formule d'entrelacement des deux anneaux enlacés*



Fig. 68

*Formule d'entrelacement de la chaîne de Whitehead*

jaune =  $v'v = 1$  (élément neutre).

vert =  $jj' = 1$

Il n'y a pas d'entrelacement.

Cette chaîne est homotopiquement neutre.



Fig. 69



Formule d'entrelacement de la chaîne boroméenne généralisée

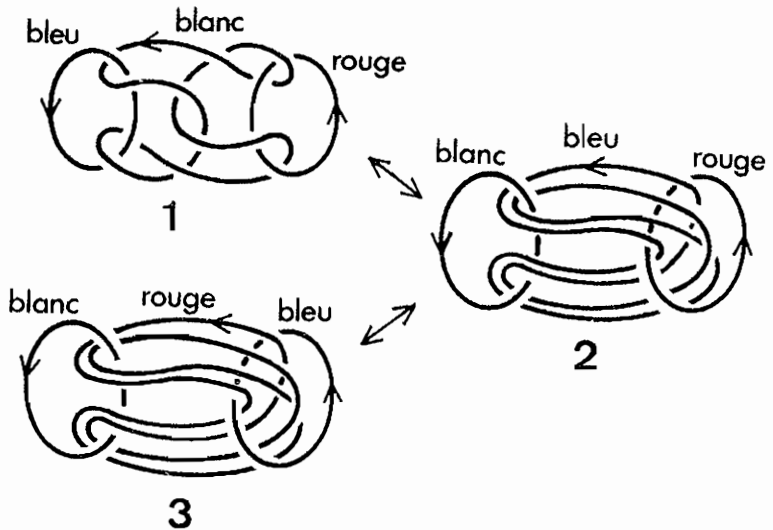


Fig. 70

Avec  $b = \text{bleu}+$ ,  $\beta = \text{blanc}+$ ,  $r = \text{rouge}+$ ,  $b' = \text{bleu}-$ ,  $\beta' = \text{blanc}-$ ,  $r' = \text{rouge}-$ , on aura :

$$\text{blanc} = b'br'r' = 1$$

$$\begin{aligned} \text{bleu} &= \beta'r\beta r'\beta r\beta'r' = (\beta'r\beta r) (\beta r\beta'r') = [\beta',r] [\beta,r] = \beta' (r\beta r') (\beta r\beta'r') \\ &= \beta' (r\beta r') (\beta'\beta) (\beta r\beta'r') = \beta' (r\beta r'\beta') \beta (\beta r\beta'r') = \beta' [r \beta] \beta [\beta r] \text{ avec} \\ [r,b]' &= (rbr'b')' = brb'r' = [b,r] \end{aligned}$$

on a :

$$\text{bleu} = \beta' [r,\beta] \beta [r,\beta]' = [\beta', [r,\beta]].$$

C'est un commutateur de poids trois (à trois éléments), un commutateur de commutateur, un commutateur qui commute des 2-commutateurs.

$$\text{rouge} = [\beta', [b,\beta]].$$

Formules d'entrelacement de la chaîne à 4

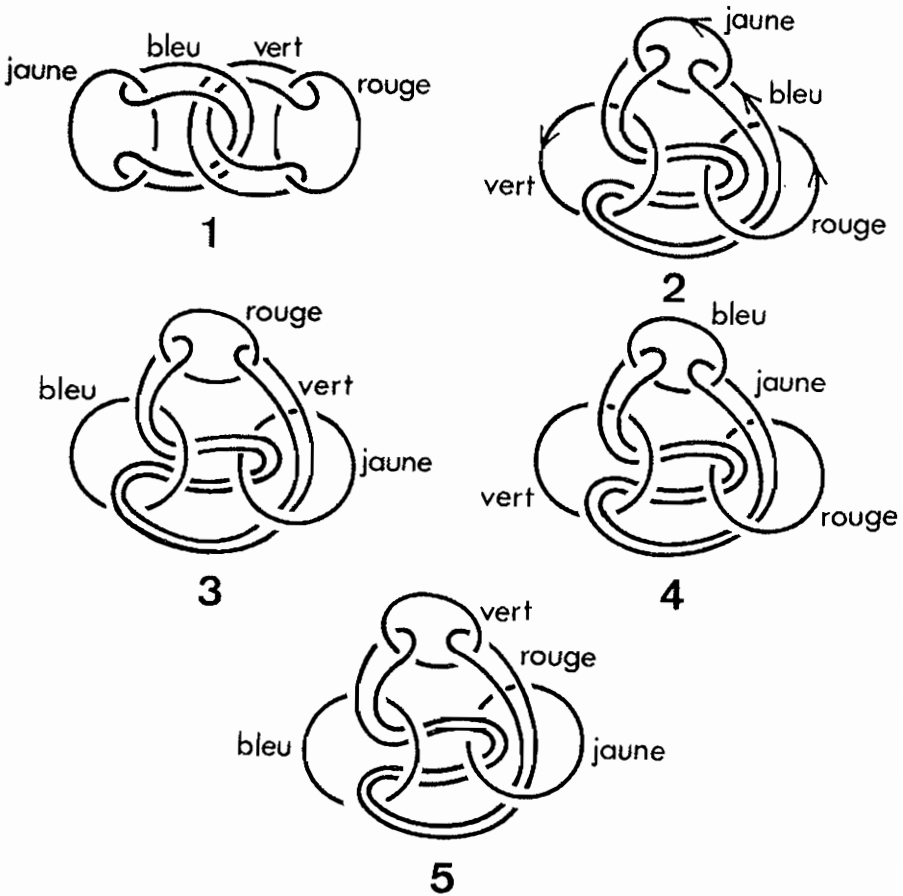


Fig. 71

*bleu* (dans le cas 2) =  $j^{\circ}rvr^{\circ}v^{\circ}jvrv^{\circ}r^{\circ} = j^{\circ}(rvr^{\circ}v^{\circ})j(vrv^{\circ}r^{\circ}) = j^{\circ}[r,v] j[v,r] = j^{\circ}[r,v] j[r,v]^{\circ} = [j^{\circ}, [r,v]]$ .

Les commutateurs vert, jaune, rouge auront une formule d'entrelacement de même structure. Le passage d'une écriture d'un commutateur à un autre (de bleu à vert par exemple) ne peut pas se prévoir sans le support d'une présentation.

L'entrelacement (lu sur une présentation) d'une chaîne à 3 corres-

pond au commutateur élémentaire de degré 2 (il y a deux commutateurs), celui d'une chaîne à 4 correspond au commutateur élémentaire de degré 3.

Milnor fait aussi un passage des chaînes au commutateur par le peignage des longitudes (cf. cours de la dernière fois). L'entrelacement suffit à montrer l'exemplarité de la chaîne à 3 et des chaînes à la queue-leu-leu, du fait de la symétrie des formules d'entrelacement, plus leur écriture en commutateurs. Pour la chaîne olympique par exemple on aura des écritures symétriques mais pas de possibilité d'écriture en commutateurs puisque les anneaux tiennent deux à deux.

Pour montrer l'exemplarité de la chaîne boroméenne généralisée il faut le peignage des longitudes.

ANNEXE 1\*  
QUEL RÔLE JOUE LA CHAÎNE BOROMÉENNE GÉNÉRALISÉE ?

Il y a une classification milnorienne des chaînes. Elle est indiquée dans le texte « Isotopy of links » de Milnor. Ici, cette classification est montrée sous la forme d'un tableau, dans la page intitulée « Des cas purs et générateurs dans la classification milnorienne des chaînes ».

C'est cette classification qui justifie les trois affirmations suivantes :

— La chaîne C



Fig. 72

est un cas exemplaire au sein de l'ensemble de toutes les chaînes boroméennes de quatre cercles.

— La chaîne E



Fig. 73

représente la chaîne C chez les chaînes boroméennes de trois cercles.

— La chaîne B



Fig. 74

représente la chaîne C chez les chaînes de deux cercles.

La chaîne C a été montrée par M. Lacan, en l'appelant « la chaîne à quatre ».

La chaîne E a été montrée par M. Lacan, en l'appelant « la chaîne boroméenne généralisée ».

La chaîne B a été montrée par M. Lacan, en liaison avec le couple  $(\$,a)$ , et en liaison avec le « non rapport sexuel ». Dans la littérature mathématique, cette chaîne B est appelée « chaîne de Whitehead ».

---

\* Texte de P. Soury.

*Des cas purs et générateurs dans la classification milnorienne des chaînes*

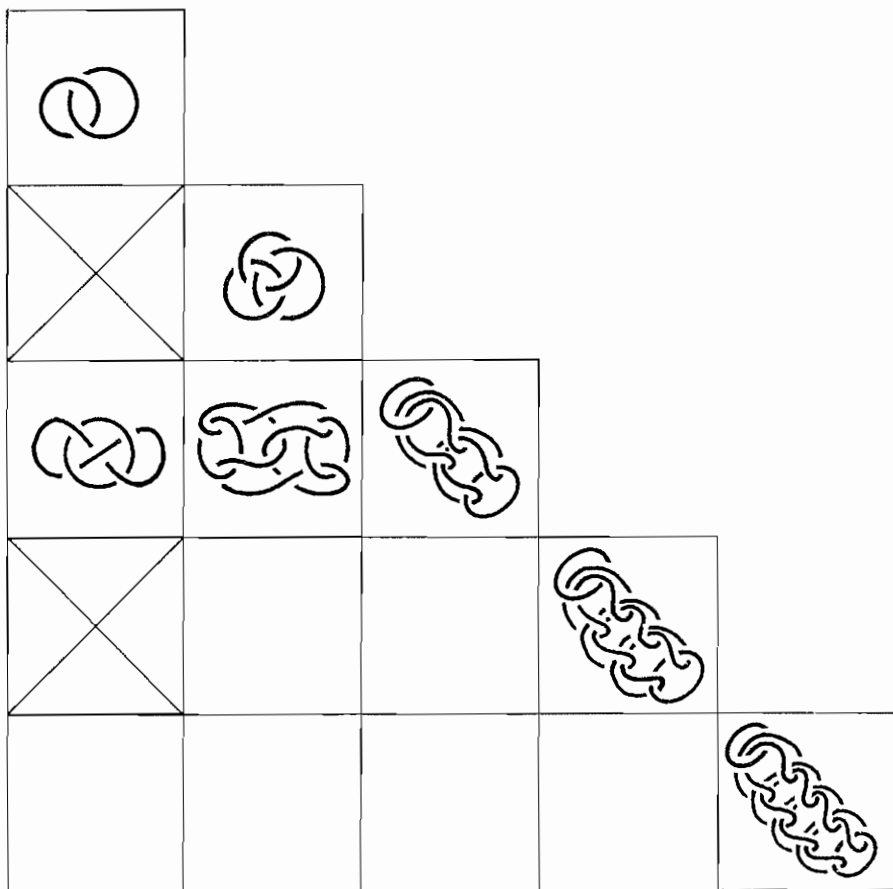


Fig. 75

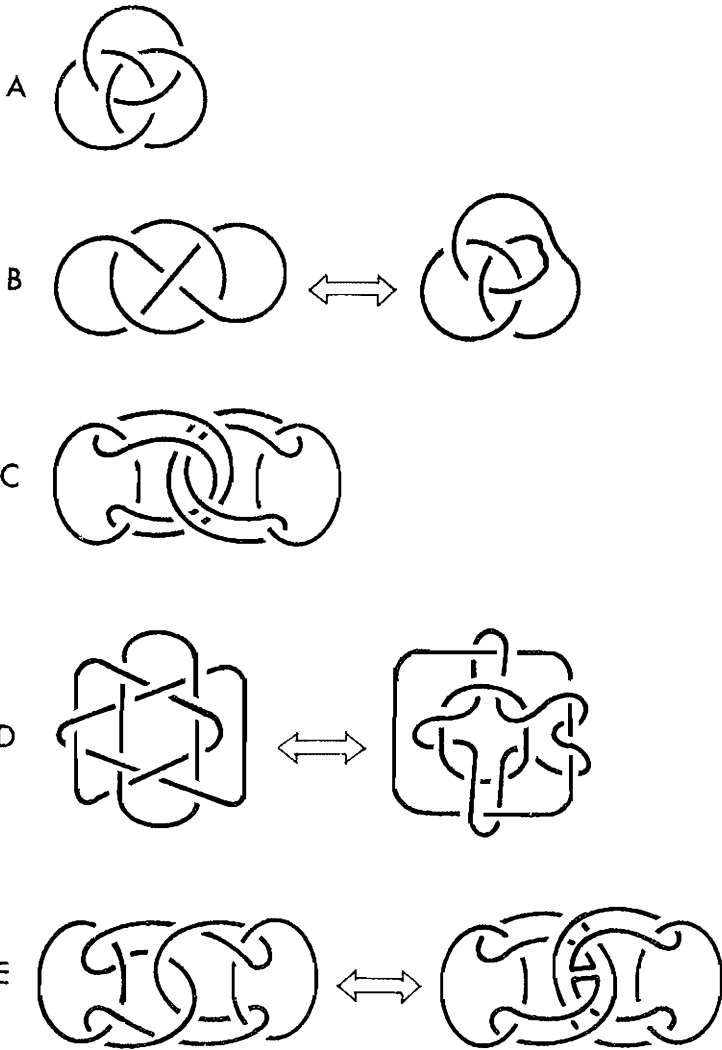


Fig. 76

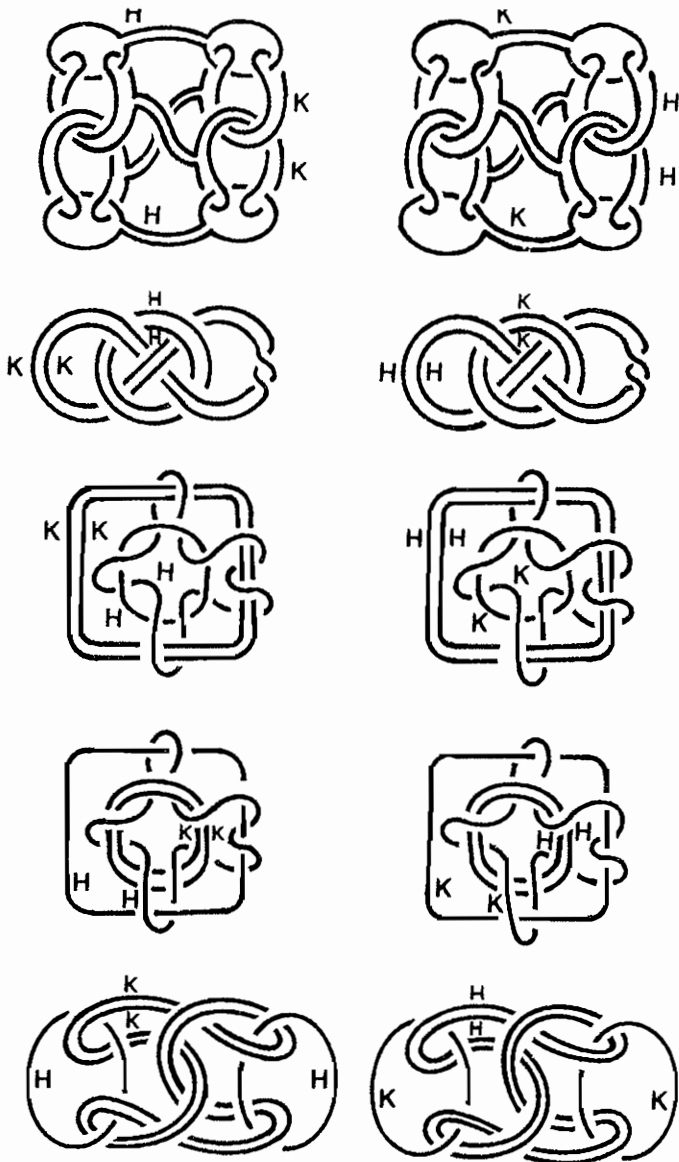


Fig. 77

Ces dix chaînes sont des chaînes de quatre cercles, deux cercles étant de couleur H, et deux cercles étant de couleur K.

Ces dix chaînes sont homotopiquement équivalentes. Chacune est homotopiquement boroméenne, et n'est pas homotopiquement neutre.

A homotopie près, les deux cercles H jouent le même rôle, les deux cercles K jouent le même rôle, et le couple des deux cercles H joue le même rôle que le couple des deux cercles K.

Les deux pages qui précèdent montrent certains rapports entre les chaînes A B C D E.

La chaîne B provient de la chaîne A par une mise en continuité.

La chaîne E provient de la chaîne C par une mise en continuité.

A homotopie près, un symétrisé de la chaîne C, un démultiplié de la chaîne B, des dédoublés de la chaîne D, un dédoublé de la chaîne E, sont équivalents.

Les chaînes D et E sont des « chaînes boroméennes homotopiquement neutres à trois cercles », ou encore des « chaînes boroméennes à trois cercles à zéro points triples ». C'est un genre de chaînes boroméennes que révèle la classification milnorienne des chaînes.

Dans ce genre, la chaîne E est un exemplaire. La chaîne D n'est pas exemplaire, ce qui dans les dessins précédents apparaît de la façon suivante : il y a deux façons de la dédoubler pour en faire un symétrisé de la chaîne C.

La chaîne D est exemplaire, dans un genre voisin : elle est exemplaire parmi les « tresses boroméennes homotopiquement neutres à trois brins », ou encore les « tresses boroméennes à trois brins à zéro points triples ». La chaîne D mérite d'être appelée « la tresse boroméenne généralisée ».

Problème : A la page précédente, il y a dix chaînes qui sont homotopiquement équivalentes. On demande une chaîne qui serait la plus simple possible et qui leur serait homotopiquement équivalente. Et qui aurait, en tant que chaîne et pas seulement en tant que chaîne à homotopie près, les symétries indiquées à la page précédente.



ANNEXE 2

*Démultiplication de la chaîne boroméenne généralisée*

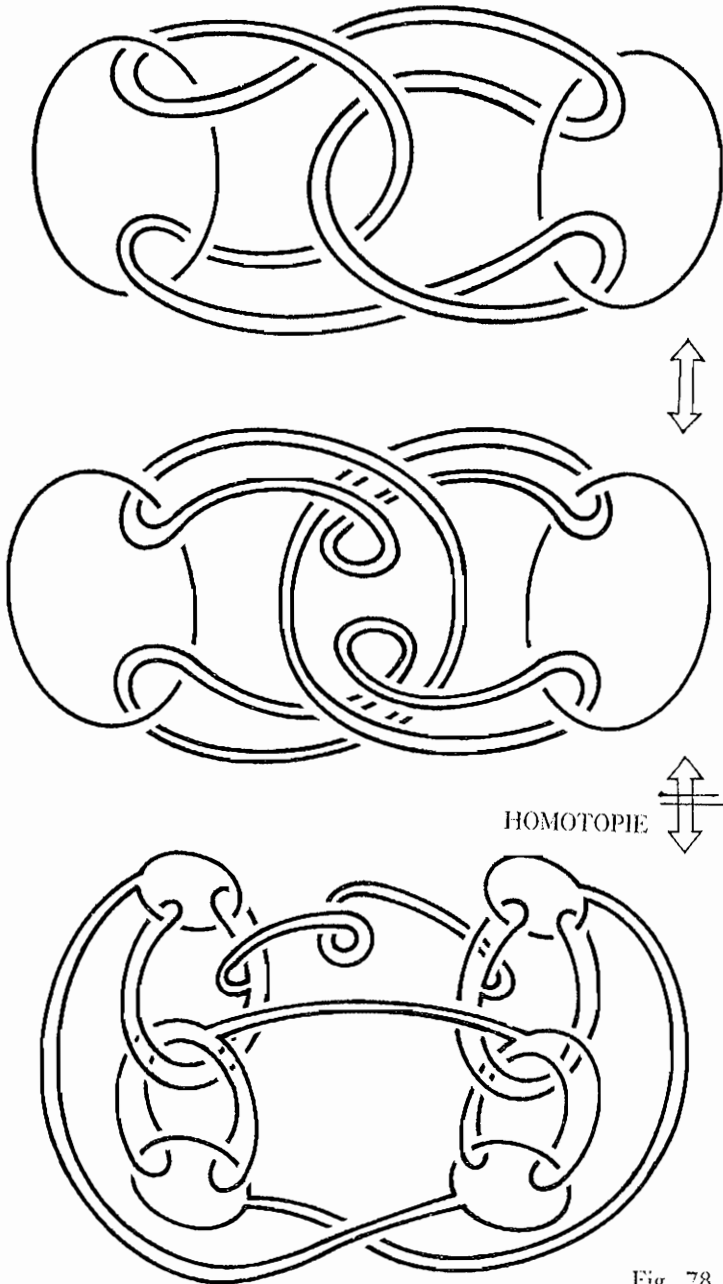


Fig. 78

\* Texte de P. Soury.

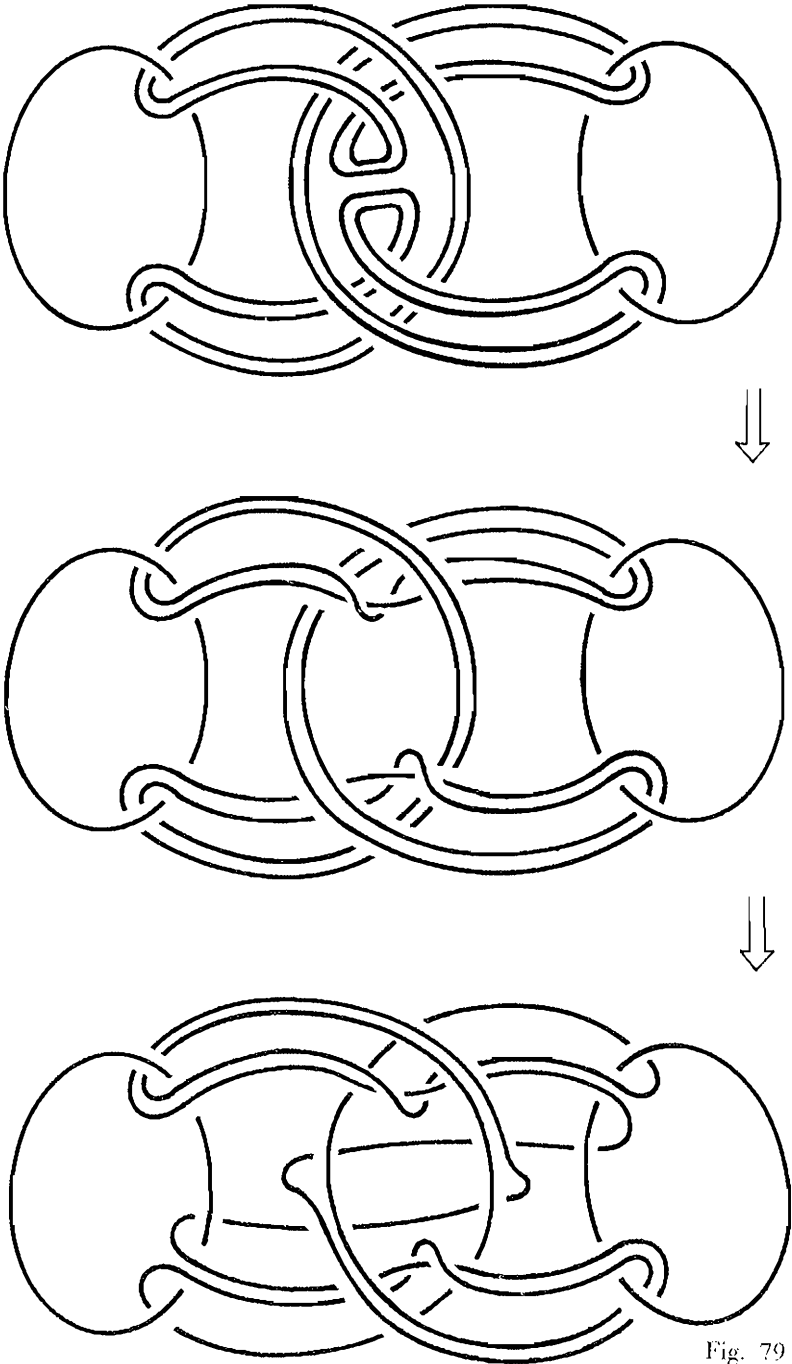


Fig. 79

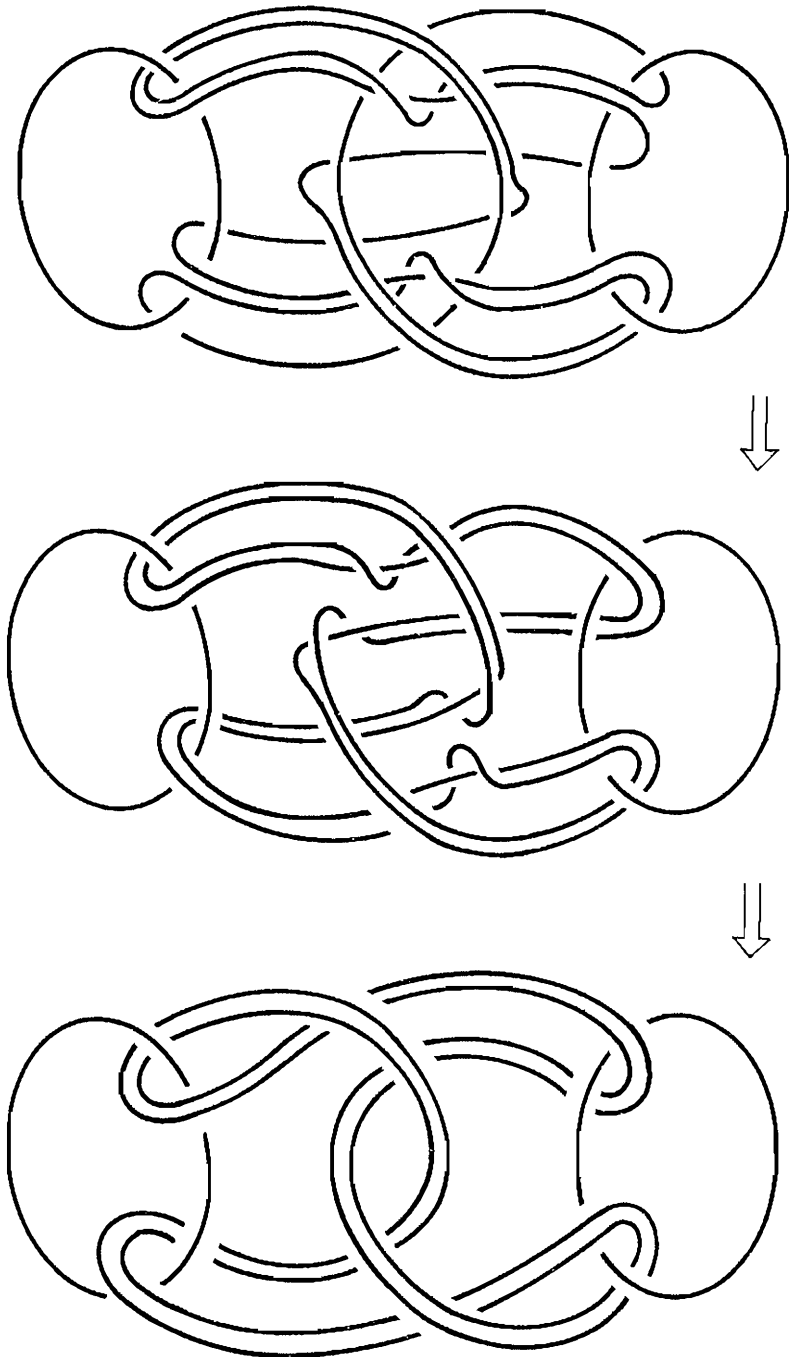


Fig. 80

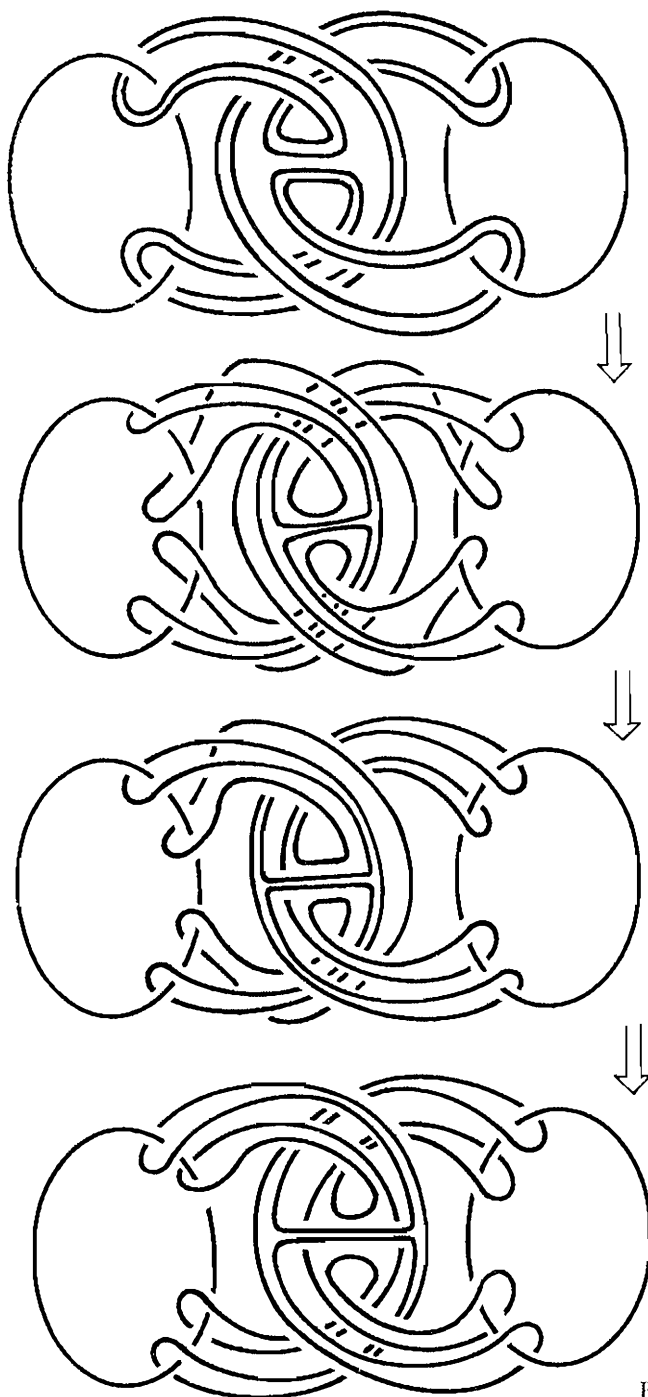


Fig. 81

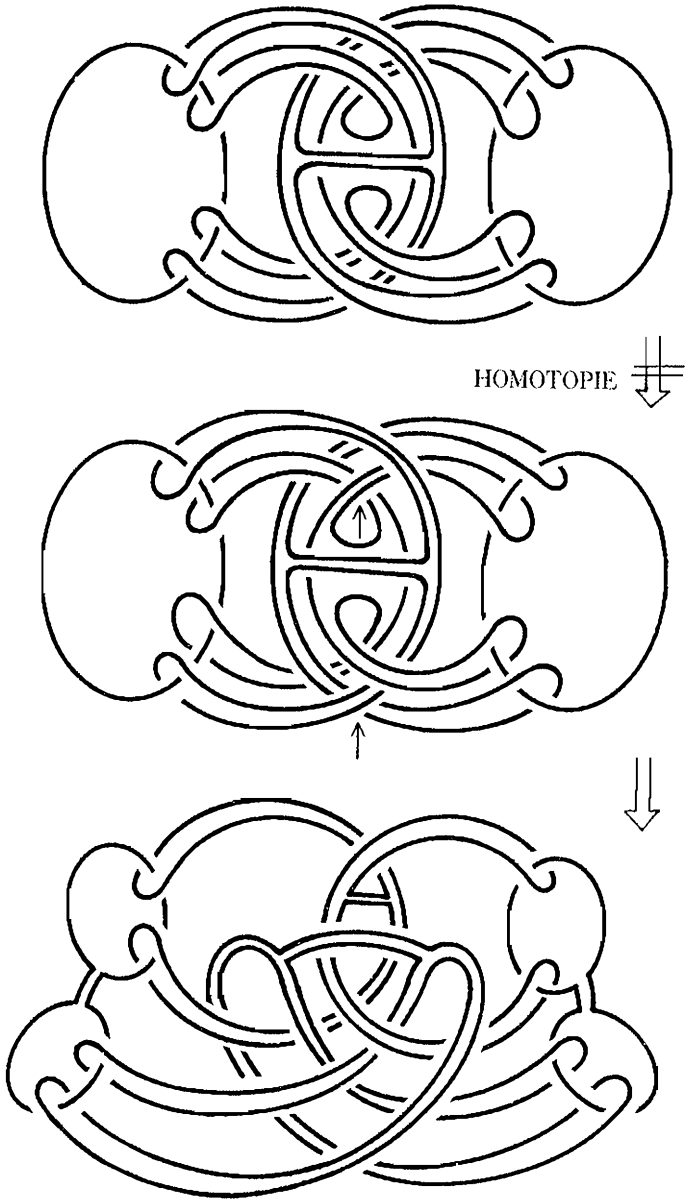


Fig. 82

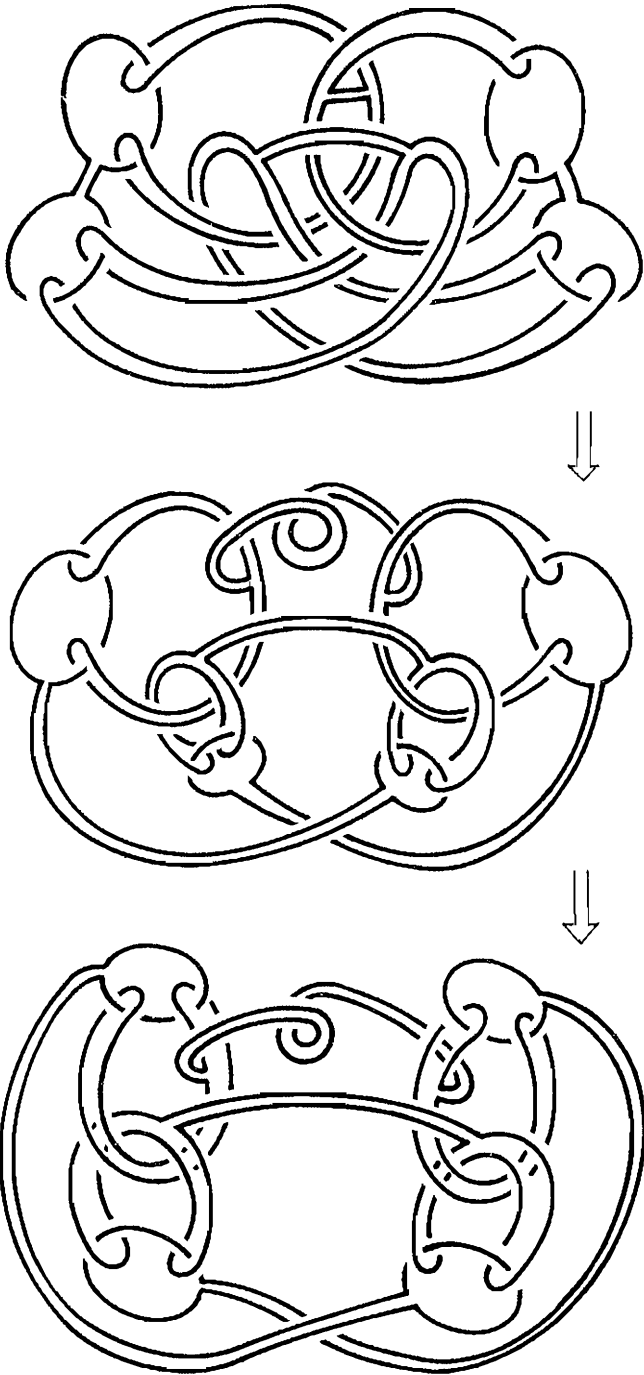


Fig. 83

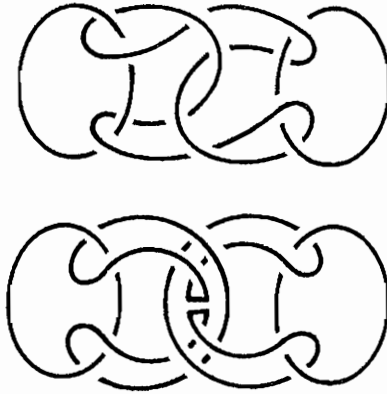


Fig. 84

Les deux dessins ci-dessus sont deux présentations de la chaîne boroméenne généralisée. C'est une chaîne de trois cercles qui provient par mise en continuité de la chaîne à quatre.

Les pages qui précèdent montrent un phénomène « milaorien » pour cette chaîne boroméenne généralisée.

Comme quoi la chaîne de quatre cercles obtenue par démultiplication du cercle central, est homotope à un raccordement de deux chaînes à quatre.

Les trois dessins de la première page sont des présentations de chaînes à quatre cercles. Les deux premiers dessins sont des présentations de la chaîne boroméenne généralisée dédoublée. Le troisième dessin est une présentation d'une chaîne homotope à la chaîne boroméenne généralisée dédoublée. Le troisième dessin montre une chaîne qui est un raccordement de deux chaînes à quatre.

Les deux pages suivantes montrent le passage d'une présentation à l'autre de la chaîne boroméenne généralisée dédoublée.

Les trois pages suivantes montrent le passage par déformation et homotopie, d'une des présentations de la chaîne boroméenne généralisée dédoublée, à un raccordement de deux chaînes à quatre.

COURS DU 18 JUIN 1981

Problème posé par J.-C. Terrasson (qui renvoie au Cours sur les surfaces)

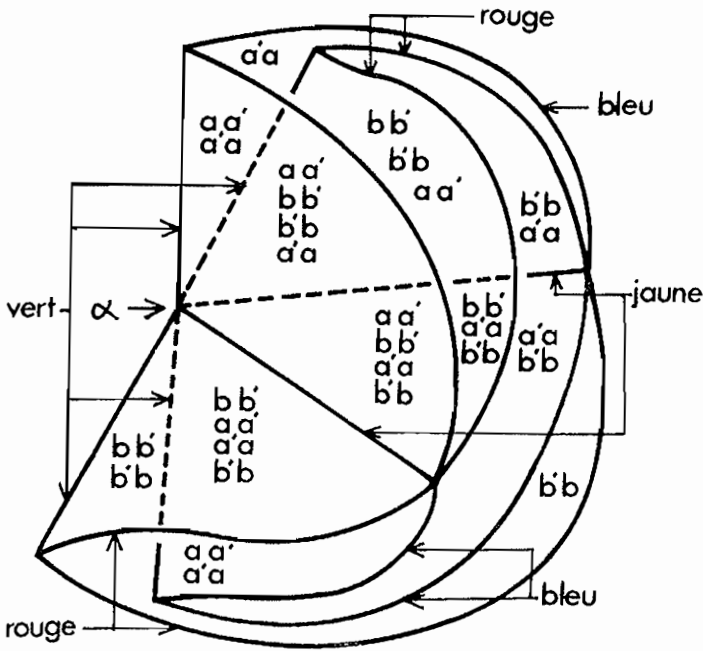


Fig. 85

Première colonne de lettres : face dessus de l'empilement local.

Deuxième colonne de lettres : face dessous de l'empilement local.



Le point  $\alpha$  est-il une singularité élémentaire de la surface?  
 Réponse : non car il se desserre en deux quarts de tour :

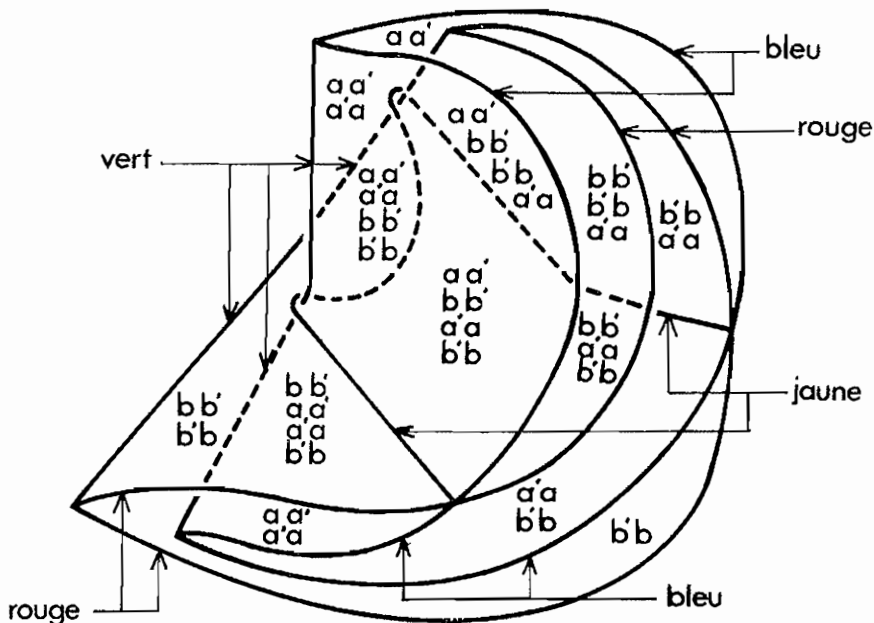


Fig. 86

Commentaire du tableau des groupes des boroméens dans la classification de Milnor (Deuxième présentation du tableau de classification qui date du cours du 22-1-81).

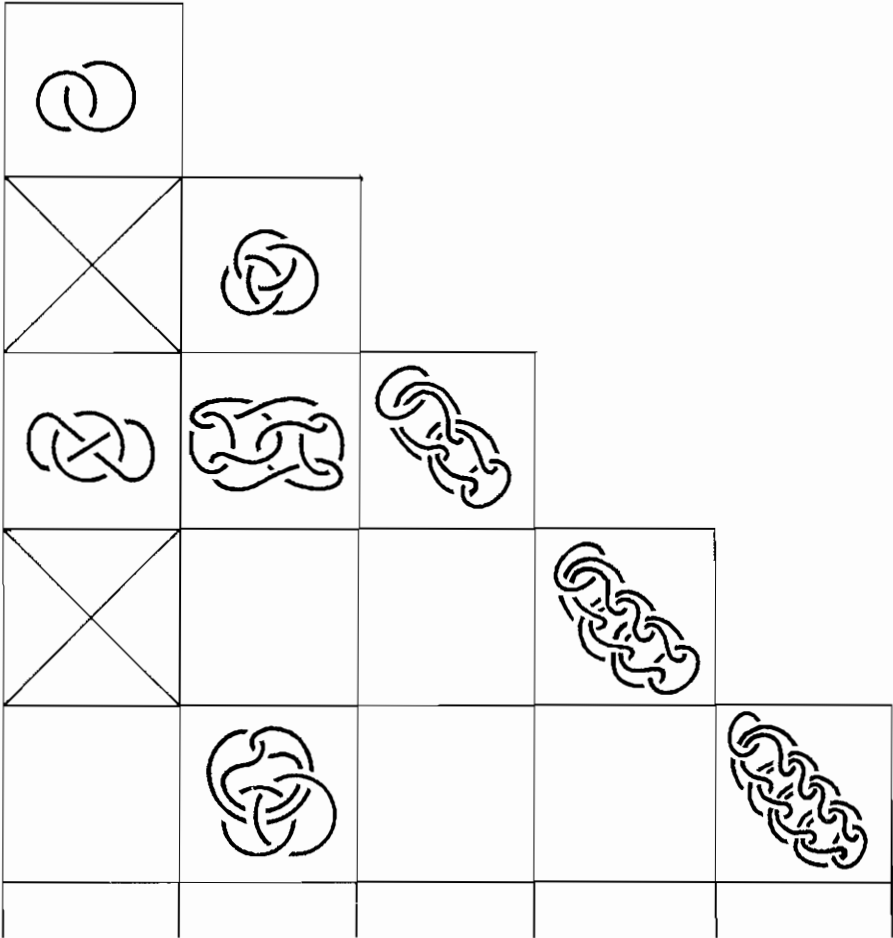


Fig. 87

Des cas purs et générateurs dans la classification milnorienne des chaînes.

BOR (1.1) = $\mathbb{Z}$				
	BOR (1.1.1) = $\mathbb{Z}$			
BOR (2.2) = $\mathbb{Z}$	BOR (2.1.1) = $\mathbb{Z}$	BOR (1.1.1.1) = $\mathbb{Z}^2$		
	BOR (2.2.1) = $\mathbb{Z}$	BOR (2.1.1.1) = $\mathbb{Z}^3$	BOR (1.1.1.1.1) = $\mathbb{Z}^4$	
	BOR (3.1.1) = $\mathbb{Z}$			
BOR (3.3) = $\mathbb{Z}$	BOR (2.2.2) = $\mathbb{Z}^2$	BOR (2.2.1.1) = $\mathbb{Z}^6$	BOR (2.1.1.1.1) = $\mathbb{Z}^{12}$	BOR (1.1.1.1.1.1) = $\mathbb{Z}^{24}$
	BOR (3.2.1) = $\mathbb{Z}^2$			
BOR (4.2) = $\mathbb{Z}$	BOR (4.1.1) = $\mathbb{Z}$	BOR (3.1.1.1) = $\mathbb{Z}^4$		

Les groupes de boroméens symétriques dans la classification milnorienne des chaînes

Dans une chaîne à  $n$  cercles, implicitement il y a une chaîne à  $p$  cercles ( $p \geq n$ ).

Dans :



Fig. 88

il y a deux cercles et implicitement quatre.

Dans la chaîne généralisée il y a trois cercles et implicitement quatre.



Fig. 89

ne recèle rien d'autre qu'elle-même : trois cercles explicites, trois cercles implicites.

Dans :



Fig. 90

il y a deux cercles explicites et deux cercles implicites.



Fig. 91

Pour : Bor (1,1) =  $\mathbb{Z}$  (deux fois 1 parce qu'il y a deux consistances).  $\mathbb{Z}$  est un simple comptage parce qu'il y a un seul chiffre, le nombre de tours, qui engendre le groupe défini par le comptage de tours qu'un cercle fait autour de l'autre.

Pour :



Fig. 92

on a aussi un simple comptage. Le comptage se fait en terme de tar (c'est-à-dire de point cartésien ou point triple), soit : Bor (1,1,1) =  $\mathbb{Z}$ .

Pour la case (2,4) on a : Bor (2,2) =  $\mathbb{Z}$ .  $\mathbb{Z}$  est aussi un simple comptage mais il faut inventer un nom pour dire en quoi se fait le comptage : nombre de Whitehead.

De même pour le généralisé, Bor (2,1,1) =  $\mathbb{Z}$ , le comptage simple n'a pas de nom.

Les chiffres à l'intérieur des parenthèses désignent le nombre de démultiplication de cercles qu'il faut faire pour révéler l'implicite :

Bor (1,1) : démultiplier un cercle et un cercle.

Bor (2,2) : démultiplier chaque cercle deux fois pour révéler le boroméen à 4 caché :



Fig. 93

Bor (2,1,1) : c'est la démultiplication de ce cercle qui révèle le boroméen caché :



Fig. 94

$\mathbb{Z}^2$  signifie qu'il faut deux générateurs pour engendrer le groupe.

\*

\*\*

### *La classification milnorienne des chaînes\**

Chaîne a ici le sens de « link ».

La classification Milnorienne des chaînes est donnée dans les deux articles suivants :

— Milnor, « Link groups », *Annals of mathematics* 59 (1954), pages 177-195.

— Milnor, « Isotopy of links », *Algebraic Geometry and Topology*, A symposium in honor of S. Lefschetz, Princeton University Press, Princeton 1957, pages 280-306.

La classification Milnorienne des chaînes classe les chaînes à partir d'une double échelle, d'une double hiérarchie qui provient de :

- le nombre de cercles d'une chaîne, et
- le « degré de commutation » ou « degré de nilpotence »<sup>8</sup>, ces deux nombres ne sont pas indépendants.

Cette double hiérarchie apparaît dans les tableaux des pages précédentes.

Le premier tableau donne quelques cas purs, simples, exemplaires, générateurs, de chaînes dans cette classification.

Le deuxième tableau donne le degré de complexité des « cases » de cette classification. Cela a à voir avec le nombre de nombres de Milnor.

---

\* Texte de P. Soury.

8. L'élément nilpotent d'un anneau A (un anneau est une structure algébrique particulière) est l'élément a de A tel qu'il existe un entier  $n > 0$  vérifiant  $a^n = 0$ .

Je cherche à obtenir une concrétisation, une interprétation directe des nombres à Milnor, ou plutôt des groupes associés.

Je m'intéresse à cette classification parce que les chaînes boroméennes y jouent un rôle central, et je m'intéresse aux chaînes boroméennes parce que M. Lacan, psychanalyste, a accordé beaucoup d'importance aux chaînes boroméennes.



# LIVRES

---

## Lautréamont. Le texte du Vampire

par Jean-Michel Olivier,

1981, CISTRE-essais 12, Editions de l'Age d'Homme, Lausanne.

---

## L'enchanteur enragé des mots

*« Toi, jeune homme, ne te désespère point ; car, tu as un ami dans le vampire, malgré ton opinion contraire. En comptant l'acarus sarcopte qui produit la gale, tu auras deux amis ! »*

*Lautréamont (I ; 14)*

« ..., il semble parfois qu'on tuerait un livre », dans les « Poésies II », Isidore Ducasse « corrige » aussi celui du Comte du Lautréamont, beau « *comme une inhumation précipitée* » (V ; 44) : « Les Chants de Maldoror ».

L'éditeur, en 1870, par crainte de « la sixième chambre », l'a enterré vif dès qu'il paraît, un autre l'exhume en 1890, le rhabille, discrètement, il reste dans l'ombre jusqu'en 1920, il est ranimé grâce à l'engouement surréaliste qui se l'approprie.

Depuis, pour les 200 et quelques pages des six « Chants », et la trentaine des « Poésies I et II », 20 000 peut-être, ou cela ne saurait tarder, ont déjà été écrites par des dizaines de commentateurs. Cela continue : « *Cette publication permanente n'a pas de prix.* » (« Avis » à la fin des « Poésies ».)

Déjà cent pages d'exégèse pour une du texte...

On a trouvé que Lautréamont tenait ce pseudonyme du roman



Luca Signorelli, chapelle Saint-Brice, cathédrale d'Orvieto, détail de la fresque « les Damnés », 1499.

« N'en mange pas qui veut d'une pareille cervelle, si bonne, toute fraîche... » (II; 22).  
« Une tête à la main, dont je ronguais le crâne... » (II; 29).

d'Eugène Sue, « Latréaumont », et aussi des liens, au XVII<sup>e</sup> siècle, entre des familles Duchesne-Ducasse et Duhamel de Latréaumont. Dans « Tel Quel » (n° 79), Philippe Sollers avec *« L'Auguste Comte »* a relevé les prénoms : *Isidore Auguste Marie François*, car l'on savait que François Ducasse, père d'*Isidore Lucien*, était, à Montevideo, un fervent adepte de la doctrine positiviste de *Comte*. Le qualificatif « auguste » revient sans cesse sous la plume enchantée de Lautréaumont.

Et encore, dans le nom de « Lautréaumont », l'on peut retrouver les lettres qui retracent un drame récurrent dans « Les Chants de Maldoror ». Une scène criminelle, un meurtre peut-être, s'y cache, que l'on pressent, qui s'y devine, restant inavoué, inavouable, mais qui réclame d'être expié, en le répétant.

Le texte chante, qu'on en relise la musique.

Isidore Ducasse se défausse de la paternité du crime, de l'« écritme », sur le Comte de Lautréaumont (et à compte d'auteur, aux frais du père François Ducasse), fiction d'un nom d'auteur, nom d'emprunt ou « volé », artefact du nom, un surnom, un alibi.

Pour le croire, allons-y voir quelques-unes des anagrammes que l'on peut composer avec L-a-u-t-r-e-a-m-o-n-t : « La mort n'a tué. — Ta mort n'a lu. — La mort ne tua. — Ton mal à tuer. — La tua mort-né. — A tel mourant. — Ta lame troua. — Trouant mâle. — L'amant troué. — Amant rotule. — Te tourna mal. — Tuant morale. — L'amour étant. — Le tour amant. — Ment à la tour. — La tourmenta. — Le mat tourna. — Montrât l'eau. — Tourna métal. — Tu arme talon. — Ton arme l'a tu. — Le roman t'a tu. — Traum étalon. — La mer n'a tout. — Tout l'an amer. — Là où art ment. — Larma en tout. — Un tarot mâle. — Une malt tora. — Mal et art uno. — Moul natara. — Téta un malor. — Or un mal à têt. — Léman tortua. Etc... »

L'on ne peut savoir si ces onze lettres ont été calculées, ou recalculées à dessein, consciemment par Ducasse, mais l'on sait que l'« inconscient » calcule mieux qu'une machine, et de plus, qu'il trahit le criminel.

Déjà se dessine, dans le jeu des lettres, la trame qui brode les « Chants », lettres tissées finement entrecroisées, cousues serré, dans le choix du nom.

Ce qu'il en choit.

Cette scène primordiale se retrouve au Chant V, strophe 50, elle s'ajoute aux autres « cata-strophes ». « *Et ce Réginald, à la démarche fière, as-tu gravé ses traits dans ton cerveau fidèle ?* », est-ce l'un de ces « *deux frères mystérieux* » ? On remarque les lettres « ALD » contenues aussi, en trait unaire, dans « Maldoror ». Réginald : « génie et rage », dans ce nom.

Voici ce saut des anges : « *Tous les deux, comme deux cygnes, vous vous élançâtes en même temps d'une roche à pic. Plongeurs éminents, vous glissâtes dans la masse aqueuse, les bras étendus entre la tête, et se réunissant aux mains. Pendant quelques minutes, vous nageâtes entre deux courants. Vous reparûtes à une grande distance, vos cheveux entremêlés entre eux, et ruisselants du liquide salé. Mais quel mystère s'était donc passé sous l'eau, pour qu'une longue trace de sang s'aperçût à travers les vagues ? Revenus à la surface, toi, tu continuais de nager, et tu faisais semblant de ne pas remarquer la faiblesse croissante de ton compagnon. Il perdait rapidement ses forces, et tu n'en poussais pas moins tes larges brassées vers l'horizon brumeux, qui s'estompait devant toi. Le blessé poussa des cris de détresse, et tu fis le sourd. Réginald frappa trois fois l'écho des syllabes de ton nom, et trois fois tu répondis par un cri de volupté* », et un peu plus loin : « *Les pêcheurs prirent Réginald pour un naufragé, et le halèrent, évanoui, dans leur embarcation. On constata la présence d'une fine blessure au flanc droit ; [...] Une arme tranchante, comme le serait un stylet des plus aigus, pouvait seule s'arroger des droits à la paternité d'une si fine blessure. [...] Plus tard, tu conçus des remords dont l'existence devait être éphémère ; tu résolus de racheter ta faute par le choix d'un autre ami, afin de le bénir et de l'honorer. Par ce moyen expiatoire, tu effaçais les taches du passé, et tu faisais retomber sur celui qui devint la deuxième victime, la sympathie que tu n'avais pas su montrer à l'autre. Vain espoir...* »

Une crypte est là dans le texte, l'énigme sur laquelle il repose, le crime semble y dormir. Le vampire revient sur ces lieux, c'est ici que gît le secret du revenant, d'une incisive morsure, la plume grave la stèle, c'est là que le vampire est né de son acte qui le hante. L'obsession du coupable, la hantise, ne passe pas, chaque nuit un fantôme tourmente le vampire, cela s'appelle le remords.

L'aveu de la faute réelle se trouve enlisé, noyé lui-même, englué dans la turbulence épaisse du texte, emmuré et comme dilué aussi dans un brouillard, un brouillage des pistes, dans la multiplication de faux aveux, d'un torrent, d'une mer, d'un océan de crimes imaginaires, déferlant dans le cours du livre, sur le « lit » des pages. La devinette une fois trouvée, ne nous apprend rien, l'énigme reste, on ne sait pas, en fin de compte, au juste, ce qui s'est passé. Ce qui s'est passé, ne passe pas, ça repasse, en attendant d'être dépassé...

Je m'empare de ce « traité de lecture » sur Lautréamont, « Le Texte du Vampire », c'est le manuel pour assimiler la langue « étrangère » des « Chants ». Il faut d'abord me laisser vampiriser par le texte du manuel, pour me préparer à être vampirisé par le texte Lautréamontien, afin

qu'à mon tour je puisse vampiriser les deux textes, c'est-à-dire y faire des « prélèvements » et en recevoir des « greffes ».

Être hanté pour être enté.

Je ne cite pas proprement Jean-Michel Olivier, je le vole, je le mords et me repais de sa substance, je le plagie ou le parodie, je le copie pour rendre ma copie. « De mémoire », — processus en « feed-back » — je vampirise le texte qui m'a vampirisé. La mémoire est aussi « vampire ». La phase du vampire est une « phase du miroir sans tain » : lecteur-texte-scripteur sont les trois termes essentiels au procès de vampirisation. Un va-et-vient, indissoluble comme un nœud. La leçon retenue est à expérimenter sur le livre-même qui la prodigue.

Comme une vieille grille rouillée, on laissera tomber celle de la psychanalyse, quitte à y revenir, comme on abandonnerait un corps disloqué, presque exsangue, cadavérisé, déjà dilapidé, morcelé, déchiqueté, disséqué par ses officiants-mêmes... Elle ne nous servirait pas, pour suivre Olivier dans cette voie, incertaine, qu'il a frayée pour nous, celle d'une analyse que l'on ne peut que qualifier de « spectrale », puisqu'elle nous mène au cœur du royaume des ombres, ce monde nocturne, où circulent des créatures en proie au tourment d'une soif insatiable, inextinguible, sanguinaire.

C'est comme une transfusion, ou une dialyse, que cette opération réclame. Comme une banque du sang, le livre est une banque de mots. Le porte-plume, le stylo, est un cathéter qui aiguille, aiguillonne, qui plonge, pique et épingle les veines du donneur à celles du receveur. Nous avons besoin du sang frais d'un nouvel auteur, c'est un jeune écrivain qui se faisant un sang d'encre, l'a répandu sur le papier, il n'est pas encore séché ni desséché : Jean-Michel Olivier n'a pas trente ans.

Abrégeons dorénavant le « Texte du Vampire » par un sigle : le « TDV » ; et appelons Olivier brièvement « OLI », car son texte fait LOI : c'est un code juridique qui désormais fait jurisprudence en matière de « vampirisme » dans l'écriture.

Ce vampirisme, comme transfusion qui nourrit, « contamine » aussi tout à la fois le scripteur, le lecteur et l'écrit. Mais ce n'est pas un symptôme, c'est plutôt un remède, un traitement ou une « cure » dont les séances ont besoin de se renouveler le temps qui sera nécessaire. Faute de quoi, le vampirisé, devenu lui-même vampire, souffrirait dans la solitude de la nuit sans sommeil, de ne pouvoir établir son commerce, son échange pervers indispensable à sa renaissance.

Pour que l'acte de vampirisation ait lieu, le livre est l'objet-fétiche par excellence.

Nous avons tous la hantise du vampire.

Ainsi sommes-nous désignés dès la première page des « Chants de

Maldoror » : « *Par conséquent, âme timide, avant de pénétrer plus loin dans de pareilles landes inexplorées, dirige tes talons en arrière et non en avant.* »

Qui a tué qui ? Qui a écrit ce livre ? Qui en est l'auteur ? Mais d'abord, qu'a-t-on lu ? Le texte est-il le criminel ? De quel crime s'agit-il ?

On ne le saura pas, le seul qui puisse nous le dire est absent. Définitivement. On se suffira de son legs, empoisonné, évidemment.

Mais qui parle ici, dans ces « Chants », et que nous chante-t-on ? « On » nous parle. Qui est parlé par eux ? Qui, sinon le « lecteur », chacun de nous ? Sans cesse toute réponse possible renvoie à la question, ne fait que la reposer.

Lautréamont fait mal à la tête. Laquelle ? déjà l'on se perd : celle de Ducasse, de Maldoror, de Réginald, de Léman ou de Mervyn ? Pourquoi pas celle du lecteur ? On croit rêver un mauvais rêve, un cauchemar, incubes et succubes sont là dans un « nightmare »...

A défaut de la situation « ad hoc » : deux partenaires présents ensemble, l'« interprétation » d'un texte ne saurait être dite « psychanalytique ». Le reste écrit, sous les yeux, ne saurait nous livrer les associations de l'auteur, il nous prive de tout le « latent » de ses restes diurnes. Nous ne possédons jamais que sa « rature » manifeste qui se lit : « lit-et-rature », que l'on a dit d'un « fou » ou d'un « maudit ». C'est un ensemble hétéroclite d'où émergent des « sons-sens » qui renvoient à d'autres « sens-sons », et, où abstraction faite d'un sens, sous l'« ab-sens » ou le « non-sens » apparent, se trouvent, à l'infini, des « doubles-sens ». « *Mes années ne sont pas nombreuses, et, cependant, je sens déjà que la bonté n'est qu'un assemblage de syllabes sonores.* » (II ; 26), il a été raconté que Lautréamont écrivait la nuit, en plaquant des accords sur son piano...

Que l'on « entende » les « ritournelles » sonores du texte : âge - rage - or - orage - ange - étrange - orange - nage - cage - carnage - sage - mage - sang - sangle - angle - ouragan - orang - outang - anguille - aiguille - plage - page - langage - phalange - mésange - échange - danger - sangsue - louange - sanglot - etc..., pour ne trouver qu'une série parmi d'autres (avec le mot « tour », ou la syllabe « ou », par exemple).

« Rébus » aussi, à deviner les « charades », avec la décomposition des mots en syllabes, ou encore devinettes comme les « énigmes » des « mots-croisés ». Les métaphores et les métonymies produisent un amoncellement d'images hétéroclites, telles les séries des « beau comme », dont l'insolite splendeur est admirée. Ne serait-ce pas un rébus aussi le « *beau... comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie !* » (VI ; I ; 53), qui fut la tarte à la crème dont les surréalistes ont fait leurs choux gras ?

Même si « fortuitement » Lautréamont avait vu cette réunion bizarre d'objets disparates parmi les réclames d'un journal, il a pu y voir aussi une machine à coudre ou à recoudre la plaie, figure d'un chirurgien-vampire, et dans un parapluie, l'image exacte d'ailes membranées d'un vampire Maldororien, disséquant précisément, avec une terrible leçon d'anatomie, par la dent, la griffe, le stilet, le canif, comme un « pied-de-biche » perce, pique, et couture...

« *S'il vous plaît, retirez-vous de ma présence, fabricateurs, à la douzaine, de rébus défendus, dans lesquels je n'apercevais pas auparavant, du premier coup, comme aujourd'hui, le joint de la solution frivole* » dira-t-il dans « Poésies I », pour « corriger » son « sacré bouquin » des « Chants ».

Comme pour le rêve, condensations, diffusions, inversions, retournements et anagrammatisations, permettent « des lectures » multiples du texte, polysoniques ou polissonnes, comme il plaira de les lire.

OLI nous donne une méthode de lectures avec le TDV.

Le porte-plume est un oiseau de passage, un rapace nocturne, il vole grâce à son empennage, « pen » en anglais, on « penna » en latin.

Le texte des « Chants » est celui du pacte diabolique d'un possédé, l'ensorcelé est devenu démon, le vampire, créature infernale, est un ange déchu, son vol une errance, son aire un « charnier de signes » (Baudrillard), il connaît la damnation apocalyptique du jour de la résurrection des morts, le Jugement Dernier qu'il anticipe, Ange Exterminateur, c'est un « Lucifer », sa lumière noire est infra-rouge, c'est un fauve nyctalope qui voit la nuit, c'est l'Ennemi du Genre Humain. Un grand misanthrope ce monstre, pré ou post-historique, un Golem, un Frankenstein (ou un « Albert »), un Dracula, une « Momie » avec des bandelettes, un extra-terrestre, une bête fantastique au « sang-froid » (et bouillant aussi), Sang « caillé » comme du lait, comme le sperme dit « froid » du Diable (stérile et même « pasteurisé »).

Les « Chants » sont des « champs d'extermination », des « camps » de « la mort lente », une théorie du sadisme divin s'y inscrit, celle du « dia-bolique » éclatement du « sym-bolique ». Tentative désespérée de rébellion contre l'ordre aliénant du langage, de ses logiques et des Règles Littéraires. Œuvre de l'Enchanteur sorcier, du Poète (« *La fin de ce siècle verra son Poète* », « *La poésie doit être faite par tous, et non par un* », « *Je veux que ma poésie puisse être lue par une jeune fille de quatorze ans* »), et aussi du mystique Antéchrist. C'est la représentation permanente du meurtre de la Créature, du Créateur, de la Création. Ainsi la douleur se trouve supprimée à celui qui souffre, Tâche Sacrée, un médecin radical supprime le mal en supprimant le malade. Non sans quelques regrettables tortures préalables.

« Logiques du vampire », comme le dit OLI.

Le vampire est un « Justicier », comme l'Inquisiteur, le Pape, ou le Dictateur, il travaille pour qu'advienne, au bout du compte, le Bien : par homéopathie. Après la fascination, le lecteur subit l'éccœurement, il a senti le goût du mal, celui du sang qu'il éprouve lui-même, une répulsion, une phobie s'emparent de lui, le rendant « bon », plus humain finalement.

Leçon de lecture, ou d'Histoire, à répéter comme une prière.

On ne le lira pas comme un « Délires et rêves dans la "Gradiva" de Jensen », ni comme les « Mémoires d'un Névropathe » de Schreber, la dimension politique de la morale en serait exclue, comme elle s'en trouve exclue dans le procès des « Fleurs du Mal », et de celui de « Madame Bovary ». Est oublié déjà le discours de Sade contre Dieu, pour devenir Républicain. Tant que Dieu existera pour les hommes, selon Lautréamont, la République, la Démocratie, seront des utopies, comme le restent le Fouriérisme et le Marxisme.

Le lecteur doit plutôt être un « exorciste » pour lire, un « sorcier-désorceleur ». Sans le risque de brûler le livre, ou de s'y brûler soi-même, pas de lecture qui vaille pour accéder à cette « subversion » par l'« instance de la lettre » de Lautréamont, ou de tout autre poète.

Le livre est comme une cathédrale, les signes y gargouillent des représentations de scènes martyrisantes, d'ex-votos, les grottes, les cavernes côtoient les palais féériques, les galeries des glaces, des conjurations avec des signes d'infamie, les enchantements et les apparitions, des dragons et des serpents, 180 sortes d'animaux divers y circulent près de 600 fois, on y célèbre en cachette, la nuit des messes noires sacrilèges, un « sabbat ». C'est une apothéose de la vieille tradition des contes et romans, perpétuée depuis le Moyen Age, cela narre, raconte, dit les mêmes choses : qu'écrire est un acte mystique, conjuratoire, une « thérapeutique » aujourd'hui, mais toujours un acte sacré.

Soit la jouissance dans le péché. Il y en a-t-il une autre ? La question se pose, supplice en plus, avec elle celle de la Bible comme source de littérature. On plagie des auteurs qui sont eux-mêmes des pilleurs de Bible, comme il y a des pilleurs de tombes.

La vraie scène du péché primordial, c'est la scène des « Chants » : le meurtre du frère, du semblable, Caïn tuant Abel. Ce n'est pas pour, comme un œdipe, coucher avec la mère « Ève », mais pour voler une part de la propriété de l'autre.

Ce meurtre de la Genèse, c'est le seul vrai péché, impardonnable et récurrent à l'homme, on tue son frère et ensuite on tue tout ce qui vit;

tout ce qui bouge, c'est ça l'être « humain ». Ceci est une autre histoire, l'envers de l'Histoire, pas Sainte du tout.

Qu'on lise OLI et Lautréamont pour comprendre, s'il se peut. Ce n'est pas du tout la jouissance sexuelle, c'est la jouissance du corps de l'autre, que l'on prend, qu'on lui prend, soit : son sang. « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », la transubstantiation dit bien de quoi il s'agit : Christ est le vampire paradigmatique. Les chrétiens depuis des siècles s'en sont régalez, leur rapport sexuel n'existe pas à cause de ça, sans la présence de Dieu, tout acte sexuel nul, rendu impossible.

Caïn tue Abel, ça commence là, et ça s'arrête là, puisque ça continue.

Maldoror tue Mario, Léman, Falmer, Réginald ou tout enfant adolescent, avant de mourir Ducasse tue Lautréamont qui avait déjà tué Ducasse, etc...

Le lecteur tue Maldoror, en lui.

Freudien avant la lettre — comme Freud sera lacanien avant Lacan —, Lautréamont révèle une théorie et une reconnaissance de l'inconscient, il démontre que le rêve, le fantasme, le rébus, l'anagramme, veulent dire quelque chose, qu'il y a toujours une signification sous l'apparence absurde du non-sens. C'est toute la machine infernale du langage qui lui sert à créer une langue nouvelle, plus proche de la langue maternelle des sonorités et des allitérations : l'« allitération », car il ne saurait y avoir de « métalittérature ».

« Sons et lumières » dans la langue, c'est-à-dire fentes, interstices, pulsations, ouverture et fermeture d'un rideau obscur, obturateur à vitesses variables, battement de paupières, éclairs et illuminations instantanés sur la face cachée du langage, déchirement du voile du « palais ».

La scène décrite du meurtre est évoquée cent fois de manière différente, sans savoir ce qui s'est passé, si ce n'est un crime commis de façon hideuse, par un être infâme, c'est une scène de l'immonde. Beauté du Mal dans le combat entre deux anges, des « frères ennemis ». L'amour dans la haine, dans le crime, dans le péché. Permanente et centrale, la scène originelle fonde le mythe de Maldoror.

Il pourrait avoir aujourd'hui la silhouette d'un joueur de foot-ball américain, une grille à l'ouverture du casque, bouche et œil à la fois, tête masquée horrible, des épaules monumentales, une taille de colosse, la force d'« un glaive à la place de la colonne vertébrale », être monstrueux et séduisant : Superman, Fantômas, l'Homme-Araignée, un démon de la vengeance et du repentir, un hercule ou un dieu latino-américain... Son enlacement, le baiser du vampire, est un entrelacs, il se fait avec des cordes, des lacets, des lanières (comme avec des « bollas »), ou des tentacules munis de ventouses. C'est un « lasso » ce câble avec lequel



Mervyn est capturé et projeté sur le dôme du Panthéon. Planté, comme un drapeau, sur la demeure funèbre des Grands Hommes, les Illustres Ecrivains. Il n'y a pas loin, en effet, pour de la place Vendôme aller plus haut que les « Grandes-Têtes-Molles », les « Immortelles » de l'Académie.

Le vampire réclame son vin de la victoire, du sang, pétillant comme un feu d'artifice. Le lecteur, spectateur de corrida ou de cirque, est assis au bord d'un entonnoir, au fond duquel le gladiateur affronte, son frère, un fauve, esclave comme lui du coup de pouce de la Critique Littéraire. Qui distinguerait alors l'auteur du héros ? Le tour de force est de montrer ce qu'on peut écrire parfois avec des mots qui sont à la disposition de tout le monde.

Qui écrit ? Qui parle ? Qui dicte ?

Maldoror dicte à Lautréamont ce que Ducasse écrit ?

Le texte parle du lecteur au lecteur, il l'attaque, lui saute à la gorge, s'empare de lui, l'étreint, l'étrangle, le fait vaciller, l'abandonne, le laisse désarmé, chancelant, pantois, pantelant, l'assassine..., il le fait enrager, lui laisse perdre son temps, son sang...

Le texte parle aussi à l'Éternel, au Tout-Puissant, au Céleste Bandit, au Grand-Objet-Extérieur, au personnage, à Maldoror, disant « je » et « tu » en même temps. Le texte parle à lui-même, de lui-même.

Le TDV de OLI montre un tour de passe-passe, de prestidigitation des « Chants ». Le tour de main est celui d'une main de fer artificielle, armée de plumes métalliques, sur un bras de fer (des « *ailes métalliques, une poitrine d'aluminium, un ventre de mercure,* » etc...), et l'on est étourdi, par un tourbillon, à lire comment les phrases sont tournées, on est retourné, griffé, mordu. Écoutant la musique, dans l'émerveillement, un sort est jeté. La malédiction s'accomplit sur le dos du lecteur, envoûté par le sortilège, il n'a plus qu'à la repasser à un autre, en douce, à pas de loup, avec un frémissement d'ailes silencieuses et noirâtres. Le tour est joué ! C'est un raptus, voici le lecteur prisonnier du texte, kidnappé en otage, devenu membre d'un club tournoyant, le « Rotary » des Vampires, il ne sera lâché que comme chair à boudin.

Le vampire ne le lâche que quand il n'en reste plus rien.

La « passe » du vampire, c'est de refiler le truc à un autre, sournoisement, de lui inoculer la chose, d'en faire une image réelle là où l'image spéculaire était absente, perdue. « *Ce qui me reste à faire, c'est de briser cette glace, en éclats, à l'aide d'une pierre.* » (IV ; 40), le miroir fendu vous découpe votre image en « abyme », la divise, la multiplie. L'imaginaire devient lui-même « hanté » par le réel du trou, de la fente, qui coupe et découpe le corps, le transperce. Le réel devient le diabolique qui inverse et pulvérise l'ordre symbolique du langage. Le

sang s'écoule, comme l'encre des mots, en hémorragie (« rage » !), de l'image contenue d'un ordre imaginaire du corps. Etrange cas, comme celui de « Monsieur Valdemar » ou celui de « Dorian Gray ».

Maldoror est un matador. Ou un « coq de combat » ; le vampire fait des tours, décrit des cercles, il écrit et détourne l'attention, il endort, hypnotise, s'approche sans bruit avant de fondre sur sa proie. Tour de magie « amusante », on trace sur le sol un trait, et la poule « hypnotisée » tombe en léthargie ne pouvant plus rien voir, que la ligne qui lui « coince » les yeux.

Le lecteur des « Chants » est ce poulet, ce lapin fasciné, et ce coq de combat « qui rit », sans savoir qu'il va être saigné. Il ne sait pas ce qui lui pend au nez, « *le canard du doute* » lui sera servi, au dessert, comme un sucre jaune dans le café, avec les « Poésies », d'un Auteur : Isidore Ducasse, deuxième du nom dans la lignée, transfiguré par les « Chants » d'un certain Lautréamont.

Qui engendre ces textes ? Sont-ce des spectres, des fantômes, des lubies, venus on ne sait d'où, sortis du néant ?

Le personnage engendre l'auteur, l'inspire et l'aspire de l'affreux baiser (par le « bouche-à-bouche » il ranime un noyé), il l'ensemence. Le texte s'engendre « de lui-même », s'auto-insémine artificiellement, il s'écrit « à lui-même et de lui-même », par parthénogenèse, s'adressant à un lecteur « supposé savoir le lire ». Ou encore, le lecteur « supposé », lui-même personnage du livre, le dicte à un scripteur, qui lui vole la paternité du texte. L'auteur étant aussi le premier lecteur.

A moins que l'auteur supposé ne soit clivé, avec une double personnalité — Docteur Einstein et Mister Frank —, comme deux auteurs, l'un bon, l'autre méchant, sans pouvoir décider quel est le plus vrai, ni celui qui a commencé le vol plané, planifié et programmé sur le papier. Un génie, ou un ange, en engendre un autre, peu importe bon ou mauvais, un génie habite un génie. Il y a du génie, donc c'est un génie, point qui ne distingue plus l'être de l'avoir. La question de l'identité d'un certain « moi » de l'auteur est par ce tour irrévocablement forclosée.

Les anges vont par deux, et ils sont légions.

L'auteur c'est un monde de signes (de cygnes) zoologiques ou géographiques. Ce serait aussi bien une « cordillère » des Pyrénées ou celle des Andes, le gave de Pau, la rivière de l'Adour, qui se jette avec une « barre » près de Bayonne, celle de Mérin à l'embouchure du Rio de la Plata, dans le « *Viel Océan* », toujours Atlantique, entre les Pyrénées occidentales et Montevideo en Uruguay, le cirque, de Gavarnie, ou celui de la corrida du taureau des fêtes, etc...

L'auteur, une encyclopédie de cyclope, celle du Docteur Chenu par exemple, ou le dictionnaire des mots qui rejoignent les sons oubliés de la

langue maternelle : un vagissement, un gazouillis, un babil, un balbutiement, une musique sérielle. C'est la « lallation » du temps de l'allaitement, jactation-lactée ou jacta-lactation. L'auteur, des « alea jacta » restes de la langue primitive.

L'auteur c'est aussi le monde du rêve.

Autrement dit, l'auteur n'est pas l'auteur que l'on croit, c'est un ensemble de rayonnements, de radiations, de vibrations, qui font tourner les phrases comme des meules, détournant les mots et faisant tourner au lecteur, les pages du livre.

Une salivation saumâtre lui donne un drôle de goût dans la bouche, celui du sang...

Le texte est une substance, comme la bave de l'araignée, qui géométrise, taillant dans le vide, en haute ou en basse lisse. (En haute lisse : le « carton » est derrière le tisserand, un miroir lui donne l'image inversée de son motif, la trame entrelace les fils, son regard fait la navette entre le miroir et la chaîne.)

Mais le véritable auteur du crime de Caïn, qui est-ce, si ce n'est Dieu en personne, le « Créateur » des êtres vivants ? Pour Lautréamont, c'est donc à Dieu, en même temps Auteur de lui-même et Lecteur de son livre, à qui il s'adresse.

Lettre de la créature à son auteur.

L'auteur des crimes qu'on trouve dans les « Chants de Maldoror » n'est autre que Dieu qui permet de rendre lisible l'idiome maternel : des onomatopées, dépourvues de sens pour l'enfant. Dieu permet de lire des cris, tels ceux qui accompagnent les bandes dessinées : VWVRROOOMM ! ou OUAHOUAH ! teuf-teuf ! et coin-coin ! La musique des sons peut s'écrire.

Dieu est la Lettre de l'alphabet, de tout alphabet, puisqu'il permet d'écrire les sons sous forme de syllabes.

Etant l'auteur de la Bible, ce Livre des livres, il est aussi l'auteur de tous les livres, car le langage ne s'écrit que grâce à lui.

C'est donc à Lui que Lautréamont s'adresse pour qu'il procède à la transfiguration de Ducasse en signataire des « Poésies ».

Maldoror reconnaît son Créateur, pour que Dieu reconnaisse Ducasse comme sa créature. Dans l'opération de cet acte, le procès de vampirisation, Lautréamont se trouve être le représentant de Dieu. Soit un « prophète » qui vient annoncer la venue d'un nouveau « Messie » : Maldoror, un Antéchrist, qui prend sur lui tous les péchés du monde. Cette sombre histoire tient bien à l'écart le nom du père d'Isidore. Aidé du fou Aghone, Maldoror, plante sur le Panthéon, Mervyn, comme une croix, sous laquelle dorment, gisants solennels, les grands Auteurs, les grands vampires.

Au commencement était la Lettre, Lautréamont s'attaque à Dieu et à l'Homme, il vise à accomplir le meurtre du « Suprême Signifiant », par la destruction et la révolte contre l'ordre du langage littéraire établi, par la Poésie sous la forme d'un roman (le Chant VI), un « *genre faux* », qui tourne en dérision tout autre roman. Destruction par la logique, du logos de toute logique reçue, de tout discours sensé. Logique qui déluge l'académisme.

Néanmoins le signifiant dicte le texte.

Note OLI dans le TDV, en marge du chapitre « La lecture comme contagion » (page 156), « L'Autre est Amon », Amon le « dieu caché », en égyptien « Amoini amoun » : viens à moi Amon!, un dieu-soleil-oiseau-né-d'un-œuf-caché-source-de-lumière.

Mais la source originelle des « Chants » est comme une source perdue en haut des montagnes : « L'eau très amont », là où on ne peut jamais plus remonter, source mythique ou divine.

Mais que dire de ces noms aussi dans les « Chants » : « Mervyn » qui est l'anagramme phonétique exacte de « Vermine », soit toutes les séquences des poux et de la mine de poux, innombrables le sont les descendants de Caïn.

« Falmer », qui, selon le procédé qu'utilisera Joyce pour son *Finnegans Wake*, se retourne en « Fer-mal », soit « Faire-mal », et encore en « Mer-fal » ou « Mère-phall ».

« Léman » devient « Mal-né », ou « L'aimant », posant toute la problématique de l'amour dans les « Chants magnétiques » où l'aimantation a son rôle à jouer.

De même on a dit que Maldoror c'est « l'aurore du mal ».

Cette horreur du point du jour, de celui qui ne dort jamais, dont le regard peut tuer, c'est le « Mal d'aurore », de « L'autre hait Amon », le soleil, qui n'arrête pas de lui « Faire-mal », car il est « Mal-né » à l'aurore de sa vie.

On lirait autrement le texte des « Chants », par une lecture homophonique, ou allographe, pour y voir des rébus ou des anagrammes, telles que le vol des « grues frileuses », peut devenir celui des « figures relues », déjà posées dans la géométrie de la première page.

Les figures du diable sont à l'image inversée de celle de Dieu, celles du vampire le négatif de l'homme. L'opération du vampire diabolique, consiste à inverser, retourner, intervertir l'ordre divin du langage, de la grammaire, du graphe, du gramme.

Le texte de Lautréamont n'est pas ce canular, cette plaisanterie littéraire que certains ont voulu trouver, comme l'œuvre d'un potache rigolo qui se moque de ses professeurs, c'est le travail d'un esclave du langage qui s'est révolté contre les maîtres reconnus de la littérature.

Pour s'en convaincre il n'est que d'examiner les minutieuses variations, bien significatives, pour le premier Chant, entre sa première et sa troisième et définitive version.

Dans le « coup d'essai », en 1868, il découvre sa « veine littéraire » et il pressent qu'il détient peut-être une mine à exploiter. Il publie avec « trois étoiles », dans l'anonymat : l'auteur ? : personne, aucune nécessité de mettre un nom d'auteur. En 1869, les six chants paraissent, signant, une fois pour toutes, Comte de Lautréamont, qui n'est personne dans un corps humain, mais un « conte », la fiction d'un nom d'auteur. Ducasse a laissé supposer qu'un « autre » avait écrit, derrière ce masque, on ne sait quelle douleur se cachait.

Dans un « *ciel ensanglanté* », leur sortie de l'ombre, clarté astéroïde de la comète, du météore, Ducasse rappelle dans une de ses lettres (le 22 mai 1869, au banquier Darasse, 5 de la rue de Lille à Paris), que son « *corps fera une apparition* », qu'en somme il ne l'habite pas, qu'il n'est que transparence. Il est celui qui écrit, avant Arthur Rimbaud, « *Si j'existe, je ne suis pas un autre* ». Miné par une maladie, a-t-on imaginé, à 24 ans, il a disparu, sans connaître le destin de son œuvre, ses restes, même, au Père-Lachaise, se sont égarés. Ecrire fut peut-être, pour lui, comme une ordalie, son testament est un legs, intransmissible, nul héritier ne peut s'en prévaloir, avec le TDV, OLI est celui qui en approche le mieux la lecture. Le « Texte du Vampire » constitue une clef des « Chants », Olivier ne prétend pas nous donner à lire le « passe-partout », le Sésame, qui nous permette de circuler dans ce labyrinthe céleste et obscur, sans nous y perdre à coup sûr, et sans y rencontrer forcément quelque figure, obscène et féroce, de nous-même, qui nous hante.

Lautréamont ? Mais c'est vous, c'est Olivier, c'est moi, c'est nous, c'est le lecteur...

Allons-y voir nous-même, si nous ne voulons pas le croire, en faisant la tentative d'une lecture « allographe » de la première strophe des « Chants de Maldoror » :

Raphaël Brossart

*ISIDORE DUCASSE*

Ici dort duc As

Isi d'or du Casse

*COMTE DE LAUTREAMONT*

Compte de l'autre hait Amon

Conte de l'eau très amont

## LES CHANTS DE MALDOROR

Les champs de mal d'aurore  
 L'échant deux mâles d'horror  
 Lai chant deux malles d'or hors

*Plût au ciel que le lecteur, enhardi et devenu momentanément féroce  
 plutôt six ailes queues*

Pluto scie elle queue

plut aussi hèle qu'eux

le laid quôteur

le lait qu'est t(u)eur

le lai qu'hait heure

en art-dit

hait de vœux nu

maux mante

mots mentent

tanent aimant

féc rosse

fer-os

*comme ce qu'il lit, trouve, sans se désorienter, son chemin abrupt  
 qu'aux messes qui lient*

come us kill he

trou veut

cent

sens

sang ceder

ce dé orient thé

sont shemes huns

mains

à brute

*et sauvage, à travers les marécages désolés de ces pages sombres et  
 est sauve âge*

à trave erre

verre

vert laid

lait

laies

marais-cages

des zoos laids

dès au lait

deux ceps âges

son brai

(s)'hombres

*pleines de poisson; car, à moins qu'il n'apporte dans sa lecture*

plaines de poi(s)sons

deux poids ont

carat m'oint

cas rat mot un

kill nappe

n'a porte

danse a lai quête hure

*une logique rigoureuse et une tension d'esprit égale au moins*

une loge hic

une l'eau gic(l)e

rit goureuse

hait

hune tance sion

tant scions

dès ce prix

deces prie

et gale

galop

mot un

*à sa défiance, les émanations mortelles de ce livre imbiberont*

à Sade

à ça dès

fiance lèse aime à nations

morte elle

mord-elle

mortes ailes

d'eux ceux

deux ce

deces l'ivre

un biberon

*son âme comme l'eau le sucre. Il n'est pas bon que tout le monde*

sommâmes

somme à me

qu'au melo

qu'aux mêle haut

come hello le sù creux

île nait pas bond (il est mes chants)

queue t'houle

mon deux

*lise les pages qui vont suivre: quelques-uns seuls savoureront*

Lise

lits œufs

lai pages

p(l)ages

qu'Yvon sue ivre quelles queues

(l)inceuls savent où

re-ronds

*ce fruit amer sans danger. Par conséquent, âme timide, avant de  
ce feu rue y*

ah mer

à mère

sang d'ange ai

part qu'on sait quand

par con séquant à mettit

m'hideux

à vent deux

*pénétrer plus loin dans de pareilles landes inexplorées, dirige*

peine et trait

pen plût l'eau un

plus l'haut

dent

depart aye lent dîner

ex-plorées dis

ris-je

*tes talons en arrière et non en avant. Ecoute bien ce que je te dis :*

t'étaie long

t'étaion an art hier

en art ri air

hait

nonnant à vent

est nom en Avant et coûte

bi-un

ceux queue jeu

t'œufs dix

*dirige tes talons en arrière et non en avant, comme les yeux d'un*

dis ris-je

t'étaions en art ri hier

hait nom en avant

qu'aux me

lèsc y eux

daim



*fils qui se détourne respectueusement de la contemplation auguste*  
fisse kiss dé tourne raie

ce pet que tue eux  
semant de l'acompte  
delà comte

tempe  
plat scions  
plaçons

Auguste

*de la face maternelle ; ou, plutôt, comme un angle à perte de vue*  
delà fasse

ma terre n'aille  
m'atterre n'elle

houx Pluto

où plus tôt commun angleux

qu'aux mains ang(l)e

glas père

à paire

te deux vues

*de grues frileuses méditant beaucoup, qui, pendant l'hiver, vole*  
deux

grilles furieuses

figures relues m'éditant

beau coup

bock cou qu'y pendent dents

l'Yves air

l'I vert vaut le

veau

*puissamment à travers le silence, toutes voiles tendues, vers un*

puis ça ment

puisse amant

à trave erre

verre l'eux cil anse

le six lances

t'août

vois-le tendu

toiles vendues vérin

verre un

*point déterminé de l'horizon, d'où tout à coup part un vent étrange*

peau oint

pot ou un

d'éther miné

des terres minées

de l'or

ris ont

doux tout acoup par inventre  
 parrain vend  
 être ange

*et fort, précurseur de la tempête. La grue la plus vieille et qui*  
 effort

et for pré-cure sœur  
 de la tempe êtes

lague rue  
 Lapp  
 lape

plus vie aye  
 est qu'y

*forme à elle seule l'avant garde, voyant cela, branle la tête comme une*  
 fort mal  
 for mâle

aille ce le l'avant gare de  
 lave en garde

voit hi han  
 ceux-là  
 beurrant

*personne raisonnable, conséquemment son bec aussi qu'elle fait claquer*  
 père sonne  
 paire sonne

raie sonnable  
 con séquemant  
 qu'on sec amant

sont becots scient  
 quelle féc claquée

*et n'est pas contente (moi, non plus, je ne le serais pas à sa place),*  
 hais n'hais pas  
 ai n'ai pas qu'on tente

con tante moines ont plu jeune  
 jeu nocud

le serrais pas  
 le sœur ai pas  
 a s'appela

ceux

*tandis que son vieux cou, dégarni de plumes et contemporain de trois*  
 temps dix queues

t'en dit sont vîts eux  
 coude

des garnis  
 dégarde nids

de plus me et comte en pore

con tempe or Rhin  
 deux trois  
*généralions de grues, se remue en ondulations irritées qui présagent*  
 gène et ration  
 gènes et rats scions  
 deux crues  
 dog rue sœur émue  
 s'heureux muent  
 en non-dû là scions  
 en ondes U ire y thé  
 qu'y prés sages  
*l'orage qui s'approche de plus en plus. Après avoir de sang-froid*  
 l'or âge  
 l'eau rage  
 qu'y sape roche  
 de p(l)uce en p(l)uce  
 de plussent en plussent  
 de plus sang plus à prêt  
 have ou art  
 deux cents feux roi  
 de sens  
*regardé plusieurs fois de tous les côtés avec des yeux qui renferment*  
 re-gares des  
 déplu sieurs  
 plût six heures  
 foie de Toul  
 foi de t'houle  
 l'écho tait  
 l'écôté  
 avecque  
 dès y eux  
 qu'y rend ferme  
*l'expérience prudemment, la première (car, c'est elle qui a le privilège*  
 l'ex-père  
 y anse  
 prud'amant  
 prude a ment  
 lape  
 là preux  
 remit hier  
 quart cette aile  
 sait-elle qu'y hale prit  
 prix  
 vît  
 l'ai-je

*de montrer les plumes de sa queue aux autres grues inférieures*

deux montres ai

deux monts traits

lait plus me

laid plut deux sacs

eux au zoo

tre gue rue

un fait rieur

*en intelligence), avec son cri vigilant de mélancolique sentinelle,*

en nains tels y gens

avecque

son

(é)crit

vît gît lent

deux mêle en colique

sentit n'aile

sang t'y n'elle

*pour repousser l'ennemi commun, elle vire avec flexibilité la pointe*

pou re-pou c'est

l'haine mit

l'aisne mie

qu'aux mains

comme un Elvire

Eve lire avecque

fleg-scie-bi-lit-thé

l'appointe

*de la figure géométrique (c'est peut-être un triangle, mais on ne*

de la figue hure

j'ai ho mes triques

haut mes tri-queues

ces peu étreints

c'est peut-être un tri-ang(l)e

mais son nœud

maison ne

*voit pas le troisième côté que forment dans l'espace ces curieux*

voix pâle

voie pal trois scie aime

si hait me

qu'ôté

queue forme dent lait se passe

laisse passer cure-yeux

culs ris eux

*oiseaux de passage), soit à bâbord, soit à tribord, comme un habile*

oies zoo

de passe âge

pas sage soie tabac bord

sous à t'abat  
 abhorre  
 soie à trieb hors  
 comme un  
 qu'aux mains  
 à bile  
*capitaine; et manœuvrant avec des ailes qui ne paraissent pas plus*  
 qu'a pis t'haine  
 haine mâne nœud veut rang  
 manne avec que dès elle  
 qu'y nœud paresse pas peu lue  
*grandes que celles d'un moineau, parce qu'elle n'est pas bête, elle*  
 grande queue selle d'un moine haut  
 par ce qu'aile nait pas bêtél  
*prend ainsi un autre chemin philosophique et plus sûr.*  
 peut rang un scie  
 un autr(e)uche  
 un autre scheme main  
 file au zoo fit queue  
 hait plusse hure.

---

## L'invention de l'hystérie

par Didi-Huberman,

Paris, Ed. Macula, 1982.

---

## L'hystérique de Charcot

Il se trouve qu'on cherche, parfois, le chapeau même qu'on porte sur la tête. Il arrive aussi qu'on oublie avoir chaussé les lunettes qu'on a sur le nez. Quand ces lunettes sont celles de Freud, il peut en résulter cet étrange anachronisme qui conduit Didi-Hubermann à présenter l'hystérie pré-freudienne, celle de Charcot, comme étant ceci :



*Fig. 24. — Contracture hystérique des deux membres inférieurs*

ou ceci :



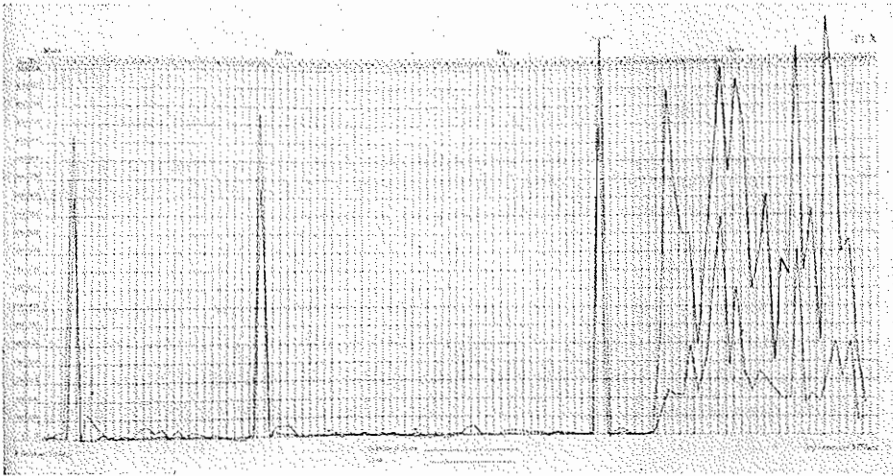
VIOLENCE DES «GRANDS MOUVEMENTS».

ou encore ceci :



Fig. 21. — Attaque hystéro-épileptique. — Période des contorsions. (Dessin fait par M. P. Richer, d'après un croquis de M. Charcot.)

NON. L'hystérique de Charcot est tout autant cela :



#### ISCHURIE HYSTERIQUE

Cette planche représente les variations de la quantité d'urine et d'urée pendant la période d'ischurie hystérique, observée chez Etch... (Leçon IX, p. 293, note), qui s'est écoulée de mars à juin 1875. — On voit que, pendant plusieurs semaines, la sécrétion venait au voisinage de zéro.



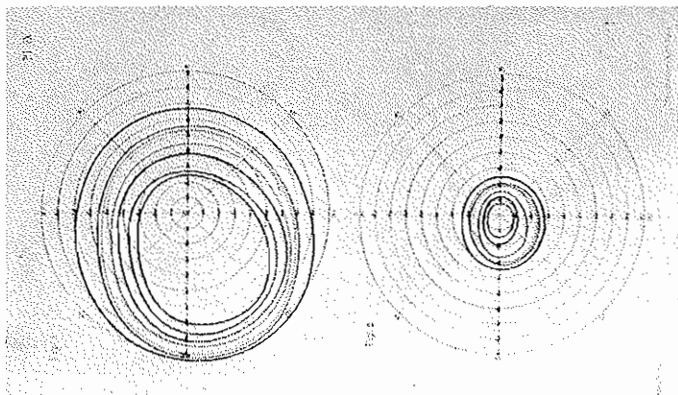
Puis tout à coup, en quelques heures, 3 à 4 litres d'urines et 25 à 27 g d'urée étaient secrétés. Le lendemain, la phase d'ischurie reprenait. — Le 22 mai, les manifestations hystériques disparaissent après une guérison soudaine. — L'ischurie ne fait pas exception, et on voit la courbe remonter, osciller, mais se tenir toujours aux environs de la normale.

Pendant toute cette période d'ischurie, l'alimentation de la malade a été faite à l'aide de la sonde et la même nourriture lui a été donnée chaque jour. — Les urines ont été également recueillies à l'aide de la sonde.

La *ligne bleue* indique la quantité d'urée rendue en 24 heures.

La *ligne rouge* indique la quantité d'urine rendue en 24 heures.

ou cela encore :



CHAMP VISUEL, DES COULEURS

*Fig. 1.* — *Champ visuel d'un œil gauche normal.* — Ces champs visuels ont été obtenus à la lumière tempérée du jour avec des papiers colorés de quatre centimètres carrés et à l'aide du périmètre de M. Landolt. — c, point de fixation correspondant à la tache jaune.

*Fig. 2.* — *Champ visuel gauche dans un cas d'Hystéro-épilepsie avec Hémianesthésie gauche (Marc...)* — Le champ visuel est rétréci concentriquement. Acuité visuelle à gauche  $\frac{13}{20}$  12; l'acuité visuelle et le champ visuel sont normaux à droite.

Plus précisément : si l'hystérique de Charcot apparaît « croquée » dans cette première série d'images « suggestives », elle est plus encore affichée dans le graphe de l'ischurie ou dans celui du champ visuel. Le trait schématique prime le trait esthétique ; il lui confère sa nouvelle raison pour donner lieu à l'hystérie selon Charcot : celle-même à laquelle Freud n'a pas apporté sa caution.

## ABSTRACTS

Traduction de Sean Wilder

### KANT WITH SADE ? THIERRY MARCHAISSE

This article re-states a problem discovered by Lacan, that of the articulation of Kant and Sade. Lacan's analyses (cf. « Kant avec Sade », in *Ecrits*) converge toward or build upon a logical formulation of this articulation which has as its pivot the moral law which founds Kantian ethics. It appears that this formulation is inadequate. This is not to say that it is unacceptable, but incomplete, whence the double purpose of this article : to draw the consequences of this new interrogation and to propose arguments for a new (and more adequate) formulation of the articulation of Kant and Sade.

### ON PARANOIAC DISCORD (III) INTRODUCTION TO « THE PARANOIAC DOMAIN OF PSYCHOSIS » Jean Allouch

Given what Lacan advanced in his thesis there is good reason to reconsider the classical comparison between paranoia and schizophrenia. We always come up against one form or another of discordances : witness the exemplary nature of paranoia which discordance seems to invalidate. This semblance is tied up with narcissism. It is shown how Lacan was able for a time to have thought to have found, in what he called « identification resolute », a way out other than « passage à l'acte » for the paranoid. At a later date the way out was suggested to be a process which would be symbolization. This led to a literal reading of phenomena such as delirians interpretations. This reading casts light upon the relationship between the psychotic individual and language and become even more precise in so far as it treats these phenomena as written phenomena. The author cites material from a lengthy psychoanalysis to illustrate his point.

### MATHEMATICAL LECTURES (II) Pierre Soury

The matter of this course of lectures is the demonstration of the exemplary value of the borromean chain. A borromean chain is defined by this fact : if one or other of the three links is cut, the others are free. Its value is exemplary in the classification of chains, starting from Milnor's classification.

### THE ENCHANTER CRAZED FOR WORDS Raphaël Brossard

The echo of the thundering message of *Les Chants de Maldoror* still resounds in « Lautréamont, le texte du vampire » by Jean-Michel Olivier (Cistre — Essais 12, l'Age d'Homme, Lausanne, 1981).

This resonance lets itself be heard in the assonances and the homophonies, but also in the deciphering of « rebuses » and anagrams which can be found in Lautréamont.

J.M. Olivier has drawn the principles of a « theory of vampirism of writing » which is revealed and demonstrated in Lautréamont's work itself. At grips with an « invader » texte, reader and writer are engaged together in one and the same adventure from which neither can emerge uncasted.

Achévé d'imprimer en novembre 1982  
sur les presses de l'imprimerie Laballery et C<sup>e</sup>  
58500 Clamecy  
Dépôt légal : novembre 1982  
Numéro d'imprimeur : 20852

# Littoral

*Intension et extension  
de la psychanalyse*

Kant avec Sade ?

Du discord paranoïaque (III)

Remarques sur das Ding dans l'« Esquisse »

Séances mathématiques (II)

*Livres*

« Lautréamont. Le texte du vampire »

« L'invention de l'hystérie »

Entre savoir et jouissance, du littoral au trait littéral, il y a un pas — un pas de sens. Faire semblant ici échoue : et la feinte se prolonge dans le réel ; la pas-science de la psychanalyse vire au délire ou s'instaure en religion. Les pages de LITTORAL sont ouvertes à ce qui se brise au tracé de ce trait.